



S'ENGAGER, ENSEMBLE

Manifeste pour une société régénérée

1 **AVANT-PROPOS**

2 *Nous avons besoin d'un humanisme ressourcé et régénéré.*

3 — Edgar Morin

4

5 Le projet de manifeste que vous tenez entre les mains est le cœur de
6 notre mouvement positif, volontariste, alternatif et créatif. Il est le ré-
7 sultat d'un processus participatif de plus de deux années, un dialogue
8 collaboratif dense et inédit entre militants, experts et citoyens.

9 Le monde change. Les partis politiques traditionnels peinent à suivre
10 son évolution. Ils répondent de manière inadéquate et insuffisamment
11 concrète aux problèmes rencontrés quotidiennement par les citoyennes
12 et les citoyens. Ils paraissent lutter davantage pour des postes que pour
13 des idées. Ils sont plus que jamais en obsolescence programmée, dé-
14 fenseurs d'héritages du passé davantage que l'incarnation des réponses
15 aux défis et utopies de demain. Les partis politiques actuels sont

1 devenus des caricatures d’eux-mêmes. Ils deviennent les rentiers des
2 déséquilibres causés en fragmentant chaque jour un peu plus la société.
3 Les citoyens ne comprennent plus le cap collectif qui leur est imposé et
4 ont le sentiment que la société ne fait plus cause commune mais que
5 chacun essaie de tirer la couverture à soi.

6 Nos sociétés occidentales n’ont jamais été aussi prospères, nos indus-
7 tries aussi productives. Nous sommes pourtant loin du compte en
8 termes de bonheur, de qualité de vie et d’épanouissement. La société
9 de consommation nous impose de pseudo nouveaux besoins, le pou-
10 voir d’achat se réduit, de nombreuses familles sont fragilisées, la classe
11 moyenne s’affaiblit, les jeunes éprouvent des difficultés à acquérir un
12 logement, les services de l’État — police, justice, enseignement, soins
13 de santé... — sont sous-financés, l’inflation des lois et règlements para-
14 lyse l’action publique et freine l’initiative, le travail et l’effort ne sont pas
15 valorisés à leur juste mesure, la réussite est suspecte voire décriée... Au
16 même moment, l’angoisse climatique et environnementale n’a jamais
17 été aussi forte. La société manque d’une boussole.

1 Ces dernières années, de nombreuses voix se sont élevées pour récla-
2 mer des responsables politiques crédibles, une vision claire et une ac-
3 tion publique responsable. Les citoyennes et citoyens aspirent à retrou-
4 ver un esprit d'État. Durant ces deux dernières années, ils nous ont con-
5 fié leur besoin de revenir à l'essentiel. Nous les avons entendus.

6 Aujourd'hui, on vit à toute allure. On râle, on s'indigne, on twitte, on
7 poste, on désigne des coupables. Les algorithmes des réseaux sociaux
8 enferment les individus dans leurs certitudes et renforcent les clivages.
9 On peine à trouver du sens dans le monde qui nous entoure ou ce qu'on
10 entreprend au travail, dans cette vie au rythme effréné.

11 Pour notre part, nous voulons incarner l'espoir plutôt qu'attiser la peur.
12 Nous voulons faire société autour d'un nouveau pacte social et citoyen.
13 Nous pensons qu'il est essentiel de poser un regard lucide sur notre
14 société — ses forces, ses dysfonctionnements — pour en bâtir une
15 autre, ensemble. Une société où la vie en commun est porteuse de sens,
16 où l'altérité et le changement, loin d'être des menaces, sont envisagés
17 comme des richesses et de beaux défis.

18 Nous voulons mettre sur pied une démocratie régénérée pour freiner
19 les postures autoritaires susceptibles de porter atteinte à nos libertés.
20 Nous voulons proposer une alternative citoyenne aux simplismes, aux
21 populismes et aux extrémismes qui gangrènent notre démocratie. Nous
22 voulons lutter contre tout radicalisme et tout repli identitaire. Nous
23 voulons construire une société ouverte, apaisée, créative et inclusive.
24 Une société où demain sera plus beau qu'aujourd'hui. Où chacun vivra
25 mieux et aura l'opportunité de devenir ce qu'il souhaite.

1 Dans ce contexte, la nuance, loin d'être une faiblesse, sera une force et
2 une vertu. Dans cette période de clash et de trash, la pondération sera
3 une posture de courage et un besoin chaque jour plus essentiel. Le cou-
4 rage politique, le courage des politiques, ce n'est pas de hurler avec les
5 loups. C'est pouvoir donner un cap et assumer des choix sans vaciller
6 au premier coup de vent. C'est faire preuve de détermination et de jus-
7 tesse dans l'engagement, et d'une intégrité irréprochable dans les pro-
8 pos et comportements.

9 Notre mouvement politique, centriste et progressiste, désire fédérer
10 tant les esprits entreprenants que les acteurs associatifs. Avec les ci-
11 toyens engagés qui prendront part à cette aventure humaine et collec-
12 tive, nous réhabiliterons la position nuancée et constructive comme
13 force d'avenir, loin des postures caricaturales des partis tirant sans cesse
14 plus à gauche ou plus à droite et qui génèrent eux-mêmes au sein de
15 la société les tensions qu'ils dénoncent.

16 Être au centre, ce n'est pas être tiède. Être au centre, c'est vouloir amé-
17 liorer la situation de chacun et des plus défavorisés en particulier. Être
18 au centre, c'est être résolument progressiste et partisan de l'initiative.
19 Être au centre, c'est s'opposer tant aux conservateurs de droite accro-
20 chés à leurs privilèges, qu'aux conservateurs de gauche refusant toute
21 remise en cause de leurs acquis.

1 Être au centre, c'est s'adapter au monde qui change, être agile et orienté
2 vers les solutions, et pas dogmatique. Être au centre, c'est être attaché
3 à la responsabilité et à la solidarité. Être au centre, c'est concilier la li-
4 berté individuelle et la vie en société. Être au centre, c'est valoriser les
5 anciens et promouvoir la jeunesse. Être au centre, c'est respecter la pla-
6 nète qui héberge notre humanité. Être au centre, c'est considérer l'épa-
7 nouissement de chaque homme et de chaque femme comme l'essence
8 de son projet politique.

9 Nous refusons que certains doivent choisir entre manger correctement,
10 se chauffer ou se soigner. Nous refusons que l'efficacité de l'État soit
11 mise à mal par des situations risibles comme 9 ministres de la santé
12 dans un pays de 11 millions d'habitants. Nous refusons que les asperges
13 du Pérou soient moins chères que celles de Waremme. Nous refusons
14 que le monde rural soit asservi par les dynamiques urbaines. Nous re-
15 fusons que la pension d'un indépendant soit inférieure à celle d'une
16 personne n'ayant jamais travaillé. Nous refusons que tant de bâtons
17 soient mis dans les roues de ceux qui entreprennent. Nous refusons que
18 les femmes gagnent en moyenne 24% de moins que les hommes. Nous
19 refusons que trop d'élèves se retrouvent en garderie faute de profes-
20 seurs en suffisance. Nous refusons que certains et certaines, en 2022, se
21 sentent encore contraints de masquer leur identité sexuelle. Nous refu-
22 sons qu'il faille attendre 5, 10, 15 parfois 20 ans pour obtenir un juge-
23 ment, en raison de l'asphyxie de la justice. Nous refusons la démagogie
24 de tout poil. Nous refusons d'enfermer les citoyens dans des identités
25 réductrices. Nous refusons la tentation du conservatisme et le rejet des
26 réformes. La volonté de s'accrocher à des acquis ou des privilèges indi-
27 viduels ne peut que nous détourner du progrès collectif.

1 Avec celles et ceux qui nous rejoindront, nous tracerons les contours
2 d'une société réenchantée. Une société profondément vivifiée où la
3 quête du bien-être se substituera à celle des biens ! Nous défendrons,
4 comme l'écrit Edgar Morin, un humanisme régénéré.

5 Nous voulons fédérer des personnes et des associations qui privilégient
6 la recherche du bien commun à la défense des intérêts spécifiques ou
7 de clientèles électorales. Nous refusons d'opposer les personnes favo-
8 risées aux précarisées, les aînés aux jeunes, les croyants aux athées, les
9 hommes aux femmes, les hétérosexuels à tous les autres, les personnes
10 nées ici à celles nées là-bas, les néerlandophones aux francophones, les
11 citoyens aux politiques... À la lutte des classes ou, pire, à celle des races,
12 nous substituons la réconciliation citoyenne. Nous voulons rassembler
13 chacune et chacun autour d'un projet universaliste et alternatif de ré-
14 génération de la société, comme plusieurs mouvances avant-gardistes
15 le plaident aux quatre coins de l'Europe et du monde.

16 De plus en plus de personnes ne perçoivent plus le sens d'une vie à
17 courir sans cesse derrière un temps qui s'échappe, où elles sont cons-
18 tamment soumises à un stress grandissant. De plus en plus de per-
19 sonnes ont l'impression de perdre leur vie à la gagner. Nous souhaitons
20 leur rendre la maîtrise de leur temps.

1 Le temps de vivre sereinement et de bien faire ce qu'elles entrepren-
2 nent. Le temps de se poser, de se retrouver avec elles-mêmes et avec
3 ceux qu'elles aiment. Le temps de chercher, de ressentir le sens de notre
4 existence.

5 Pour atteindre cette régénération, notre mouvement ne peut être un
6 parti politique comme les autres. Il est plus qu'un parti. Il est un mou-
7 vement qui prend parti. Bien sûr, c'est un mouvement qui a l'ambition
8 de défendre un programme politique pour obtenir la confiance des
9 électrices et des électeurs. C'est un mouvement qui leur proposera de
10 soutenir des candidats attachés au bien commun et susceptible de les
11 représenter dans les parlements et les gouvernements. C'est un mou-
12 vement qui se composera de militants et mandataires bien ancrés sur
13 le terrain, conscients des vécus des citoyens et citoyennes, car soucieux
14 de maintenir avec eux un contact constant et de proximité.

15 Mais c'est aussi et surtout un mouvement qui s'enracine dans la société
16 civile. Un mouvement ouvert, qui favorise le dialogue entre ses adhé-
17 rents et les citoyens soucieux de débattre et d'aider à la réalisation de
18 projets. Un mouvement qui stimule la participation et le débat d'idées.
19 Toute personne qui s'y reconnaît peut y adhérer librement, quels que
20 soient son milieu, sa langue, sa nationalité, sa culture et ses convictions
21 philosophiques ou religieuses.

22 En créant ce mouvement politique, déterminé et positif, nous voulons
23 poser les jalons d'une société réinventée, enthousiasmée, équilibrée et
24 apaisée. Nous y arriverons ensemble.

25 J'invite chaque citoyenne et chaque citoyen à découvrir ce manifeste.
26 Au travers de celui-ci, nous avons voulu décrire la société dans laquelle
27 nous voulions vivre et les valeurs qui guideront notre action. Les pro-
28 positions qu'il contient viennent illustrer ces valeurs. Elles sont exem-
29 platives et ne forment pas un programme électoral. Nous savons très

1 bien que toutes ces propositions ne pourront pas être réalisées en une
2 fois. Elles ont vocation, notamment les plus audacieuses d'entre à elles,
3 à ouvrir le débat, sortir des idées reçues et créer de nouvelles perspec-
4 tives. Elles ne sont pas à prendre ou à laisser. Leurs modalités doivent
5 souvent encore être précisées. Elles le seront dans les années à venir en
6 dialogue avec les citoyens. Avant de nous demander ce qu'il est pos-
7 sible de faire, il nous a semblé important d'exprimer ce que nous sou-
8 haitions faire. C'est l'ambition de ce manifeste.

9 Le texte que vous avez entre les mains est le résultat d'un processus
10 participatif. Pendant plus de deux ans, militants, experts et citoyens ont
11 proposé des idées et débattu. Nous poursuivrons cette dynamique par-
12 ticipative durant les années à venir et j'espère que vous serez nombreux
13 à y contribuer. On ne peut plus se permettre, face à tant de défis, de
14 simplement continuer à s'indigner. Il faut s'engager ! Je vous invite donc
15 à vous engager à nos côtés, à transformer vos légitimes indignations en
16 énergie constructive et continue. Nous avons besoin de votre énergie
17 pour incarner un courant alternatif, favoriser le changement et régéné-
18 rer notre société en profondeur.

19 Il y a tant de désespérances, de résignations et d'indignations. Soyons
20 au contraire et plus que jamais des citoyens enthousiastes, déterminés
21 et engagés !

22 Tous ensemble, vers l'avenir !

23

Maxime Prévot

INTRODUCTION

L'Avenir entre nos mains

1 Notre société a besoin d'un nouvel élan. Une part toujours plus large
2 de la population pense que nos enfants vivront moins bien que nous.
3 Beaucoup ont perdu confiance dans l'avenir et dans le progrès. Les
4 crises sanitaire et environnementale ont mis en évidence notre
5 vulnérabilité. Cette même vulnérabilité à laquelle nous confrontent le
6 vieillissement de la population et le réchauffement climatique. Nous
7 avons appris qu'un simple virus peut mettre nos sociétés à l'arrêt et les
8 inciter dangereusement au repli sur soi. Nous avons éprouvé, par le
9 nombre de nos morts, la dépendance des aînés et la fragilité de nos
10 structures collectives. La guerre en Ukraine et le contexte géopolitique
11 nous ont fait prendre conscience que vivre en paix n'est plus une
12 évidence. Nous savons aussi que nos modes de consommation et de
13 production ne sont plus ni humainement ni écologiquement
14 soutenable. La survie même de l'espèce humaine est aujourd'hui
15 menacée.

16 Nous ne voulons pas, cependant, nous résoudre à attendre
17 l'effondrement de notre monde. Nous voulons résister à la tentation du
18 repli sur soi, qu'il soit le fait d'individus, de communautés ou de pays.
19 Nous voulons voir dans les défis de notre temps l'opportunité de
20 changer de modèle et de construire une société où chacune et chacun
21 pourra vivre mieux. Nous voulons être à l'origine d'un mouvement
22 POSITIF qui affirme sa confiance dans l'avenir et sa détermination face
23 à ces enjeux. Un mouvement qui entend incarner l'espoir plutôt que la
24 peur. Un mouvement qui rassemble les personnes en quête de sens,
25 celles et ceux qui refusent d'être réduits à des consommateurs et se
26 veulent acteurs de leur vie et de la société.

27 Nous voulons rassembler celles et ceux qui s'engagent, celles et ceux
28 qui ont des projets, celles et ceux qui veulent innover et entreprendre,
29 que ce soit dans le domaine économique, social, environnemental,
30 associatif, culturel ou sportif.

1 Nous voulons rassembler celles et ceux qui pensent que prendre soin
2 de soi, des autres et de la nature est un projet de société. Nous voulons
3 rassembler celles et ceux qui privilégient la recherche du bien commun
4 et l'épanouissement des personnes à la défense des intérêts
5 spécifiques. Ensemble, nous voulons nous engager pour une société
6 régénérée.

7 Régénérer, c'est cultiver notre humanité et la planète sans les épuiser,
8 c'est réparer ce qui est abimé, c'est ressourcer et innover. Régénérer,
9 c'est puiser dans la relation à l'autre, dans la nature et en soi-même la
10 force et l'énergie de mettre en place de nouveaux projets. Régénérer,
11 c'est revenir à l'essentiel, tant dans nos modes de consommation que
12 dans nos actions. C'est viser le bien commun et se débarrasser des
13 agitations superflues qui n'apportent pas de plus-value au débat public
14 et à la transformation nécessaire de notre société.

15 Régénérer, c'est retrouver la vitalité perdue, la force créatrice dont nous
16 avons besoin pour repenser l'organisation de notre société, modifier
17 nos comportements, nos manières de produire et de consommer. Grâce
18 à cette force, nous surmonterons les crises auxquelles nous devons faire
19 face et qui nous lient dans une même communauté de destin. Ensemble
20 nous parviendrons à préserver le climat et la biodiversité, à restaurer la
21 cohésion sociale, à redynamiser notre économie, à restaurer la
22 confiance dans la démocratie. En faisant preuve d'empathie et de
23 bienveillance les uns envers les autres, nous parviendrons à refaire
24 société, à la régénérer et à la réenchanter.

1 Faire advenir cette régénération demande que nous changions le
2 regard que nous posons sur nous-mêmes et sur la nature. Nous
3 pensions tout contrôler, maîtriser chaque chose. Nous prétendions
4 nous mettre à l’abri du moindre danger et garantir la protection de
5 chacune et chacun. Nous nous rêvions chènes, nous devons nous
6 accepter roseaux. A l’illusion de la puissance, nous devons substituer la
7 force de celles et de ceux qui, conscients de leur vulnérabilité, ont
8 confiance dans leur capacité à traverser les crises. Plutôt que de nous
9 libérer d’une nature, d’inventer un monde artificiel, d’aspirer à
10 l’immortalité en reliant nos cerveaux à des ordinateurs, de nous
11 transformer en robot et d’oublier que notre humanité réside d’abord
12 dans notre capacité à nous émouvoir, nous voulons redécouvrir notre
13 appartenance à l’ensemble du vivant et valoriser notre enracinement
14 dans la nature.
15

16 **1. LA REGENERATION DU VIVANT**

17 La régénération de la société sera d’abord une régénération du vivant.
18 La lutte contre le dérèglement climatique, la protection de la
19 biodiversité et le respect du bien-être animal sont au cœur de notre
20 engagement. La lucidité sur l’urgence climatique impose d’agir avec
21 pragmatisme et de privilégier l’efficacité des solutions aux utopies aussi
22 simplistes qu’irréalistes. Le défi climatique ne peut attendre une
23 révolution énergétique, une mutation culturelle ou la fin du capitalisme.
24 Il demande d’opter pour une écologie des solutions et d’allier
25 volontarisme politique, conscience de l’incertitude, investissements
26 publics, initiatives privées, associatives ou coopératives, innovations
27 technologiques, fiscalité environnementale et modifications de nos
28 comportements.

29 Régénérer le vivant c’est également reconnaître à chacun le droit d’être
30 vulnérable. Les personnes fragiles – et chacun l’est à un moment donné

1 de son existence – doivent bénéficier de toute notre attention, de tout
2 notre engagement.

3 La solidarité est essentielle car toute personne peut être confrontée,
4 dans son parcours de vie, à une difficulté d’emploi, de logement, de
5 séparation, de santé physique ou mentale, ou à un drame personnel.
6 Chacune et chacun doit pouvoir se redresser et tenir debout dignement.
7 Les personnes avec un handicap, trop souvent oubliées, méritent une
8 attention toute particulière.

9 La pandémie nous a rappelé une évidence : la santé est un besoin
10 essentiel pour chacun d’entre nous. Entre le recours à une technologie
11 toujours plus poussée et la volonté de maîtriser les dépenses, notre
12 système de santé s’est déshumanisé. Le personnel soignant s’épuise. Il
13 est temps de rappeler que les soins de santé, avant d’être des coûts,
14 sont l’expression de notre humanité. Nous voulons revaloriser les
15 soignants et remettre la relation patient-soignant au centre de notre
16 système de santé. Nous voulons également renforcer les politiques de
17 promotion de la santé et de prévention. Prévenir au mieux les maladies
18 est la seule manière acceptable de réduire les dépenses.

19 **2. LA REGENERATION DE LA CULTURE**

20 La seconde régénération au cœur de notre projet politique est celle de
21 la culture : culture des arts et des lettres, culture scientifique, mais aussi
22 culture de l’esprit et de la société. L’épanouissement de l’être humain
23 dépend de sa capacité à donner du sens à son existence, à vivre ses
24 émotions et à créer de la beauté. Il lui est aussi essentiel de se former,
25 de développer ses connaissances et de les partager.

1 Cette régénération est celle de l'engagement en faveur de l'éducation,
2 de l'esprit critique, de la connaissance et de la créativité des
3 compétences. L'éducation est le fondement de notre société. Elle
4 permet à chacun d'accroître ses compétences et d'apprendre à vivre en
5 société. L'école doit être attentive aux particularités de chaque enfant
6 et diversifier ses pratiques pédagogiques. Nous défendons la liberté
7 d'enseignement et l'autonomie des équipes pédagogiques.

8 La régénération de la culture demande de considérer les différences
9 comme des richesses et de faire preuve de bienveillance à l'égard de
10 l'autre en s'efforçant de l'écouter et de se mettre à sa place pour com-
11 prendre ce qu'il vit. Il y a aujourd'hui trop de peurs et de colères. Il y a
12 trop de violences. Nous ne pourrons y mettre fin qu'en condamnant
13 /combattant avec une égale sévérité toutes les formes de radicalisation,
14 de discriminations, de racisme et de sexisme. Seul un modèle égalitaire,
15 interculturel, respectueux, inclusif et solidaire peut rendre possible la
16 compréhension mutuelle entre personnes de genres, de cultures et de
17 convictions différentes et faire naître l'entente autour d'un socle de va-
18 leurs communes.

19 **3. LA REGENERATION DE LA PROSPERITE**

20 Nous voulons contribuer à l'essor d'une culture sociale valorisant la
21 créativité, l'innovation et l'esprit d'initiative en vue d'un nouveau pacte
22 social et territorial. Celui-ci s'inscrira plus largement dans une
23 régénération de la prospérité. Le dérèglement climatique, l'impossibilité
24 d'une croissance infinie, la généralisation progressive du sentiment de
25 perte de sens, le rythme effréné des mutations numériques, la
26 précarisation croissante des familles, en particulier de celles
27 monoparentales, le risque de voir une fracture territoriale s'ajouter à
28 une fracture sociale, la nécessité de revaloriser le travail nous poussent
29 à privilégier un développement économique axé sur la qualité des
30 produits et des services plutôt que sur la quantité de biens consommés.

1 Nous défendons une économie régénératrice et circulaire sur laquelle
2 peut aussi s'appuyer le renouveau de la politique industrielle, basée sur
3 l'innovation. Celle-ci favorisera la relocalisation de la production et la
4 collaboration entre les acteurs économiques.

5 Elle sera créatrice d'emplois de qualité et porteurs de sens, notamment
6 dans les secteurs environnementaux ainsi que dans la recherche,
7 l'éducation, les soins et les services aux personnes. Nous voulons que
8 le travail soit encouragé et mieux rémunéré. Ceux qui travaillent doivent
9 se sentir considérés et à même de mener une vie digne, dans un confort
10 décent, épanouie et confiante dans l'avenir. Nous soutiendrons les
11 esprits créatifs, les indépendants, les artisans et les patrons de TPE et
12 PME pour mettre sur pied un environnement d'affaires sécurisant et
13 stimulant, créateur d'emplois et de valeur ajoutée économique et
14 sociétale. Nous refusons que la classe moyenne soit constamment
15 pressée comme un citron, toujours plus taxée alors qu'elle bénéficie
16 rarement d'allocations sociales ou d'aides de l'État. Nous souhaitons un
17 système fiscal plus juste, qui répartisse mieux l'effort de financement
18 des services publics entre tous les contribuables et qui pèse moins sur
19 les classes moyennes. La dignité, la bienveillance, la justice, mais aussi
20 le respect, le travail et le mérite sont des valeurs que nous faisons
21 nôtres.

22 **4. LA REGENERATION DE LA DEMOCRATIE**

23 Cette régénération ne sera possible que si nous parvenons à restaurer
24 la confiance des citoyens dans la démocratie et l'action politique. La
25 régénération de la démocratie nécessite de renforcer la participation
26 des citoyens et la concertation sociale.

27 Nous nous réclamons du centrisme politique et nous voulons donner
28 plus de place à la délibération et à la nuance comme forces de solution.
29 Nous refusons de voir dans la politique lieu de la lutte des classes ou

1 des identités. Nous voulons simplifier nos institutions qui sont
2 devenues illisibles pour les citoyens et mettre fin aux dérives de la
3 participatie. Nous considérons que l'action politique doit permettre à la
4 collectivité de décider du modèle de société dans laquelle elle souhaite
5 vivre. Nous avons besoin d'institutions politiques solides capables de
6 faire respecter leur souveraineté sur le plan international. Nous
7 souhaitons à la fois le renforcement de l'intégration européenne et le
8 maintien d'une Belgique fédérale forte. Nous souhaitons à la fois une
9 Union européenne et une Belgique fédérale fortes qui s'engagent pour
10 la paix et la prospérité dans le monde.

11 Nous reconnaissons que le rôle de l'Etat est de coordonner et de
12 soutenir l'action des personnes et des associations, sans se substituer à
13 elles. Il doit assumer adéquatement ses fonctions régaliennes, garantir
14 le respect des libertés fondamentales et l'égalité des droits. L'autorité
15 de l'Etat et de ses représentants doit être définie par un cadre
16 démocratique clair garantissant la sécurité et la justice pour toutes et
17 tous. Sa légitimité dépendra de l'efficacité de l'action publique, de la
18 qualité des services rendus et de la maîtrise des finances publiques car
19 chaque dépense inconsidérée est une dette que nous imposons à nos
20 enfants. Sans une justice qui fonctionne, il n'y a pas d'État de droit. Elle
21 doit avoir les moyens d'être ce premier contre-pouvoir. Nous n'avons
22 besoin ni de plus ni de moins d'État, mais de mieux d'État.

23 **5. LA REGENERATION DU PACTE SOCIAL**

24 C'est le pacte entre l'ensemble des citoyens qui définit notre manière
25 de faire société. Nous voulons le régénérer et passer d'une société de
26 consommation à une société de participation, d'une société où chacun
27 recherche à prévaloir ses préférences à une société où chacun
28 s'épanouit en contribuant activement, selon ses capacités, au bien-être
29 commun. Nous considérons la participation comme un droit. Pour
30 réaliser ce droit, la collectivité doit s'organiser pour garantir le respect

1 des libertés fondamentales, lutter contre les discriminations et assurer
2 à toutes et tous les ressources nécessaires à la satisfaction de ses
3 besoins essentiels tant sur les plans corporel, affectif, sexuel,
4 psychologique ou spirituel. L'objectif de notre action politique est
5 d'offrir une place à toutes et tous au sein de la société afin qu'elles et
6 ils puissent s'engager, développer leurs talents et donner le meilleur
7 d'eux-mêmes. L'idée de progrès n'implique pas seulement de prélever
8 aux uns pour donner aux autres, mais d'améliorer la situation de chacun
9 et des plus fragiles en particulier.

10 Nous considérons aussi la participation comme une responsabilité.
11 Nous invitons chacune et chacun à faire de leur mieux. Nous sommes
12 convaincus que c'est en faisant quelque chose de positif pour soi et
13 pour les autres que l'on s'accomplit. Nous soutenons l'esprit d'initiative,
14 associatif et entrepreneurial. Ceux qui prennent des risques doivent être
15 valorisés. Nous voulons que chacun contribue activement au bien-être
16 commun en fonction de ses capacités. Ceux qui sont dans le besoin
17 doivent être soutenus sans être réduits à la dépendance. La solidarité
18 doit favoriser l'émancipation et l'autonomisation de ceux qui en
19 bénéficient, non les enfermer dans une quelconque forme d'assistanat.

20 **6. LA REGENERATION DES LIBERTES**

21 La sixième régénération sera celle des libertés. La pandémie a rappelé
22 à chacune et chacun que l'on ne peut être réellement libres
23 qu'ensemble. Nous estimons que la liberté authentique ne consiste pas
24 dans l'absence égoïste de contraintes mais dans l'engagement dans ce
25 que l'on croit juste. C'est pourquoi prendre soin de soi et des autres
26 n'est pas à nos yeux seulement un slogan, mais un réel projet de société.

27 Il n'y a pas de liberté sans une juste répartition des ressources. Nous ne
28 sommes réellement libres que lorsque nous disposons des moyens
29 personnels et matériels suffisants pour la réalisation de nos projets.

1 Nous exigeons que la dignité de tout être humain, ses droits et ses
2 libertés soient pleinement reconnus et que l'égalité des genres
3 devienne une évidence. Nous nous battons pour mettre fin aux
4 discriminations. Nous voulons une société pleinement égalitaire entre
5 les hommes et les femmes, que personne ne soit menacé dans son
6 intégrité physique ou morale, ne se voit assigner un rôle ou refuser
7 l'accès à un emploi, une fonction ou un service, en raison de son genre,
8 de son âge, de son orientation sexuelle, de son handicap, de son origine
9 ou de ses convictions. Nous voulons que chacune et chacun ait la
10 possibilité de désirer, d'aimer et de vivre avec qui elle ou il le souhaite
11 et puisse donner sens à son existence en vivant pleinement ses
12 engagements et ses valeurs.

13 Ces six régénérations structurent notre projet politique. En les réalisant,
14 nous voulons offrir à nos enfants, comme à nous-mêmes, de vivre
15 mieux demain.

PRENDRE SOIN

La régénération du vivant

1 La force du vivant réside dans sa capacité de régénération : sa faculté
2 de reconstituer par lui-même ses tissus et ses chairs abîmés.
3 Contrairement à l'objet cassé qui doit être remplacé en tout ou en
4 partie, le vivant est à même de se ressourcer. Il est malade, il guérit ; il
5 est vulnérable, il se réinvente. Cette capacité de régénération n'est
6 cependant pas sans limite. Elle s'inscrit dans le respect du temps, de la
7 spécificité et des besoins du vivant. Elle nécessite de prendre soin de
8 l'environnement comme de notre santé. Le lien environnement-santé
9 est particulièrement étroit et seul un plan intégré de santé
10 environnementale permettra une régénération du vivant.

11 **1. PRENDRE SOIN DE LA NATURE**

12 Nous n'avons qu'une seule planète. Qui la malmène, malmène aussi
13 l'existence humaine. Prendre soin de la nature est une priorité de l'être
14 humain pour son semblable.

15 Nous refusons de réduire la nature à un ensemble de ressources
16 exploitables jusqu'à l'épuisement. L'exploitation massive des énergies
17 fossiles est responsable du réchauffement climatique. Au cours du 20^{ème}
18 siècle, la consommation d'énergie a été multipliée par 10, l'extraction
19 des minéraux industriels par 27 et celle de matériaux de construction
20 par 34. L'humanité émet six fois plus de CO₂ qu'en 1950. Le volume de
21 CO₂ expulsé dans l'atmosphère induira une hausse des températures
22 d'au moins 1,5° d'ici 30 ans. Certaines régions du globe sont déjà
23 touchées par des pénuries alimentaires, l'épuisement des réserves
24 d'eau, la disparition de la biodiversité, de fortes canicules, des orages,
25 des inondations et l'exode de millions de personnes.

1 Il n'est plus rare de voir des décideurs au plus haut niveau et des
2 rapports officiels de grandes institutions (Banque mondiale, armées,
3 GIEC, banques d'affaires, ONG, etc.) évoquer la possibilité d'un
4 effondrement. Comme le soulignent les auteurs P. Servigne et R.
5 Stevens, « le climat s'emballe, la biodiversité s'effondre, la pollution
6 s'immisce partout, les ressources s'épuisent, l'économie risque un arrêt
7 cardiaque à chaque instant, les tensions sociales et géopolitiques se
8 multiplient... (...) L'échelle et la vitesse des changements que nous
9 provoquons sont sans précédent dans l'histoire ».

10 Les populations de vertébrés peuplant le globe ont, en moyenne, un
11 effectif réduit de moitié comparé à celui d'il y a 40 ans. Les lions,
12 léopards, pumas, lynx et la majorité des grands carnivores sont de
13 moins en moins nombreux. La plupart des écosystèmes marins sont
14 perturbés. Plus de la moitié des populations d'oiseaux des champs a
15 disparu au cours des trois dernières décennies. Deux tiers des
16 populations d'espèces d'invertébrés que les scientifiques suivent sont
17 en déclin, ce qui est aussi le cas des insectes pollinisateurs comme les
18 abeilles particulièrement sensibles aux pesticides et à la pollution
19 électromagnétique. Une benne de déchets plastiques est déversée
20 chaque minute dans l'océan. A ce rythme, il y aura plus de plastique que
21 de poissons dans la mer en 2050. Nous voulons être combattifs sur ces
22 enjeux de la biodiversité et en faire un ministère explicite doté de
23 moyens d'action concrets.

24 Les catastrophes concernent non seulement les générations futures,
25 mais aussi les générations présentes. Aujourd'hui seul un utopiste
26 inconscient croit que tout peut continuer comme avant. Le réaliste
27 généreux, au contraire, mettra toute son énergie dans une transition
28 rapide et radicale, dans la construction de résilience locale, qu'elle soit
29 territoriale ou humaine.

1 Il nous reste peu de temps pour réduire l'impact du dérèglement
2 climatique sur notre qualité de vie et sur l'épuisement de la planète.

3 Nous voulons limiter la croissance des températures en réduisant les
4 émissions de gaz à effet de serre. Il nous faut atteindre la neutralité
5 carbone le plus rapidement possible et au plus tard pour 2050. À défaut,
6 la planète risque de devenir inhabitable et les êtres vivants de
7 disparaître.

8 Nous devons admettre que notre monde est au bord de l'effondrement
9 et repenser notre conception du progrès. Nous voulons susciter de
10 nouveaux récits, une nouvelle vision de société pour oser nous
11 affranchir des énergies fossiles. Nous voulons que notre génération soit
12 celle qui a rendu possible le meilleur, non celle du déni.

13 Cela demande de prendre soin de la nature, une nature qu'il nous
14 appartient de cultiver afin d'en retirer les fruits et non de l'épuiser ou
15 de l'assécher. S'il ne peut être question de renoncer à toute idée de
16 progrès, il nous faut adapter nos modes de production et de
17 consommation. Nous devons avancer de manière pragmatique en
18 éduquant et informant.

19 Il s'agit de faire évoluer les mentalités et de travailler à l'adhésion des
20 citoyens.

21 La transition économique et technologique sera d'abord sociale et
22 culturelle. Nous voulons transformer de manière inédite le modèle
23 actuel. Nous voulons dégager un consensus fort au sein de la société et
24 susciter un large débat citoyen pour que chacune et chacun soit à
25 même de comprendre les enjeux des politiques proposées. Nous
26 voulons sensibiliser les citoyennes et citoyens à l'adaptation de leur
27 alimentation et de leurs habitudes de déplacement. Nous leur
28 fournirons le soutien nécessaire pour accompagner socialement cette

1 transition. Nous voulons étendre l'offre des transports en commun aux
2 endroits les moins desservis, soutenir davantage le développement des
3 moyens de transport partagés (voitures partagées, trottinettes et vélos
4 en libre-service, etc.), favoriser les voitures bas carbone, en réduire le
5 nombre et la taille, encourager l'usage du vélo ou de la marche,
6 diminuer les contraintes de déplacement en facilitant le travail à
7 distance, stimulant les quartiers et les villages et rapprochant les
8 producteurs des consommateurs. Nous déploierons un véritable réseau
9 de bornes de rechargement pour véhicules électriques équitablement
10 sur tout le territoire. Pour le transport de marchandises, nous voulons
11 favoriser le transfert modal : train, transport fluvial et maritime, vélo
12 cargo, etc. pour limiter au maximum l'impact carbone du fret.

13
14

15 **Organiser une convention citoyenne pour le** 16 **climat et la biodiversité**

17 **Nous proposons d'organiser une Convention citoyenne**
18 **permanente pour le climat et la biodiversité réunissant, aux côtés**
19 **des représentants politiques issus des différents niveaux de**
20 **pouvoir, les représentants des entreprises, des travailleurs, des**
21 **acteurs de la société civile, des ONG, des experts académiques et**
22 **bien-sûr le plus grand nombre de citoyens. Cette convention**
23 **débouchera sur des recommandations cohérentes avec l'ambition**
24 **de réduire de 55% des émissions de CO2 en 2030, d'atteindre la**
25 **neutralité carbone en 2050 et de régénérer la biodiversité, telles**
26 **que fixées par le Pacte vert et la loi climat européens. Les objectifs**
27 **climatiques devront être inscrits dans la Constitution et devront**
28 **faire l'objet d'un véritable contrôle démocratique. Cette**
29 **Constitution devra faire l'objet d'un cadre clair sur la manière dont**

1 **les gouvernements s'engagent à prendre en compte ces**
2 **recommandations.**

3

1 Nous travaillerons à une réduction significative de nos besoins
2 énergétiques. Nous interrogerons en profondeur nos modes de vie.
3 Nous mettrons un frein au consumérisme, à la publicité frénétique et
4 au marketing intrusif qui nous vantent des comportements illusoires
5 censés apporter le bonheur. La sobriété énergétique commence par
6 une sobriété commerciale.

7 Nous voulons en outre que chaque consommateur dispose d'une
8 information correcte sur l'ensemble des coûts d'un produit. Le « Carbon
9 Watchers », un système de « points » et de codes couleurs sur
10 l'emballage des produits, permettra à chacun de visualiser facilement,
11 simplement et rapidement l'impact de chaque produit sur le climat.
12 Nous voulons aussi que le prix d'un bien intègre son impact sur
13 l'environnement. La pollution provoquée par la production,
14 l'acheminement, l'usage et le recyclage d'une marchandise sera
15 supportée par le consommateur. Nous souhaitons développer une
16 fiscalité environnementale et le principe pollueur-payeur, via
17 l'instauration, idéalement au niveau européen, d'une taxe carbone ou la
18 transformation de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en une taxe pour
19 la valeur environnementale (TVE) dont le taux sera lié aux émissions de
20 carbone nécessaire à la production du bien acheté. Dans le respect des
21 règles européennes, la TVA pourrait être réduite à 10% et complétée
22 par une variable, de 0 à 11% en fonction du cycle de vie du produit ou
23 du service taxé.

24 Pour que cette mesure s'accompagne d'une valorisation de la réduction
25 de l'empreinte énergétique, nous créerons un dividende carbone en
26 redistribuant également les recettes de la taxe carbone entre les
27 citoyens.

1 La réduction de nos émissions de CO2 passe par l'amélioration de la
2 performance énergétique. L'isolation des bâtiments publics comme
3 privés sera une priorité. Elle sera un moteur de création d'emplois
4 locaux à condition de renforcer les formations dans les métiers en
5 pénurie et en demande. Chaque citoyen veillera à réduire sa
6 consommation d'énergies. Il pourra bénéficier d'un audit énergétique,
7 d'une avance de prime et de prêt à taux 0 sur les travaux énergétiques
8 et aura la possibilité de rénover en profondeur son logement sans
9 déboursier un euro en faisant financer les travaux par un tiers
10 investisseur qui se rémunèrera à partir des économies d'énergie
11 réalisées. Une évaluation régulière de l'impact social de ces mesures est
12 essentielle.

13

14 **Pollueur-payeur sans casse sociale :** 15 **le dividende carbone**

16 **Les biens de consommation seront taxés proportionnellement aux**
17 **impacts environnementaux liés à leur cycle de vie (et notamment**
18 **aux émissions de carbone nécessaire à leur production), de sorte**
19 **que le prix des produits les plus polluants devienne moins attractif**
20 **que celui des produits respectueux de l'environnement. Les**
21 **recettes générées serviront, d'une part, à favoriser les**
22 **investissements économiseurs d'énergie des particuliers et des**
23 **entreprises et, d'autre part, seront rendus aux citoyens sous la**
24 **forme d'un « dividende carbone » afin d'accompagner socialement**
25 **la transition. Chaque citoyen recevra la même somme d'argent,**
26 **mais comme ses dépenses dépendent de sa consommation, celui**
27 **qui polluera peu verra ses revenus augmenter, au contraire de celui**
28 **qui polluera beaucoup. Le principe pollueur-payeur sera ainsi**
29 **concrétisé.**

1 Les tiers-investisseurs agréés par les Régions emprunteront l'argent à
2 taux zéro et sur une période suffisamment longue auprès d'un fonds
3 d'investissement public.

4 Nous augmenterons l'efficacité énergétique et climatique des
5 équipements industriels et domestiques grâce à des améliorations
6 technologiques — les lampes LED, par exemple — ou en recourant à la
7 domotique — pour éclairer uniquement les pièces utilisées, régler
8 l'intensité du chauffage et de l'éclairage en fonction des besoins. Cette
9 régulation sera bénéfique au citoyen puisqu'elle diminuera sa facture et
10 sera bénéfique à son environnement.

11 L'énergie est dès lors un des principaux enjeux de souveraineté
12 nationale, pas une question technique secondaire. Nous ne pourrons
13 jamais nous en passer. Notre société peut surmonter des crises
14 économiques, faire face à des catastrophes environnementales, mais
15 elle s'effondrera si elle doit en manquer. En matière énergétique,
16 l'absence de vision claire et robuste des gouvernements fragilise
17 durablement notre indépendance énergétique, notre compétitivité et
18 notre pouvoir d'achat par des prix non maîtrisables. Cette vision doit
19 s'inscrire sur le long terme et s'appuyer sur l'évolution des
20 connaissances et découvertes scientifiques.

21

1 Nous souhaitons travailler au développement des énergies
2 renouvelables : le vent, le soleil, l'eau et certains types de biomasses.
3 Nous voulons exploiter mieux leur potentiel. La difficulté actuelle est de
4 capter ces énergies pour qu'elles puissent être utilisées quand nous en
5 avons besoin plutôt que lorsqu'elles sont produites. Il s'agit
6 d'encourager la recherche à ce niveau, mais aussi de faire preuve
7 d'agilité énergétique et de moduler notre consommation en fonction
8 de sa disponibilité. Pour cela, l'installation de compteurs intelligents est
9 nécessaire et urgente. Nous souhaitons favoriser la proximité
10 énergétique en évoluant vers un réseau électrique décentralisé,
11 composé de communautés énergétiques locales investissant dans des
12 unités de production d'énergie renouvelable. Le rapprochement entre
13 le lieu de production et de consommation permettra d'économiser un
14 volume d'énergie considérable car celle-ci se perd sur de longues
15 distances.

16
17

18 **Un mix énergétique**

19 **« renouvelable – nucléaire »**

20 **La lutte contre le dérèglement climatique et la sécurité**
21 **d'approvisionnement doivent être les priorités de notre politique**
22 **énergétique. Il faut dresser un bilan complet et évolutif des**
23 **besoins énergétiques nationaux et des ressources**
24 **supranationales, de leur cout réel et des alternatives (isolation,**
25 **mobilité...) **Un investissement important et urgent dans les****
26 **énergies renouvelables est fondamental, y compris le stockage,**
27 **mais celles-ci doivent donc être complétées par des énergies**
28 **aussi neutres en carbone que possible, comme le nucléaire. Le**
29 **maintien en activité des réacteurs nucléaires sains (selon les**
30 **conditions de sécurité définies par l'AFCN) est donc souhaitable**



1 **afin de limiter la construction de centrales au gaz. A plus long**
2 **terme, notre approvisionnement énergétique doit être assuré par**
3 **un mix énergies renouvelables et centrales nucléaires de nouvelle**
4 **génération.**

1 Limiter le dérèglement climatique postule un changement de modèle
2 économique et requiert également des avancées technologiques,
3 notamment dans le domaine de l'hydrogène, dans le traitement des
4 déchets et dans la recherche nucléaire. Remplacer l'énergie fossile
5 uniquement par de l'éolien et du photovoltaïque n'est pas réaliste à
6 court terme. D'ici 2050, complémentaires aux énergies
7 renouvelables, nous aurons donc besoin d'innovations technologiques
8 permettant de résoudre l'équation de la décarbonation. Le soutien à la
9 recherche sera essentiel, entre autres dans le domaine du nucléaire qui
10 peut redevenir une énergie d'avenir. L'Europe est à la pointe de la
11 recherche sur la fusion nucléaire. Une nouvelle génération de centrales
12 nucléaires — « Small Modular Reactor » et réacteurs à neutrons rapides
13 — est en plein développement. Nous refusons de fermer la porte, pour
14 des raisons idéologiques, à la construction de nouvelles centrales
15 nucléaires qui se révéleraient bénéfiques pour l'environnement. Celles-
16 ci pourront faire l'objet d'une coordination européenne notamment
17 quant à leur réparation géographique. A plus long terme, nous
18 soutenons la poursuite d'un mix énergétique composé exclusivement
19 d'énergies renouvelables et de technologies décarbonées.

20 La majorité de nos centrales nucléaires sont anciennes, même si elles
21 ont été parfaitement entretenues. Il n'y a pas de raison d'interrompre
22 leur utilisation tant que la sécurité peut être entièrement garantie à un
23 coût raisonnable. C'est certainement le cas de Doel 4 et Tihange 3. Elles
24 pallieront l'instabilité des énergies renouvelables et assureront une
25 transition sans désastre économique et social. En outre, les abandonner
26 entraînerait la fin de notre autonomie énergétique et une grande
27 insécurité sur les prix pour les ménages et les entreprises. Enfin, se
28 reposer sur les énergies renouvelables, dépendantes notamment des
29 circonstances atmosphériques demande de renforcer l'interconnexion
30 entre les réseaux européens d'énergie ainsi qu'avec les Etats voisins. Un

1 véritable partenariat pour l'énergie doit être mis en place dans le cadre
2 de la politique de voisinage de l'Union européenne.

3 Prendre soin de la nature implique le respect du monde animal. Nous
4 souhaitons inscrire leur bien-être dans notre Constitution. « On
5 reconnaît le degré de civilisation d'un peuple à la manière dont il traite
6 ses animaux », écrivait Gandhi. Les animaux sont des êtres dotés de
7 sensibilité au même titre que l'être humain.

8 Nous nous devons d'assurer leur protection et leur bien-être en tant
9 qu'êtres sensibles en imposant à l'ensemble des autorités publiques de
10 veiller à leur bien-être, ce qui implique qu'ils puissent boire et manger
11 en suffisance, avoir du confort et des soins de santé ; vivre en sécurité
12 et exprimer les comportements naturels propres à l'espèce. Cette
13 protection doit être assurée dans les exploitations d'élevage. Les
14 personnes reconnues coupables de maltraitance envers les animaux ne
15 pourront plus en détenir.

16 Cette attention au bien-être animal doit également être prise en
17 compte lorsque nous exerçons nos libertés les plus fondamentales. Il
18 nous semble donc essentiel de permettre la perpétuation de pratiques
19 issues de traditions séculaires comme l'abattage rituel des animaux
20 dans le cadre des cultes juifs et musulmans tout en cherchant à les
21 concilier avec le respect du bien-être animal. La Cour de justice de
22 l'Union européenne s'est prononcée en ce sens, en reconnaissant que
23 l'obligation d'un étourdissement préalable à l'abattage ne constituait
24 pas une ingérence disproportionnée dans la liberté de culte et pouvait
25 se justifier. La liberté de culte et le bien-être animal ont été jugés
26 conciliables dès lors que l'on opte pour des techniques d'intervention
27 (étourdissement réversible et non susceptible d'entraîner la mort) qui
28 permettent de respecter le rite religieux tout en évitant au maximum
29 toute souffrance animale, même brève, comme divers pays à travers le
30 monde le pratiquent déjà. Cette approche doit être privilégiée et être

1 appréhendée à l'aune des réalités de l'exercice de la compétence
2 régionale et de l'évolution des techniques d'intervention. Les efforts
3 pour améliorer ces techniques afin d'annihiler toute souffrance animale
4 doivent se poursuivre compte tenu de la diversité des animaux abattus.
5 Nous estimons qu'il serait certainement utile d'ouvrir un débat large sur
6 la question de la souffrance animale, et pas uniquement dans l'exercice
7 de sa foi.

8 La crise climatique et environnementale exige un volontarisme sans
9 précédent. Protéger le climat et la biodiversité nécessitera des efforts
10 conjoints, tant des acteurs publics et privés, mais aussi des États
11 nationaux et des institutions internationales. Les Traités internationaux,
12 à commencer par celui de Paris, sont essentiels, mais doivent
13 s'accompagner de dispositifs contraignants et de sanctions. Les pays
14 plus développés ont la responsabilité de soutenir les pays moins
15 prospères. Ceux qui disposent de forêts primaires, véritables poumons
16 de notre planète, devront être rétribués internationalement s'ils
17 acceptent de les préserver plutôt que de les exploiter. Nous voulons
18 que l'Europe prenne le leadership de la lutte contre le dérèglement
19 climatique et de la politique énergétique, sans attendre un
20 hypothétique consensus international. Celle-ci doit être un des moteurs
21 de la construction européenne. Le Green Deal, annoncé lors de l'entrée
22 en fonction de l'actuelle Commission, doit être placé au cœur de la
23 relance économique et recevoir les financements nécessaires.

2. PRENDRE SOIN DE LA SANTE DES CITOYENS

« Il y a des choses qu'on ne voit comme il faut, qu'avec des yeux qui ont pleuré », écrit Henri Lacordaire. La pandémie a douloureusement rappelé que la santé est un de nos biens les plus précieux. Ce n'est pas pour rien que nous nous souhaitons « Bonne santé ! » chaque premier janvier. Or notre système de santé est en crise. Les mesures prises pour limiter la croissance des dépenses et la recherche de rentabilité ont détérioré structurellement les conditions de travail du personnel soignant et entraîné une déshumanisation des soins. La pandémie a encore aggravé la situation. Les héros des premières semaines se sont épuisés au fil des vagues successives de contaminations à force de gérer des patients inquiets et des familles que les mesures d'isolement – aussi justifiées étaient-elles sur le plan sanitaire – désespéraient. Leur charge de travail a explosé d'autant plus que des membres du personnel soignant étaient eux-mêmes parfois contaminés ou en burn-out.

Régénérer le vivant nécessite de privilégier la santé des citoyennes et des citoyens, mais aussi de valoriser ceux qui en prennent soin. L'ensemble des politiques à quelque niveau de pouvoir que ce soit doit être analysé par le prisme de leur impact sur notre santé. Le renforcement de notre système de soins est indispensable pour affirmer et reconnaître notre droit à la vulnérabilité. Nous pouvons être faibles, nous pouvons tomber malades, nous pouvons vieillir, nous pouvons nous retrouver en situation de handicap. Faire société ne s'adresse pas uniquement aux personnes jeunes et en bonne santé. L'accès aux soins de santé témoigne de notre solidarité et de notre humanité. À ce titre, les soutiens aux personnes victimes de maladies rares ne doivent plus être marginaux.

1 Un refinancement massif du secteur, en ce compris de la santé mentale,
2 est, à nos yeux, une nécessité. Celui-ci sera structurel et prioritaire. Il
3 doit s'envisager dans des proportions dignes du Plan de relance
4 économique mis en œuvre dans le pays à l'invitation de l'Europe. Il
5 s'agira d'engager du personnel supplémentaire afin d'alléger la
6 pression à laquelle les travailleuses et les travailleurs sont soumis, pour
7 qu'ils puissent offrir un accompagnement adéquat aux patients. Nous
8 voulons améliorer les conditions de travail du secteur et reconnaître sa
9 pénibilité pour renforcer l'attractivité des professions de soins et
10 remédier aux situations de pénurie. Cet investissement contribuera
11 massivement à la création de nouveaux emplois essentiels dans le lien
12 à l'autre.

13 Nous voulons que celles et ceux qui viendront après nous puissent avoir
14 accès à un médecin. Il est essentiel de soutenir les jeunes qui décident
15 de s'engager dans des études exigeantes. Nous supprimerons le
16 concours d'entrée et le numerus clausus limitant l'accès à la profession
17 des médecins et des dentistes. Celui-ci est une aberration. Des jeunes
18 sont empêchés de s'engager dans la carrière de leur choix et il faut
19 embaucher des médecins étrangers pour faire fonctionner les hôpitaux.
20 Le nombre de communes en pénurie de médecins augmente chaque
21 année.

1 La Belgique traite mal ses infirmières et infirmiers. Par rapport à la
2 norme européenne, elles et ils sont chargés de deux fois plus de
3 patients. À 40 ans, il ne reste que 50% des diplômés qui avaient
4 commencé à travailler en l'hôpital. Nous en manquons cruellement.
5 Nous voulons remédier à cette pénurie, criante sur tout le territoire en
6 les revalorisant. Nous voulons faire évoluer les normes d'encadrement
7 et de condition de travail pour qu'ils aient plus de temps pour s'occuper
8 correctement des patients. Nous souhaitons étudier et objectiver sans
9 tabou la pénibilité du travail des infirmières et infirmiers, des aides-
10 soignantes et aides-soignants ainsi que la question de la
11 reconnaissance des maladies professionnelles qui pourraient y être
12 liées. Cette double approche devrait d'ailleurs concerner plus largement
13 les métiers exercés plutôt par des femmes, comme celui des éducatrices
14 ou des techniciennes de surface, etc.

15

16 **Plus de soignantes et de soignants, une** 17 **meilleure rémunération**

18 **Nous voulons soutenir les soignants et augmenter leur nombre en:**
19 **— pérennisant le fonds « blouses blanches » pour une**
20 **augmentation du personnel infirmier ;**
21 **— supprimant la limitation des numéros INAMI (numerus clausus) ;**
22 **— assurant une couverture territoriale tenant compte du nombre**
23 **d'habitants et du type de population ;**
24 **— révisant les normes d'encadrement pour augmenter le nombre**
25 **de soignants sur le terrain ;**
26 **— revalorisant le salaire des fonctions moins bien rémunérées**
27 **comme celles d'infirmière ou d'infirmier, d'aide logistique, d'aide-**
28 **pharmacien et d'aide pharmacienne, ou d'aide-soignant et d'aide-**
29 **soignante, d'aide et soins à domicile ainsi que le statut d'aidant**
30 **proche ;**

- 1 — révisant les normes d'encadrement hospitalier, en maison de
2 repos et en maison de repos et de soins, c'est-à-dire augmenter le
3 nombre d'infirmières et d'infirmiers par lit/place ;
4 — révisant la nomenclature pour revaloriser le temps consacré à la
5 communication entre médecin et patient et rééquilibrer les
6 rémunérations des prestations intellectuelles par rapport aux actes
7 techniques ;
8 — augmentant le financement des médecins généralistes et
9 renforçant leur rôle de première ligne ;
10 — obligeant tous les médecins – quel que soit leur statut –
11 conventionnés ou non – à réserver une plage horaire d'une demi-
12 journée où ils appliquent le tarif de la convention ;
13 — permettant à chacun d'avoir accès aux médicaments nécessaires,
14 y compris non remboursés ;
15 — reconnaissant la pénibilité des métiers de soins et en facilitant
16 leur fin de carrière.
17
18

1 La revalorisation des métiers du soin passera par une revalorisation
2 financière et par une meilleure répartition des rémunérations entre
3 médecins et avec les autres catégories de personnel soignant. Elle
4 s'accompagnera d'une révision du financement des actes médicaux.
5 Nous souhaitons mettre fin à la surconsommation médicale et
6 revaloriser les actes intellectuels — écoute, diagnostic... — par rapport
7 aux actes techniques. Cela assainira le budget de la santé, en mettant
8 un terme à la multiplication d'exams inutiles, en assurant une plus
9 grande équité entre les spécialités médicales et en affirmant qu'il s'agit
10 de soigner des personnes et non des maladies. Nous souhaitons revoir
11 l'organisation de notre système de santé en renforçant la place de la
12 médecine générale. Nous voulons mettre le médecin généraliste au
13 centre comme pivot de la coordination autour du patient.

14
15 Nous voulons que la lutte contre le cancer devienne une priorité de
16 notre politique de santé. Elle nécessite de renforcer tant les mesures
17 préventives que curatives. Nous voulons nous inscrire pleinement dans
18 la stratégie européenne assurant aussi une coopération entre les Etats
19 membres, notamment dans l'accès aux soins transfrontaliers.

20 Nous souhaitons porter une attention accrue à la santé des femmes et
21 à la recherche sur les maladies spécifiquement féminines, comme
22 l'endométriose, les cancers du sein et de l'ovaire. La formation des
23 professionnels de la santé doit comporter une sensibilisation aux
24 questions de genre, avec une attention particulière à toutes les formes
25 de violences, y compris, gynécologiques et obstétricales. Nous voulons
26 que l'empathie et l'intelligence émotionnelle occupent une place
27 centrale dans le cursus du futur personnel soignant.

28 L'hôpital doit être réformé en réussissant les regroupements en réseaux
29 tels qu'ils sont en cours. L'indépendance de gestion de chaque hôpital
30 devrait être organisée sous forme d'ASBL, le pouvoir politique jouant
31 son rôle de régulateur.

1 Afin d'assurer la liberté de mouvements des soignants d'un hôpital à
2 l'autre dans le réseau, un statut identique pour ceux-ci devrait être ob-
3 tenu quel que soit le pouvoir organisateur de l'hôpital.

4 Dans le domaine des nouvelles technologies, nous voulons que la
5 Belgique devienne un leader en e-santé. Elle en a tous les atouts : un
6 personnel hautement qualifié, une renommée internationale dans les
7 études cliniques et un système de soins de santé relativement enviable.
8 Le numérique offrira un gain d'efficacité dans l'administration et
9 l'organisation pratique des organismes de soins, mais également, au
10 sein de la population, en offrant un suivi personnalisé. Il facilitera le
11 traitement des données médicales dans le respect de la vie privée et de
12 la protection des données personnelles et préviendra le développement
13 de certaines pathologies.

14 Nous voulons également que notre politique de santé se fonde
15 prioritairement sur le respect de la dignité des malades, sur la
16 prévention dont la gestion active de l'immunité et que 4 à 5% au moins
17 des dépenses de santé de la sécurité sociale y soient consacrées. La
18 prévention commence par une alimentation de qualité accessible à
19 tous, en supprimant la TVA sur ces aliments (singulièrement les fruits et
20 légumes issus de l'agriculture locale).

21 Nous voulons passer progressivement à une agriculture sans pesticides
22 et respectueuse de la conservation des sols. Cette transition sera
23 réalisée par étapes pour laisser du temps aux agriculteurs. Il s'agit de
24 réformer avec eux et non contre eux. La recherche et le développement
25 d'alternatives seront soutenus et notamment le développement de
26 variétés mieux résistantes aux maladies, sans préjudice de la liberté de
27 choix des semences et à condition qu'elles ne portent pas atteinte à la
28 santé des citoyens et à la biodiversité. La concertation avec les secteurs
29 agricole, industriel, de la distribution et les consommateurs prendra en
30 compte le quotidien des agriculteurs en leur permettant de s'adapter

1 aux nouvelles contraintes de la société. Nous reverrons les critères
2 d'octroi ainsi que le calcul des aides européennes et régionales aux
3 agriculteurs en ce sens. L'objectif est qu'en 2040 au plus tard, la
4 production belge soit idéalement labellisée 100% sans produits
5 phytosanitaires de synthèse nocifs pour l'environnement et la santé et
6 respectueuse de la conservation des sols, ou bio.

7 Nous proposons de créer un label pour que, lors de leurs achats, les
8 consommateurs distinguent les produits sans produits phytosanitaires
9 de synthèse nocifs pour l'environnement et la santé et respectueux de
10 la conservation des sols. Celui-ci sera développé à l'échelon national,
11 puis européen. Les pouvoirs publics pourraient imposer que seuls les
12 aliments en bénéficiant soient consommés dans les cantines scolaires
13 comme dans l'ensemble des collectivités publiques, afin de favoriser les
14 producteurs locaux.

1 En 2030 au plus tard, les produits agricoles importés en Belgique
2 devraient être garantis sans résidu de pesticides. Cela permettrait de
3 préserver la santé des consommateurs et d'éviter une concurrence
4 déloyale pour les producteurs du pays.

5 Se passer de produits phytosanitaires de synthèse nocifs pour
6 l'environnement et la santé et améliorer la conservation des sols
7 nécessite plus de travail, un suivi plus fin et fréquent des cultures ainsi
8 que des traitements « chirurgicaux ». Nous mettrons sur pied un
9 système de primes pour que les agriculteurs puissent investir dans des
10 appareils intelligents, totalement ou partiellement autonomes. Nous
11 encouragerons la digitalisation en octroyant des primes à l'acquisition
12 de machines électriques et à l'installation d'unités de production
13 d'énergie renouvelable et de bornes de recharge. Cette transition ne
14 devra pas fragiliser financièrement les agriculteurs. Leur métier doit
15 garantir un revenu décent et rester attractif pour les jeunes générations
16 ; au besoin, la réintroduction de systèmes de quotas sera envisagée.

17 Un des enjeux majeurs pour notre agriculture wallonne est la
18 transmission des fermes, à la base de notre souveraineté alimentaire.
19 Nous voulons éviter une concentration accrue des moyens de
20 production et une homogénéisation des modèles agricoles et des
21 campagnes. Il y a donc lieu de réguler le marché foncier agricole pour
22 éviter toute spéculation, et de financer un dispositif de transmission des
23 fermes.

24 Une agriculture raisonnée, dont nous voulons conserver le caractère
25 familial, demandera plus de travailleurs par hectare que l'agriculture
26 intensive. Nous renforcerons l'attractivité du métier en assurant un
27 revenu décent aux agriculteurs, grâce au développement de chèques-
28 repas pour des aliments respectant des normes de qualité nutritive et
29 environnementale. La réglementation européenne et les contrôles en
30 matière de travail saisonnier seront durcis pour protéger les travailleurs

1 et réduire le risque de dumping social. Nous voulons que le montant
2 des aides de la Politique Agricole Commune soit adapté au niveau de
3 vie et aux charges sociales de chaque État.

4 Enfin, nous souhaitons instaurer des normes de qualité plus élevées sur
5 les aliments importés et un mécanisme d'ajustement aux frontières de
6 l'Europe pour protéger les produits agricoles européens des produits
7 importés de pays non européens « low cost » à l'empreinte carbone
8 plus élevée et aux normes de qualité sanitaire plus aléatoires. Cela
9 favorisera un juste prix des biens alimentaires et une rémunération
10 équitable des agriculteurs.

11 La prévention passe également par une hygiène de vie et une attention
12 portée au corps. Aucun épanouissement n'est possible sans lui. Il ne
13 peut se réduire à un véhicule dans lequel il suffit de remettre du
14 carburant ou de remplacer à l'envi les pièces détruites.

15 Le sport et l'activité physique sont essentiels à notre santé, tout comme
16 notre bien-être affectif et sexuel. Nous voulons, que dès l'école, ces
17 dimensions soient prises en compte en revalorisant l'éducation
18 physique — par l'octroi d'heures supplémentaires — afin de lutter
19 contre les effets néfastes de la sédentarité, ainsi que l'éducation à la vie
20 relationnelle, affective et sexuelle — en y abordant également des
21 questions de genre, d'égalité et de sexisme. La consommation excessive
22 notamment à son domicile, d'alcool, de tabac ou de drogue est le signe
23 d'un mal-être préoccupant qui se manifeste parfois dès l'adolescence.
24 La lutte contre les assuétudes sera un de nos combats prioritaires.

25 L'acceptation du corps passe par la libération de la tyrannie des
26 stéréotypes, de l'image véhiculée par les publicités, des photos
27 retouchées ou les filtres sur les smartphones qui nous confrontent à des
28 corps irréels. Nous voulons que, lorsque des photos sont retouchées,
29 cela soit systématiquement indiqué.

1 Nous souhaitons favoriser une plus grande ouverture à la diversité des
2 orientations sexuelles et des identités de genre pour permettre à
3 chacune et chacun de vivre dans un environnement bienveillant et
4 propice à son développement. Nous affirmons que la sexualité participe
5 à la réalisation de chaque être humain, qu'elle soit l'expression d'un
6 amour partagé ou d'une recherche commune de plaisir. Chacune et
7 chacun a droit à une vie sexuelle épanouie, dans le respect de l'autre.
8 L'accès à la contraception, pour les femmes comme pour les hommes,
9 est un droit fondamental et doit être pleinement remboursé. Le droit à
10 la sexualité doit également être reconnu aux personnes en situation de
11 handicap. Nombreuses sont celles qui éprouvent en effet encore
12 aujourd'hui des difficultés à accéder à une vie affective et relationnelle
13 épanouie. Nous plaidons pour un apprentissage renforcé de l'EVRAS
14 adapté aux différents types de handicap et pour un débat sans tabou
15 sur la question des soins sexuels aux personnes handicapées.

16

17 **Le droit à la sexualité pour les personnes en** 18 **situation de handicap**

19 **Les personnes en situation de handicap doivent recevoir, à leur**
20 **demande, des soins sexuels de personnes qualifiées et formées**
21 **continuellement lorsqu'elles ne peuvent développer par elles-**
22 **mêmes des relations intimes. Si certaines associations organisant**
23 **cet accompagnement reçoivent des subsides publics, il manque**
24 **toujours un cadre légal pour que l'accompagnement sexuel ne soit**
25 **plus assimilé à de la prostitution mais reconnue comme un soin.**
26 **Aujourd'hui, trop peu d'institutions permettent aux personnes**
27 **qu'elles accueillent d'y avoir accès.**

1 La politique de santé doit s'intéresser tout autant au bien-être mental
2 et physique, étroitement liés. Le stress au travail est aujourd'hui un des
3 principaux problèmes de santé publique. Le travail devrait être un lieu
4 de réalisation de soi. Pourtant le nombre de burn-out ou de troubles
5 mentaux n'y a jamais été aussi élevé. La santé mentale des jeunes est
6 également préoccupante. La société leur semble au bord de
7 l'effondrement et ils ne se sentent plus en adéquation avec nos modes
8 de vie.

9 Les jeunes méritent une reconnaissance sociale pour la solidarité dont
10 ils ont fait preuve alors qu'eux-mêmes ne risquaient statistiquement pas
11 grand-chose. Les confinements successifs liés à la pandémie les ont
12 privés de relations sociales à un âge où elles sont déterminantes pour
13 leur épanouissement. Fin 2021, plus d'un jeune sur deux déclarait avoir
14 des difficultés psychologiques. Actuellement, les services psychiatriques
15 qui les concernent sont débordés, alors même qu'ils renoncent souvent
16 à consulter par peur de la stigmatisation. Nous voulons apaiser les
17 tensions sociales et être à l'écoute des nouvelles générations afin de
18 leur rendre confiance dans l'avenir, dans leur avenir.

19 Il est essentiel de renforcer l'offre de soins à leur intention. Une
20 meilleure compréhension des causes profondes de leur mal-être et de
21 ce qui les oppresse est indispensable pour pouvoir y remédier, surtout
22 quand on sait que ce mal-être oscille parfois entre harcèlement scolaire
23 et tentatives de suicide. L'omniprésence des réseaux sociaux renforce
24 certainement les problèmes de harcèlement et de déficit de l'estime de
25 soi. La cyberdépendance vient s'ajouter aux dépendances plus
26 traditionnelles.

27 **3. PRENDRE SOIN DES AINÉS ET LES RECONNAÎTRE COMME** 28 **ACTEURS DE LEUR VIE**

29 D'ici 2040, plus d'une personne sur cinq aura plus de 67 ans. L'allonge-
30 ment de notre espérance de vie est l'une des plus belles avancées de

1 nos sociétés. Vieillir ne signifie pas mourir à petit feu, mais vivre plus
2 longtemps. Nous voulons valoriser l'apport de nos aînés et leur exper-
3 tise. Nous voulons leur permettre de vivre en pleine autonomie et dans
4 le respect des choix de chacune et chacun.

5 Dans une société tentée par le jeunisme, l'importance de l'expérience
6 doit être rappelée. Bien avant la pension, les travailleuses et les
7 travailleurs plus âgés sont trop vite poussés vers la sortie, alors qu'ils
8 veulent encore apporter énormément à la société. Nous encouragerons
9 leur présence dans le monde du travail en aménageant les conditions
10 et le rythme, en privilégiant les fonctions d'encadrement et de
11 transmission, mais aussi en leur permettant d'accéder à
12 l'entrepreneuriat, en évitant que le passage d'un statut d'employé à
13 celui d'indépendant les pénalise sur le plan de la pension. Nous voulons
14 encourager la réduction des charges sociales qui défavorisent le
15 maintien à l'emploi des travailleurs âgés. C'est à la fois une question de
16 respect à leur égard et une manière de permettre à chacun de
17 contribuer au bien commun.

1 L'activité des séniors ne se limite pas au travail. Elle ne prend pas fin à
2 la pension. Nombreux sont ceux qui s'engagent dans des associations,
3 s'investissent sur le plan familial en soutenant leurs enfants dans
4 l'éducation de leurs propres enfants. Ces liens intergénérationnels
5 renforcent la cohésion sociale. Nous voulons les stimuler et les
6 encourager. Nous souhaitons promouvoir la création dans les
7 communes de lieux de rencontres conviviaux, dont des maisons des
8 aînés, à proximité des maisons de jeunes, et l'organisation d'activités
9 intergénérationnelles.

10 Nous penserons l'aménagement du territoire en termes de mixité
11 générationnelle. Nous voulons aider nos aînées et nos aînés à rester le
12 plus longtemps chez eux. Tout nouveau logement sera conçu pour qu'il
13 soit possible d'y vivre avec une autonomie réduite, par exemple en
14 s'assurant de la possibilité d'y installer un élévateur ou de diviser
15 l'habitation pour y accueillir un locataire plus jeune. Les adaptations du
16 logement pourraient d'ailleurs être partiellement prises en charge par
17 la sécurité sociale. Nous voulons développer l'aide aux personnes par
18 une offre de soins adéquate ou une assistance pour les courses ou un
19 rendez-vous médical. Nous mettrons sur pied une assurance
20 autonomie, intégrant ces coûts au sein de la sécurité sociale. Nous
21 voulons instaurer un contrôle accru du bien-être des personnes âgées
22 qui résident dans des maisons de repos ou des maisons de repos et de
23 soins.

1

2 **Séniors à domicile grâce à l'assurance**
3 **autonomie**

4 **Nous souhaitons développer une couverture sociale spécifique**
5 **destinée notamment à maintenir l'autonomie des aînées et aînés**
6 **à domicile. L'assurance autonomie constituera un nouveau droit**
7 **et sera divisée en deux branches : l'intervention à domicile et**
8 **l'octroi de l'Allocation Forfaitaire Autonomie. L'intervention à**
9 **domicile donne le droit pour une personne en perte d'autonomie**
10 **momentanée ou durable, quel que soit son âge, à l'aide à**
11 **domicile (aide-ménagère, aide familiale, garde à domicile ou**
12 **aidant proche). Le montant de l'Allocation Forfaitaire Autonomie**
13 **(AFA) est, quant à lui, calculé sur base du niveau d'autonomie de**
14 **la personne. Cette assurance autonomie sera complètement**
15 **intégrée à la Sécurité Sociale. Ce nouveau droit sera financé par**
16 **une contribution obligatoire dès 26 ans et qui sera en partie**
17 **proportionnelle aux revenus individuels.**

1

2 Toute personne âgée doit bénéficier d'une pension suffisante, garante
3 de son autonomie et d'une vie décente. Les périodes assimilées à des
4 périodes de travail doivent être revalorisées et prises en compte pour
5 le calcul de la pension. Un montant minimal de 1500 euros net indexé
6 sera assuré indépendamment du parcours professionnel. La pension
7 valorisera le travail ! Nous accompagnerons ceux qui entreprennent. Un
8 indépendant ayant travaillé toute sa carrière ne recevra plus une
9 pension inférieure à celle d'un chômeur de longue durée.

10 La digitalisation représente un progrès pour tout le monde et particu-
11 lièrement pour les aînés. Elle libère de la contrainte des distances, per-
12 met de maintenir des contacts avec les proches même éloignés, facilite
13 l'accès quasi instantané à quantité d'informations... Elle a également un
14 impact positif pour le climat en limitant les déplacements et la consom-
15 mation de papier. Mais, comme pour tout progrès, il y a un revers à la
16 médaille : la disparition de services de proximité, comme une poste, une
17 gare, une banque, une mutuelle ou une administration, réduit l'autono-
18 mie des personnes peu familiarisées aux nouvelles technologies.

19 La fracture numérique est souvent une fracture générationnelle. Nous
20 souhaitons aider les publics fragilisés et seniors pour l'achat de matériel
21 informatique ainsi que son utilisation afin de réduire la fracture numé-
22 rique. Les problèmes concernent non seulement le manque d'équipe-
23 ment, mais surtout la faiblesse des connaissances. C'est notamment sur
24 le plan local qu'il faut agir en stimulant les Espaces Publics Numériques
25 (EPN) pour qu'ils mettent à disposition des aînés des ordinateurs et im-
26 primantes, et les accompagnent dans l'apprentissage de l'utilisation des
27 applications, en particulier des applications des administrations pu-
28 bliques. Ces Espaces seront aussi attentifs à assister des personnes por-
29 teuses de handicap.

- 1 Nous demandons aussi le maintien d'alternatives non-digitales, la
- 2 possibilité de continuer à recevoir les documents en format papier sans
- 3 coût supplémentaire, ou encore un accès téléphonique aux services :
- 4 rapide, personnalisé et convivial.

CREER DU SENS

La régénération de la culture

1 La culture est l'épanouissement de ce qu'il y a de meilleur dans la
2 nature. Elle distingue les êtres humains des autres êtres vivants et fait
3 d'eux des personnes à part entière. Elle façonne leur éducation. Elle leur
4 permet de dépasser les instincts et les pulsions. Elle les invite à
5 déterminer quand ils peuvent chercher la satisfaction de leurs désirs et
6 quand ils doivent les réfréner. Elle les pousse à interroger le monde où
7 ils vivent et à donner du sens à leur existence.

8 La régénération de la culture implique de faire de l'éducation un axe
9 central du développement humain. L'éducation est incontestablement
10 la mère de toutes les politiques.

11 La régénération de la culture est aussi celle de la culture sociétale. Nous
12 voulons vivre dans une société qui favorise l'esprit d'initiative et la
13 participation de tous, une société où chacune et chacun s'efforce de
14 faire de son mieux, une société où la valeur d'une personne dépend de
15 ce qu'elle réalise, de ce qu'elle apporte aux autres et à la collectivité,
16 pas de ce qu'elle possède.

17 **1. LA CULTURE, UN BESOIN ESSENTIEL**

18 La Belgique a un rapport particulier à l'art, puisqu'elle est née, il y a près
19 de 200 ans dans un théâtre. Les récentes crises ont montré que les
20 citoyennes et les citoyens avaient considérablement besoin de culture.
21 Elle ouvre un espace d'émotions et de beauté qui aide l'humain à vivre.
22 Elle désamorce la violence sociale par une parole transposée. Elle
23 permet aux humains de dire et se dire, de parler du monde dans lequel
24 ils vivent, d'imaginer comment celui-ci pourrait se transformer, que ce
25 soit dans les livres, sur les scènes de théâtre, d'opéra ou de cirque, par
26 le biais de la peinture, de la sculpture, des installations, en dansant, en
27 jouant de la musique, en réalisant des films, des créations
28 radiophoniques...



1 Cette faculté d'imagination est subversive, c'est elle qui provoque les
2 découvertes et les révolutions. Ce n'est pas pour rien que les dictatures
3 et les régimes autoritaires s'attaquent en premier aux artistes. Le niveau
4 de démocratie et de respect des libertés d'un État se mesure à la vivacité
5 de sa culture.

6 La culture, dans notre pays, a trop souvent été considérée comme une
7 politique publique accessoire, une variable d'ajustement des crises
8 sanitaires ou des contraintes budgétaires. Nous voulons qu'elle joue un
9 rôle pivot dans l'arsenal des politiques publiques.

10 Nous voulons réaffirmer le droit inaliénable de tous les citoyens et
11 citoyennes à la culture, dès le plus jeune âge. Nous voulons renforcer,
12 dès la crèche, et ensuite à l'école maternelle, primaire et secondaire
13 comme dans le supérieur, des résidences d'artistes — plasticiens,
14 musiciens, artistes de théâtre, de danse, de cirque, cinéastes... Leur
15 présence ne sera plus marginale mais inscrite dans le cursus scolaire en
16 écho au Pacte pour un Enseignement d'excellence. Ainsi tous les jeunes,
17 quelles que soient leurs appartenances sociales et culturelles, seront
18 familiarisés à un langage, à des techniques, à une rigueur. Nous
19 encouragerons également des résidences d'artistes dans les maisons de
20 retraite, les écoles d'alphabétisation, les maisons maternelles qui
21 accueillent les femmes victimes de violences conjugales avec leurs
22 enfants.

1 En outre, nous offrirons chaque année des chèques-culture aux
2 citoyennes et citoyens, à l’instar de ce qui fut pratiqué avec les chèques-
3 sport. Ils les inciteront à découvrir des créations, des histoires et des
4 rapports au monde dans des institutions et des lieux culturels labellisés.
5 Ils pourront être également utilisés pour se familiariser à la pratique
6 d’une discipline : danse, dessin, théâtre, cirque, musique au sein
7 d’associations. Nous souhaitons également maintenir et réinstaurer des
8 réductions pour les musées, les théâtres, les concerts et toute activité
9 culturelle pour les aînés.

10 Nous soutiendrons publiquement les artistes par des actes et des
11 paroles qui affirmeront qu’ils ne passent pas après le secteur
12 économique, comme s’ils n’avaient droit de cité qu’en période de
13 prospérité. Nous refinancerons la culture pour qu’elle puisse être
14 multiple, de haut niveau, tout en restant accessible à un large public.
15 Après ce qui a été accompli en faveur des théâtres, des musées et des
16 bibliothèques et qui doit encore s’amplifier, il s’agit de soutenir mieux
17 les artistes et les compagnies. Ce sont eux qui créent et cherchent. Il est
18 essentiel qu’ils ne soient pas pieds et poings liés aux directions des
19 institutions. Nous augmenterons les dotations aux projets et créerons
20 un véritable statut d’artiste qui ne soit pas qu’une version améliorée de
21 l’allocation de chômage. Nous augmenterons les bourses de recherche
22 qui permettent aux artistes de se familiariser à des techniques, à des
23 cultures, à des formes nouvelles et développer un langage novateur.

24 Nous voulons aussi largement diffuser le travail de nos artistes en
25 Europe et à l’international pour qu’ils puissent conquérir de nouveaux
26 publics. Nous augmenterons l’aide à la mobilité, mais aussi les échanges
27 artistiques européens et internationaux. Le soutien à la créativité sous
28 toutes ses formes sera au cœur de notre action.

2. UNE ECOLE DE L'EXCELLENCE POUR TOUTES ET TOUS

L'école est un des lieux où l'on apprend à entrer en relation avec les autres, où l'on devient citoyen, où l'on acquiert les savoirs, les compétences, les savoir-faire et la culture qui permettront de prendre une part active dans la société. L'éducation doit aussi permettre à chaque élève de construire sa confiance en lui, une compréhension du monde et de la société, un esprit critique, le goût d'entreprendre et de développer sa créativité.

Faire de l'enseignement qualifiant un tremplin pour l'emploi

L'enseignement qualifiant sera un tremplin pour l'emploi et non une filière de relégation. L'enseignement qualifiant doit s'inscrire pleinement dans les objectifs généraux de l'enseignement de développement personnel, d'émancipation sociale, de citoyenneté responsable et, tout particulièrement, d'insertion dans la vie économique, sociale et culturelle. Nous le recentrerons sur une logique « métier », concentrée sur les trois dernières années du secondaire, et privilégierons les collaborations avec le monde de l'entreprise. Les cours communs (français, langues modernes, mathématiques, sciences...) des filières qualifiantes seront adaptés aux besoins du métier auquel les élèves se forment. Nous soutiendrons le développement des « soft skills » et restreindrons les options insuffisamment qualifiantes et prendrons en compte l'apparition de nouveaux métiers ainsi que le développement des technologies. Les synergies avec les Régions seront renforcées pour l'organisation de l'enseignement en alternance. La formation



- 1 **générale sera à charge de la Fédération Wallonie-Bruxelles tandis**
- 2 **que le lien avec les entreprises sera assuré par les Régions.**

1 L'accès à un enseignement de qualité est primordial pour assurer une
2 égalité des chances et permettre à chacune et chacun de trouver sa
3 place dans la société. L'école doit favoriser l'inclusion et l'émancipation.
4 C'est pourquoi nous adhérons au Pacte pour un enseignement
5 d'excellence dont la mise en œuvre doit être poursuivie et accélérée
6 afin de renforcer l'efficacité, la qualité et l'équité de l'enseignement.
7 Nous voulons que les jeunes de quinze ans, aient un niveau de
8 connaissances de base plus élevé, en ce compris ceux qui se destinent
9 à l'enseignement qualifiant.

10

11 Dès le plus jeune âge, nous déconstruirons les stéréotypes de genre qui
12 nourrissent les inégalités et les discriminations (formation du personnel
13 éducatif et enseignant aux biais de genre, réaménagement des cours
14 de récréation, enseignement des vies de femmes qui ont marqué
15 l'Histoire ...) pour viser l'égalité et que des jeunes filles n'hésitent pas à
16 s'orienter vers des formations qualifiantes dans des secteurs en pénurie,
17 d'avenir et stratégique, comme la construction, l'ingénierie ou les
18 métiers numériques, bastions essentiellement masculins. Nous
19 encouragerons l'inclusion des enfants porteurs de handicap et
20 renforcerons l'enseignement spécialisé notamment via de l'alternance
21 avec les entreprises qui sont en mesure de les accueillir ou avec les
22 entreprises de travail adapté. Plus généralement, nous pensons qu'une
23 collaboration entre le monde scolaire et le monde de l'entreprise est
24 essentielle pour élargir l'offre d'enseignement en alternance et donner
25 l'opportunité à des jeunes de s'épanouir et d'apprendre un métier.

26 L'enseignement est avant tout le lieu de la rencontre entre un
27 professeur et des élèves. Nous accorderons d'abord notre attention aux
28 enseignants. La pandémie, la succession des circulaires administratives,
29 la modification incessante des règles, l'obligation constante de
30 réinventer sa manière de donner cours, les inégalités croissantes entre
31 les élèves selon qu'ils aient ou non été malades, selon qu'ils étaient ou

1 non en mesure de travailler à distance, les ont épuisés. Nous voulons
2 renforcer la formation initiale ainsi qu'en cours de carrière. Il s'agit
3 d'allonger les études pour augmenter les périodes de stages pratiques
4 et la formation aux nouvelles dimensions du métier. Cet allongement
5 doit s'accompagner d'une revalorisation salariale pour renforcer
6 l'attractivité d'un métier aujourd'hui en forte pénurie.

7 Chaque année un nombre croissant d'heures n'est pas assuré parce que
8 les directions ne trouvent plus d'enseignants disponibles.

9 Aujourd'hui, s'assurer qu'il y ait un professeur dans chaque classe est
10 devenue un casse-tête constant! Le problème pourrait être
11 partiellement résolu si la revalorisation salariale s'accompagnait d'une
12 augmentation du nombre de périodes de cours données par un
13 enseignant, en particulier dans le secondaire.

14

15 **Des professeurs revalorisés :**
16 **une formation renforcée, un meilleur salaire,**
17 **plus de temps en classe**

18 **Nous voulons que la réforme de la formation initiale des**
19 **enseignants soit menée à son terme et centrée sur la capacité de**
20 **différencier les apprentissages en fonction des spécificités de**
21 **chaque enfant et sur la maîtrise des outils numériques. Le salaire de**
22 **ces nouveaux enseignants sera revalorisé. Le temps de travail**
23 **augmentera de deux périodes (sauf en début et en fin de carrière)**
24 **et sera consacré à l'encadrement ou au soutien des élèves. Les**
25 **enseignants actuels pourront choisir de conserver leur salaire et**
26 **temps de travail actuel ou de le revaloriser et de prester deux**
27 **périodes de cours supplémentaire. Ceux qui bénéficieront de ce**
28 **nouveau statut ne seront plus nommés, mais engagés sur base d'un**
29 **contrat à durée indéterminée offrant les mêmes conditions que le**



1 **statut actuel. Ainsi la rigidité du régime statutaire actuel ne sera**
2 **plus un frein dans le parcours professionnel. Les actuels statutaires**
3 **seront conservés (sans effet rétroactif). Nous souhaitons faciliter**
4 **l'accès à la carrière d'enseignant à des professionnels issus d'autres**
5 **secteurs, tandis que les enseignants débutants devraient pouvoir**
6 **être engagés avec un contrat à durée indéterminée, plus**
7 **rapidement et dans un bassin scolaire proche de leur domicile.**

1 Cela limiterait l'impact budgétaire d'une réforme à la fois indispensable
2 et très coûteuse. Trop de jeunes professeurs renoncent à l'enseigne-
3 ment en début de carrière en raison de conditions de travail difficiles.
4 Le régime des nominations notamment les condamne à des horaires
5 incomplets, dispersés entre plusieurs écoles et sans la moindre stabilité
6 d'une année à l'autre. La précarité de leur statut les empêche réguliè-
7 rement d'obtenir un prêt hypothécaire. Lorsqu'ils ont des compétences
8 demandées dans d'autres secteurs, leur choix est vite fait. De leur côté,
9 les élèves représentant la principale composante de la communauté
10 scolaire : ils doivent à la fois être écoutés, respectés et acteurs dans les
11 processus de décision. L'école doit se construire en partenariat avec
12 eux.

13 Comment prétendre que l'école est une priorité, comment espérer que
14 les enseignants et les élèves se sentent reconnus, tant qu'ils passent
15 leurs journées dans des classes vétustes, mal isolées, mal chauffées, mal
16 ventilées, au mobilier obsolète ? Pour améliorer la qualité de
17 l'enseignement, il faut rénover en profondeur les infrastructures
18 scolaires. Nous investirons dans l'isolation des bâtiments, en
19 commençant par les écoles aux publics les plus précarisés. Ce sera une
20 marque de confiance à leur égard, le signe d'une préoccupation des
21 autorités publiques. Cela les incitera à s'investir davantage dans leur
22 scolarité.

23 Un enfant égale un enfant et une école égale aussi une école. À terme,
24 tous les élèves doivent suivre les cours dans des infrastructures de
25 qualité. Il n'y a pas de raison de différencier les écoles de réseaux
26 différents. Il n'y a plus de différences objectives justifiant que les écoles
27 libres soient moins subventionnées que les écoles publiques. Le
28 financement de leur fonctionnement et de leurs infrastructures doit être
29 garanti par le budget de l'État, sans discrimination, sur base de critères
30 objectifs identiques. Une partie importante des écoles nouvellement
31 créées appartient au réseau libre. Pour être viables, elles doivent



- 1 recourir à de savants montages pour solliciter les « dons » plus ou
- 2 moins volontaires des parents au mépris de la gratuité effective de
- 3 l'enseignement.

1 Ces écoles sont indispensables, elles contribuent à créer des places et à
2 alléger la tension qui entoure, chaque année, les inscriptions scolaires.
3 Nous voulons les soutenir tout comme les écoles de proximité qui, dans
4 les petites communes, sont particulièrement sous-financées.

5
6 L'école de l'excellence à laquelle nous aspirons n'est pas une école qui
7 met en concurrence les élèves, qui valorise ceux qui réussissent mieux
8 que les autres, qui relègue celles et ceux qui rencontrent des difficultés.
9 L'école de l'excellence permet à chacune et chacun de développer
10 pleinement ses aptitudes et de pouvoir donner le meilleur de soi. Nous
11 renforcerons le socle des savoirs et des compétences en tenant compte
12 des aptitudes et des rythmes d'apprentissage. Durant la crise sanitaire,
13 l'ordinateur a été utilisé dans le cadre familial pour permettre
14 l'enseignement distanciel. À présent, il doit être intégré dans le cadre
15 scolaire pour que l'école entre dans l'ère numérique. La mise à
16 disposition du matériel informatique doit être assurée dans le respect
17 de la gratuité de l'enseignement obligatoire et en privilégiant autant
18 que possible les connexions câblées afin que l'école reste un lieu sain
19 et inclusif pour les personnes électrosensibles. Cela permettra une
20 personnalisation des apprentissages. Nous proposerons des dispositifs
21 pédagogiques adaptés et des cursus de formation aux enseignants,
22 dont la maîtrise des outils est assez inégale et aléatoire, comme la
23 dispense des cours à distance durant les périodes de fermeture des
24 écoles en a fait la démonstration.

25
26 Bien utilisé, le numérique offrira plus de place à la relation pédagogique
27 et à la différenciation des apprentissages. Il sera une aide à la
28 disposition des enseignants, non un remplaçant. En fonction du niveau
29 et de la personnalité de chaque élève, des outils seront développés par
30 les enseignants et proposeront des parcours individualisés
31 d'appropriation de la matière, des présentations variées — vidéo,

- 1 podcast, jeu, texte à lire, manuel de référence... — le rythme
- 2 d'apprentissage, les exercices...

1 Les élèves pourront alterner des périodes d'apprentissage où ils
2 travaillent de manière autonome — deux heures par jour par exemple
3 — à d'autres, plus collaboratives, en petits groupes. Les enseignants
4 pourront travailler avec un plus petit nombre d'élèves, ou à deux par
5 classe, pendant qu'une partie des jeunes s'instruit de manière
6 autonome. Une fois les exercices réalisés sur les supports numériques,
7 l'ordinateur ou la tablette enverra directement les résultats aux
8 enseignants. Ceux-ci disposeront d'informations précises quant aux
9 forces et aux faiblesses de chaque élève et leur permettra de les orienter
10 vers la remédiation et/ou le dépassement lors des séances de travail en
11 face à face.

12 Les compétences numériques et algorithmiques seront reconnues
13 comme des compétences à part entière. Les élèves apprendront à les
14 utiliser, mais aussi à en comprendre le mode de fonctionnement, les
15 forces et les dangers.

16 Le numérique peut également être un outil précieux pour favoriser
17 l'inclusion des élèves en situation de handicap et, plus largement, à
18 besoins spécifiques, au sein des écoles ordinaires. Les écoles accueillant
19 des publics à besoins spécifiques (élèves en situation de handicap,
20 primo-arrivants, forte précarité dans le quartier...) bénéficieront d'un
21 financement adapté à leurs besoins. Le renforcement des moyens
22 budgétaires et humains est déterminant pour éviter une orientation
23 vers l'enseignement spécialisé d'élèves qui ont toutes les compétences
24 pour réaliser une scolarité traditionnelle. Ainsi les écoles
25 d'enseignement spécialisé pourront consacrer davantage de temps et
26 de ressources à l'accompagnement des enfants pour lesquels une
27 adaptation de la scolarité est indispensable.

28 Nous souhaitons que l'organisation de l'école s'adapte à la réalité des
29 familles et n'oblige plus les parents — souvent la mère — à réduire leur
30 temps de travail. Nous proposerons une meilleure coordination des

1 activités scolaires et parascolaires. Nous ouvrirons les écoles aux
2 académies et aux clubs sportifs, nous organiserons des transports
3 collectifs pour réduire les déplacements et la pression sur les parents.
4 Dès l'enseignement primaire, certaines écoles pourront proposer des
5 projets pédagogiques spécifiques en adaptant l'organisation de la
6 journée scolaire pour qu'elle soit en phase avec le rythme biologique
7 des enfants. Elles intégreront des activités culturelles et sportives, dans
8 la grille horaire, en début d'après-midi, par exemple, quitte à terminer
9 les cours un peu plus tard, ce qui souvent sera plus adéquat pour les
10 parents qui travaillent. Cela diminuera d'autant les garderies de fin de
11 journée.

12 Nous souhaitons mettre fin la concurrence entre les réseaux et entre les
13 écoles. Le budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne peut plus se
14 payer ce luxe. Nous travaillerons à un rapprochement des réseaux, nous
15 favoriserons la coopération entre établissements et internats scolaires
16 de réseaux différents. L'enseignement est confronté à des défis majeurs
17 qui nécessitent des moyens financiers importants. Si la priorité est la
18 fusion des réseaux officiels entre eux, à terme, nous aspirons à
19 harmoniser le fonctionnement des différentes écoles en leur assurant
20 les mêmes garanties de liberté d'association et d'autonomie que celles
21 dont bénéficient les écoles libres.

22 Nous proposons aussi de renforcer le soutien et la formation des
23 membres des associations qui sont les pouvoirs organisateurs des
24 écoles.

1 Les parents et les élèves sont demandeurs d'une école de qualité et de
2 proximité. Le succès de fréquentation de l'enseignement catholique ne
3 s'explique pas par son appartenance convictionnelle – c'est devenu un
4 critère marginal de choix des parents – mais par son autonomie et par
5 sa qualité. Il est à la fois un lieu de travail et d'engagement associatif,
6 son pouvoir organisateur est plus proche et plus impliqué dans sa
7 gestion. Nous souhaitons généraliser cette forme d'organisation
8 scolaire. Aujourd'hui déjà, certaines communes participent à la création
9 d'écoles gérées par des Asbl plutôt que par l'administration communale
10 et l'échevin de l'enseignement. Nous souhaitons approfondir cette
11 approche.
12
13

14 **La fin de la concurrence entre les réseaux**

15 **Nous proposons un rapprochement entre l'ensemble des écoles au**
16 **sein d'un système harmonisé d'écoles et autonome. La gestion des**
17 **écoles officielles serait déléguée à des organismes publics distincts**
18 **des autorités. Toutes les écoles respectant l'ensemble des conditions**
19 **de subventionnement et les décrets de la Fédération Wallonie-**
20 **Bruxelles, recevront un financement identique. L'égalité de**
21 **traitement sera ainsi respectée et les rôles de chacun clarifiés :**
22 **l'organisation de l'enseignement dépendra d'associations libres ; les**
23 **autorités publiques se concentreront sur leurs missions de régulation**
24 **et de subventionnement. Grâce à cette harmonisation, il n'y aura plus**
25 **lieu de comptabiliser différemment les anciennetés de cours**
26 **dispensés dans des réseaux distincts, ce qui bénéficiera à la carrière**
27 **des professeurs, leur mobilité et contribuera à diminuer la pénurie**
28 **d'enseignants.**

1 Le *Pacte pour un Enseignement d'excellence* a abouti à la mise en place
2 progressive d'un tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire de
3 la maternelle jusqu'à la troisième secondaire. Nous voulons à présent
4 réorganiser les trois dernières années du secondaire tant pour la filière
5 de transition qui mène à l'enseignement supérieur que pour celle de
6 qualification qui conduit en priorité à un métier. Comme les élèves
7 auront acquis un socle commun de savoirs et de compétences plus
8 large, nous spécialiserons davantage la fin du secondaire.

9

10

11 **Une meilleure orientation au début de** 12 **l'enseignement supérieur**

13 **Afin de réduire l'échec en première année de l'enseignement**
14 **supérieur de type long, nous proposons que les étudiants**
15 **présentent, avant de commencer les études de leur choix, un test**
16 **d'orientation afin d'identifier s'ils ont les compétences nécessaires.**
17 **En cas d'échec, ils pourront ainsi décider s'ils souhaitent changer**
18 **d'orientation ou suivre des activités de remédiation.**

1 La filière qualifiante sera organisée en différentes options conduisant
2 chacune à un métier. La filière de transition sera, elle, structurée en
3 différentes orientations selon le type d'études supérieures envisagées.
4 Les futurs étudiants y acquerront des bases plus approfondies dans les
5 matières auxquelles ils se destinent. Cette réforme vise une meilleure
6 transition et un taux plus important de réussite en première année.
7 Actuellement, ce niveau est trop faible : 39% dans les Hautes Écoles et
8 34% dans les Universités. Plus de six étudiants sur dix abandonnent ou
9 échouent en première année. Ceci a un impact social et économique
10 important. Nous voulons y remédier. Un étudiant qui réussit est un
11 étudiant bien orienté et bien préparé. L'apprentissage des langues nous
12 paraît essentiel, et le bilinguisme doit donc être un objectif soutenu.

13 Chaque étudiant réalisera, lors de son arrivée dans l'enseignement
14 supérieur, un test d'auto-évaluation lui permettant de vérifier ses
15 prérequis disciplinaires et les compétences transversales — comme la
16 maîtrise de la langue française ou la capacité de compréhension de
17 textes et de synthèse — ainsi que ses compétences numériques
18 nécessaires à la réussite des études choisies. L'étudiant dont le test
19 révélera des lacunes aura accès à des activités de remédiation.

20 Nous voulons lutter contre l'échec en recourant à des pratiques
21 pédagogiques plus actives. L'organisation du calendrier académique
22 reste trop axée sur un mode d'enseignement magistral, cantonnant les
23 étudiants dans un suivi passif des cours et une assimilation solitaire de
24 la matière avant la présentation des sessions d'examens.

25 Le mécanisme de passerelles entre formations de l'enseignement supé-
26 rieur sera facilité. A cet effet, il faudra veiller à développer au mieux les
27 collaborations entre les différents établissements, entre le type court et
28 le type long, ce tant au niveau des contenus que des pratiques péda-
29 gogiques.

1 La réforme adoptée du calendrier scolaire annuel sera l’occasion de
2 revoir également celui de l’enseignement supérieur pour offrir plus
3 d’autonomie aux Universités et aux Hautes Écoles. Elles pourront
4 privilégier des dispositifs pédagogiques moins centrés sur l’étude que
5 sur des productions et des modes d’évaluation continue.

6 Nous avons aussi la conviction qu’il n’y aura pas de lendemains
7 prometteurs pour l’enseignement supérieur sans un refinancement
8 conséquent et structurel de celui-ci. Le principe de l’enveloppe
9 budgétaire fermée crée des concurrences stériles entre établissements.
10 Les activités de recherche et de développement académiques,
11 technologiques et d’économie appliquée doivent être davantage
12 soutenues et encouragées par des régimes fiscaux favorables. Le
13 financement des Hautes Ecoles et Universités doit tenir compte des
14 résultats de recherches et du nombre de diplômés — en veillant à éviter
15 l’effet pervers de diplômes trop facilement acquis — plutôt qu’en
16 fonction du nombre d’étudiants.

17

1 **3. METTRE LES CULTURES EN DIALOGUE**

2 Nos sociétés sont de plus en plus diversifiées, interconnectées et
3 interdépendantes. Nos différences se creusent et se transforment
4 parfois en véritables fractures : linguistique parce que nous avons de
5 moins en moins d'échanges entre francophones et néerlandophones ;
6 culturelles quand des communautés se replient sur elles-mêmes ;
7 religieuses lorsque l'antisémitisme et l'islamophobie se déploient ;
8 entre les genres ou les orientations sexuelles quand on ne parvient à
9 surmonter ni les stéréotypes ni les discriminations multiples et
10 croisées...

11 Nous sommes convaincus de la nécessité de mettre en dialogue les
12 personnes et les cultures. Nous ne parviendrons pas à faire société si
13 nous nous contentons de vivre les uns à côté des autres sans apprendre
14 à nous connaître. Faire société, c'est vivre les uns avec les autres,
15 s'entendre sur un projet commun et des valeurs partagées. C'est être
16 intransigeant envers toute forme de rejet de l'autre et d'extrémisme.
17 C'est prendre conscience qu'il existe au sein de notre société des
18 discriminations structurelles qui affectent au quotidien des personnes
19 simplement en raison de leur couleur de peau, leur habillement, leur
20 culture, leurs croyances. C'est aussi tenter d'approcher l'autre, de le
21 comprendre, de nouer des relations avec lui, de le considérer avec
22 bienveillance, de le reconnaître comme « son » autre. Les différences
23 d'origines, de cultures, de convictions, de genres, de préférences
24 sexuelles ou d'aptitudes, sont des richesses lorsqu'elles se nourrissent
25 mutuellement.

26 Nous voulons, prioritairement, combler le fossé entre les communautés
27 linguistiques de notre pays. La division de l'espace médiatique et
28 culturel contribue au développement de trois opinions publiques en
29 Belgique. Nous souhaitons renforcer la compréhension en instaurant
30 deux heures de néerlandais ou d'allemand dès la première primaire et

1 en créant un JT trilingue tous les soirs. Il sera diffusé simultanément sur
2 la RTBF, la VRT et la BRF dans les trois langues nationales en privilégiant
3 le sous-titrage au doublage. Nous souhaitons que les séances plénières
4 du Parlement fédéral soient diffusées à la télévision dans les trois
5 langues nationales.

1 Nous défendons la diversité : diversité des origines et des opinions,
2 diversité des personnes et des cultures. Comme démocrates, nous
3 devons reconnaître qu'il continue d'y avoir chez nous des
4 discriminations inacceptables qui se manifestent par des propos, des
5 actes directs ou indirects et nous battre pour y mettre fin. Nous sommes
6 convaincus que chacune de ces discriminations est une injustice mais
7 aussi un cadeau fait aux mouvements fondamentalistes.

8 Nous dénonçons les assimilations, gommant toute trace de spécificités
9 intimes, et les replis communautaires. Nous voulons d'une société
10 apaisée, renouant avec l'aspiration universaliste d'une même
11 appartenance à l'humanité, indépendamment de l'origine, la culture, la
12 couleur de peau ou les convictions philosophiques. Nous nous sentons
13 Charlie quand le radicalisme violent frappe, juifs au moindre acte
14 d'antisémitisme, musulmans lorsque l'Islam est confondu avec
15 l'islamisme, Rohingyas, Ouïghours, chrétiens d'orient, Yézidis... quand
16 ils sont honteusement attaqués ou discriminés.

17 Nous voulons créer les conditions d'un dialogue interculturel et
18 interconvictionnel dès l'école. Les élèves doivent comprendre le
19 phénomène religieux et convictionnel, connaître les fondements des
20 convictions des autres, y compris les athées et laïcs, et maîtriser les
21 principes de l'organisation démocratique de la société. Pour rendre
22 possible cette société universaliste et inclusive, nous devons provoquer
23 un changement de mentalité et recourir à des actions positives pour
24 répondre concrètement aux discriminations qui affectent
25 structurellement de trop nombreux citoyens et citoyennes.

26 L'école doit permettre à chacune et à chacun de développer un rapport
27 non dogmatique à ses propres croyances : quelle que soit la force de
28 ses convictions, les élèves doivent acquérir la conscience qu'elles ne
29 sont pas partagées par tous, qu'elles peuvent être contestées, percevoir

1 la différence entre leurs convictions et une vérité absolue, s'ouvrir aux
2 dialogues.

3 Nous voulons qu'ils prennent conscience des convictions héritées de
4 leur enfance, apprennent la diversité et construisent progressivement,
5 dans l'échange avec les autres, les convictions qui guideront leur entrée
6 dans l'âge adulte.

7 Nous ne voulons pas que, à l'adolescence, les élèves soient séparés
8 selon leurs convictions. Nous voulons initier en secondaire un cours
9 d'éducation philosophique et convictionnelle qui ira au-delà d'une
10 présentation objective de différents courants philosophiques et
11 religieux. Nous mettrons sur pied un cours invitant au dialogue
12 interconvictionnel. Celui-ci devra favoriser l'apprentissage de la
13 bienveillance et du vivre-ensemble ainsi que l'ouverture aux autres qui
14 ne signifie pas un renoncement à leur identité.

15 Nous estimons que l'espace public n'est pas figé dans le temps et qu'il
16 évolue en fonction des personnes qui l'occupent. La question de la
17 décolonisation de notre espace public ainsi que celle de la féminisation
18 de celui-ci sont des enjeux sur lesquels nous encourageons des
19 avancées. Nous invitons donc, dans les communes où cela s'avère être
20 opportun, à mener des consultations citoyennes afin de rendre nos rues
21 plus en phase avec notre société telle qu'elle est aujourd'hui.

22 Il convient surtout de « décoloniser les esprits » et de poursuivre un
23 travail pédagogique et scientifique de qualité tant au sein des écoles
24 qu'au travers des rues. Ce n'est pas en déboulonnant les statues que
25 l'on déboulonnera le racisme ou les discriminations. Il convient surtout
26 de « décoloniser les esprits » et de poursuivre un travail pédagogique
27 et scientifique de qualité tant au sein des écoles qu'au travers des rues.

1 **Deux heures d'éducation philosophique et**
2 **convictionnelle**

3 **Nous proposons que, en secondaire, chaque élève bénéficie d'un**
4 **cours de deux heures d'éducation philosophique et convictionnelle.**
5 **Il remplacera les cours de morale et de religion, ainsi que l'éducation**
6 **à la philosophie et à la citoyenneté dont il reprendra les principaux**
7 **éléments. Il lui apprendra à forger ses convictions sans les**
8 **transformer en certitudes. Il mettra en dialogue des personnes**
9 **témoignant de leur engagement, tout en étant prêts à le remettre**
10 **en cause en écoutant les autres.**

1

2 **Inéligibilité des personnes qui répandent un**
3 **discours de haine**

4 **Nous voulons lutter contre la banalisation des discours haineux**
5 **dans le champs politique en frappant d'une peine d'inéligibilité les**
6 **personnes répandant des discours de haine, conformément à**
7 **l'article 33 du Code pénal. Si elles sont élues d'un parti politique,**
8 **celui-ci perdra une partie de son financement s'il ne procède à leur**
9 **exclusion.**

10

11 Une convention citoyenne pour intégrer à la Constitution une nouvelle
12 charte sur des valeurs partagées

13 Nous proposons de convoquer une convention citoyenne pour mettre
14 à jour, améliorer voire refondre le Titre II de la Constitution (des Belges
15 et leurs droits) de manière à ce qu'il constitue pour l'ensemble des
16 citoyens l'expression d'un socle régénéré de valeurs communes et
17 partagées, ainsi que des droits et devoirs mutuels des citoyens. Cette
18 convention sera constituée de manière représentative de citoyens et
19 citoyennes issus de l'ensemble de la population et de délégués
20 provenant de la société civile organisée et du secteur associatif.

21 La nouvelle « charte » ainsi élaborée pourrait être soumise à
22 référendum en vue d'être pleinement intégrée à la Constitution.

1 Nous dénonçons les discours de haine, racistes, sexistes, homophobes,
2 antisémites, islamophobes, banalisés dans la sphère médiatico-
3 politique et sur les réseaux sociaux, alors que pénalement
4 répréhensibles par la loi. Nous refusons que les partis politiques
5 extrémistes, dont certains de leurs leaders n'hésitent pas à afficher leur
6 proximité avec des groupes prônant la ségrégation et à relayer leurs
7 propos, soient éligibles à l'obtention de financements publics.

8 La diversité n'est pas un thème de droite ni de gauche, de classes
9 sociales, de religions, mais l'ADN de l'humanité. Elle est, à la fois, une
10 question de choix citoyens et de positions politiques. Nous inviterons
11 les représentants d'une société civile plurielle à devenir les coacteurs
12 des décisions. Ils rédigeront ensemble une charte de la citoyenneté
13 inclusive pour construire la société sur des valeurs communes, comme
14 l'État de droit, l'égalité hommes-femmes, le respect des genres et des
15 orientations sexuelles, le respect des convictions philosophiques et
16 religieuses et le droit à la différence.

MIEUX PLUTOT QUE PLUS

La régénération de la prospérité

1 Depuis près d'un siècle, la prospérité est liée à l'augmentation des biens
2 et des services. Actuellement, cette augmentation est arrivée à son
3 terme. Une croissance effrénée n'est plus soutenable. Nous voulons
4 régénérer la conception de la prospérité pour construire une société
5 dans laquelle notre génération et celles qui nous suivront pourront vivre
6 mieux.

7 Ancrer une nouvelle politique économique dans le 21^{ème} siècle, c'est
8 quitter la posture visant à uniquement défendre des acquis. Pareil
9 conservatisme ne permettra pas d'aller de l'avant et d'améliorer le
10 capital bien-être de chacun. Le principal risque de réel « grand
11 remplacement », c'est celui du déclassement rapide et intégral de la
12 classe moyenne. Les riches sont de plus en plus riches et les pauvres
13 s'ancrent dans la précarité accrue. L'existence d'une classe moyenne
14 dense est capitale pour l'équilibre d'une nation. Il faut donc qu'elle
15 cesse de se sentir déconsidérée, vache à lait des politiques publiques,
16 gagnant toujours trop pour bénéficier d'aides ou d'avantages, mais
17 toujours bonne à payer des impôts pour les allocations de ceux qui ne
18 travaillent pas. Il nous faut retrouver les vertus d'une économie qui, sans
19 laisser quiconque au bord du chemin, soutient ceux qui travaillent,
20 particulièrement avec de faibles salaires, ceux qui entreprennent et qui
21 doivent être mieux protégés ceux qui ont envie de se reconvertir
22 professionnellement, au besoin en s'appuyant sur de nouvelles
23 formations.

24 Comme l'écrit Kate Raworth, « *l'économie doit rattraper la génération*
25 *actuelle, le siècle dans lequel nous vivons et les défis qui nous attendent*
26 *»*. La notion de Produit Intérieur Brut a été développée au lendemain
27 de la Seconde Guerre mondiale. Cette époque est révolue. Notre regard
28 sur le monde a changé.

1 La transformation de notre modèle économique doit s'accompagner
2 d'une autre manière de mesurer notre prospérité à l'échelle
3 internationale. Notre prospérité ne peut se réduire à la somme des
4 échanges économiques, sans tenir compte de l'épuisement des
5 ressources naturelles, du capital productif disponible ou du bien-être
6 de la population. Pourtant, c'est cette vision datée et obsolète qui
7 détermine les niveaux de déficit et de dette publics acceptables, la
8 capacité d'investissement et de financement des États et influence
9 l'ensemble de nos politiques. Le passage à une économie de qualité
10 nécessite de l'affiner. Plutôt que de la limiter aux seuls flux d'activités,
11 la création et la destruction de valeurs doivent également en faire
12 partie, tout comme l'état des ressources naturelles. Leurs capacités de
13 renouvellement doivent être impérativement prises en compte sous
14 peine de faillite environnementale.

15 Loin de n'être qu'une question technique ou comptable, changer notre
16 définition de la croissance et du progrès, modifier la manière dont nous
17 mesurons notre prospérité, revient à transformer notre regard sur le
18 monde. Ce n'est qu'un premier pas, mais il est indispensable pour vivre
19 mieux demain.

20 L'économie et la fiscalité ne sont pas des fins en soi, mais des moyens
21 mis en œuvre pour le développement de la société en fonction de ses
22 objectifs. La santé au sens large, un environnement sain, une éducation
23 de qualité pour tous et à tout âge, une valorisation du travail et une
24 incitation à l'entrepreneuriat sont les objectifs que doivent poursuivre
25 la politique économique et fiscale que nous proposons.

1 Nous souhaitons abandonner le « toujours plus » – plus de biens, plus
2 de services, plus d'exploitation, plus de délocalisation, plus de pollution
3 – pour y substituer un « toujours mieux » — mieux en qualité, en
4 durabilité, en efficacité, en proximité et en santé, et passer ainsi d'une
5 croissance de la quantité à celle de la qualité. Nous souhaitons plus de
6 bien-être pour chacune et chacun, de meilleures conditions pour les
7 travailleurs, un cadre plus reconnaissant et soutenant pour les
8 entrepreneurs. Cessons de blâmer ceux qui réussissent, inspirons-nous
9 de leurs parcours avec humilité et bienveillance pour développer notre
10 propre potentiel créatif. Stimulons l'effort et le mérite et reconnaissons-
11 les comme des valeurs à partager.

12 **1. UNE ECONOMIE LOCALE ET DIGITALE**

13 Nous voulons encourager une économie de la proximité. Nous
14 entendons relocaliser la production économique afin de la rapprocher
15 des consommateurs. La proximité est bénéfique pour l'environnement
16 et plus équitable pour le producteur, mais également gage de qualité.
17 Lorsqu'un lien direct entre producteur et consommateur se crée, le
18 produit acheté devient plus qu'un simple objet. Il possède un visage et
19 un nom. Il responsabilise son producteur.

20 Nous voulons être assurés de la qualité des produits que nous
21 consommons et privilégier des modes de production durables et
22 respectueux des travailleurs. Nous voulons réindustrialiser l'économie
23 belge et européenne, y compris dans les secteurs lourds. A l'heure de
24 la mondialisation de l'économie, relocaliser offrira une plus grande
25 autonomie vis-à-vis de puissances comme la Chine ou les États-Unis et
26 nous permettra de devenir des leaders dans des secteurs innovants.

1 L'Union européenne et la Belgique doivent avoir un dialogue constructif
2 avec les États-Unis, avec qui nous avons tant de liens bâtis sur l'histoire
3 et les combats communs contre les totalitarismes. Ils sont notre
4 partenaire indispensable dans le cadre de l'OTAN. Cependant, nous
5 souhaitons l'émergence d'une véritable souveraineté européenne, gage
6 de la défense de nos intérêts et de la restructuration de notre économie.
7 Il ne s'agit pas de nous replier sur nous-mêmes, mais de développer à
8 l'échelle européenne une politique d'investissement dans la défense, la
9 santé, l'énergie, l'alimentation, le numérique et la finance. Nous
10 estimons qu'une démarche similaire doit être pérennisée : l'Union
11 européenne doit pouvoir emprunter sur les marchés (obligations
12 européennes) pour le financement de projets visant à assurer la
13 souveraineté stratégique de l'Union et de ses États membres. Ceux-ci
14 ne devront pas solliciter eux-mêmes les marchés et leur capacité
15 d'investissement ne sera pas limitée par leur niveau d'endettement mais
16 ils devront néanmoins être soumis à un contrôle strict de la part de
17 l'Union sur l'utilisation de ces fonds et continuer à réaliser les réformes
18 nécessaires à la réalisation des objectifs de l'Union.
19 La mise en place d'un marché obligataire important renforcera
20 également le rôle international de l'Euro et permettra un rééquilibrage
21 par rapport à la domination du dollar américain.

23 **Made in Europe : relocalisation de la** 24 **production dans les secteurs stratégiques**

25 **Favoriser la relocalisation de la production de biens stratégiques**
26 **dans l'Union européenne et permettre l'émergence de champions**
27 **européens dans les secteurs fondamentaux, comme la santé,**
28 **l'énergie, l'alimentation ou le numérique nécessitera de réformer**
29 **certaines règles européennes. D'une part, le droit de la**
30 **concurrence, y compris les règles sur les aides d'Etat aux**
31 **entreprises, doit être modifié afin que les États puissent soutenir**

1 **financièrement la relocalisation de la production de biens**
2 **stratégiques dans l'Union européenne.**

3 **D'autre part, nous devons permettre un meilleur soutien aux**
4 **investissements par le secteur privé en développant le capital à**
5 **risque : le financement par les banques est souvent trop frileux ou**
6 **insuffisant.**

7 **Enfin, la politique de cohésion économique et sociale et l'action de**
8 **la Banque européenne d'Investissement devront également être**
9 **réorientées afin d'assurer la participation de tous les territoires de**
10 **l'Union européenne à cette stratégie de relocalisation.**

1 L'objectif de cette réindustrialisation sera de faire émerger des leaders
2 dans des secteurs innovants, notamment les technologies de la santé
3 et, plus largement, les technologies numériques. Le numérique peut
4 favoriser la réduction des intermédiaires entre producteurs et
5 consommateurs. Il permet de commander directement en ligne, mais
6 encourage aussi les pratiques coopératives, comme le « crowdfunding
7 » ou les groupements d'achats qui facilitent les contacts directs avec un
8 producteur et l'accès à des prix avantageux. Le e-commerce ne doit pas
9 être blâmé mais mieux encadré. Dans de nombreux domaines, le
10 numérique offre aussi des réponses adaptées aux spécificités de
11 chacun. Il rend possible le passage d'une consommation de masse à
12 une consommation personnalisée, d'une éducation de masse à une
13 éducation personnalisée. Il peut contribuer à l'amélioration de la qualité
14 des soins et au développement de la médecine préventive.

15 Notre autonomie économique et notre prospérité futures impliquent
16 l'émergence de champions numériques européens rivalisant avec les
17 industries américaines ou chinoises.

1 Nous voulons promouvoir un Marché digital européen unique pour
2 uniformiser les réglementations des pays européens en matière de
3 télécommunications, de protection des données et des
4 consommateurs. Il est important de créer un statut juridique attractif
5 pour les sociétés européennes numériques qui leur permettra d'exercer
6 leurs activités dans toute l'Europe et d'offrir la même qualité de services
7 à tous les consommateurs européens.

8 La Belgique doit saisir pleinement les opportunités offertes par la
9 blockchain. Celle-ci représente une révolution non seulement financière
10 au travers des crypto-monnaies, mais elle est aussi une technologie qui
11 permettrait une plus grande efficacité pour nos administrations, nos
12 entreprises, etc. Nous souhaitons aborder cette évolution de manière
13 volontariste afin d'en tirer les meilleurs aspects tout en refusant de la
14 promouvoir à des fins uniquement financières.

15 Dans l'attente de cette relocalisation maximale, il importe de diversifier
16 nos fournisseurs. La pandémie et la guerre en Ukraine ont mis en
17 évidence à quel point il était dangereux de dépendre d'un fournisseur
18 unique ou dominant pour certains matériaux et produits. Il importe
19 donc de multiplier les fournisseurs externes en favorisant, quand c'est
20 possible, les Etats de notre voisinage immédiat. Cela diminuera les coûts
21 écologiques tout en favorisant le développement économique de notre
22 voisinage.

23
24

25 **Bruxelles hub international** 26 **de l'intelligence artificielle**

27 **Nous voulons offrir un accompagnement pour favoriser la**
28 **digitalisation des PME et le développement de leur offre de**
29 **services numériques. Nous renforcerons les filières**

1 **d'enseignement et de recherche consacrées à la digitalisation pour**
2 **susciter l'émergence de talents européens et en attirer davantage**
3 **de l'étranger. Un partenariat entre le monde académique, les**
4 **pouvoirs publics et le secteur privé fera de Bruxelles, et plus**
5 **largement de la Belgique, un hub international d'intelligence**
6 **artificielle et du Web3 ainsi qu'un lieu d'innovation. Le secteur du**
7 **gaming doit devenir un pôle d'excellence dans notre pays, au**
8 **même titre que les industries culturelles et créatives doivent**
9 **devenir une référence internationale.**

2. UNE ECONOMIE DE QUALITE

La réindustrialisation doit également nous permettre de consommer mieux et de privilégier le développement d'une offre de biens et de services de haute qualité plutôt que des produits « low-cost ». Il s'agit de valoriser les notions de durabilité et de santé et de faire évoluer l'idée de propriété au sein de la société civile.

L'impact d'un bien ou d'un service sur l'environnement et notre santé sera un facteur déterminant. La durée de garantie des produits européens sera allongée. Nous voulons que les producteurs assument une responsabilité forte sur ce qu'ils vendent en développant eux-mêmes des solutions compétitives de réparation, de remplacement et de recyclage.

Obsolescence déprogrammée : produire des biens durables

Nous proposons d'imposer une garantie de réparabilité et d'allonger la garantie d'usage sur les biens et produits commercialisés. Tout produit vendu devrait pouvoir être démonté, des pièces de remplacement demeureraient disponibles pendant une durée donnée et l'accès à un service de réparation serait garanti par le fabricant. Nous proposons également d'imposer la standardisation des co-produits, comme par exemple les chargeurs d'appareils électroniques ou leurs batteries, afin de réduire le gaspillage.

1 Si les biens produits en Europe seront vraisemblablement plus chers
2 que les produits importés, ils seront moins coûteux à long terme pour
3 l'environnement et le pouvoir d'achat. Investir dans la qualité des biens
4 et des produits sera aussi une stratégie économique, source
5 d'innovations et de nouveaux marchés. Elle sera aussi une opportunité
6 pour nos entreprises de concurrencer les entreprises étrangères, car
7 nous exigerons un même niveau de qualité des biens importés sur notre
8 sol.

9 Nous voulons privilégier l'usage à la possession et pousser les
10 entreprises à fournir des services plutôt que des biens. À terme, cette
11 approche augmente fortement la qualité des produits. Ainsi dans le
12 secteur de l'automobile par exemple, certains privilégient l'offre de
13 moyens de mobilité plutôt que de voitures. Ils encouragent les clients à
14 s'abonner à un service qui leur donne accès à une diversité de solutions
15 de mobilité – du transport en commun à la trottinette électrique, en
16 passant par des voitures partagées ou des taxis – leur permettant
17 d'atteindre leur destination de manière efficace. Dans un esprit proche
18 du leasing, ils proposent aux usagers d'acheter un certain nombre de
19 kilomètres plutôt qu'une voiture. Les frais d'usure du véhicule sont pris
20 en charge par le vendeur auquel la voiture est restituée une fois les
21 kilomètres atteints. Un tel système incite à commercialiser des voitures
22 plus durables et sûres. La logique des médiathèques, au-delà des livres,
23 CDs, DVDs ou jeux, peut également être généralisée. Celle-ci a
24 l'avantage de donner un accès aisé et peu cher à une offre large. Les
25 usagers pourraient se procurer des outils ou des appareils
26 électroménagers mis en commun au sein des bibliothèques de quartier.

27 Nous encouragerons l'économie circulaire en favorisant la création des
28 réseaux entre entreprises où les déchets des uns seront les ressources
29 des autres, étant entendu que la priorité reste de produire le moins de
30 déchets possible.

1 En outre, nous stimulerons la collaboration entre les PME et les grandes
2 entreprises afin d'éviter que les parts de marché de ces dernières
3 deviennent excessives au point de limiter la concurrence au détriment
4 des consommateurs et de la diversité des produits. Nous soutiendrons
5 également les entreprises à haute valeur sociale ajoutée. Le
6 développement de l'économie devant se faire au bénéfice de la société.

7 **3. UNE ECONOMIE DE VALEURS**

8 Ces cinquante dernières années, le pouvoir d'achat des consommateurs
9 a primé sur la promotion de l'accès à l'emploi. Nous voulons redonner
10 la priorité à la création d'emplois de qualité et à l'épanouissement du
11 travailleur. Il s'agira de donner du sens au travail, d'être attentif aux
12 conditions dans lesquelles celui-ci évolue, mais également de faire
13 entendre sa voix. Maillon faible de la société post-industrielle, la
14 politique de l'emploi a été considérée comme un poids plus qu'un
15 atout. Nous voulons faire du travail un point fort de la régénération de
16 la prospérité.

17 La recherche de profit est légitime à nos yeux, mais ne doit pas primer
18 sur la finalité de l'activité : offrir un bien ou un service qui a un impact
19 positif et porteur de sens et de motivation pour le travailleur. Nous
20 voulons encourager le développement des « entreprises à mission ».

1 Nous stimulerons celles-ci à inscrire dans leurs statuts la manière dont
2 elles entendent contribuer au bien-être commun : leur mission. Celle-ci
3 sera publique et susceptible d'évaluation.

4 Nous voulons encourager la participation des travailleurs aux organes
5 de décision mais aussi aux bénéficiaires des entreprises. Il s'agit pour eux
6 de voir dans leur métier plus qu'un gagne-pain, mais une source de
7 sens et de réalisation de soi. Nous impulserons du changement au sein
8 de l'organisation interne et de la structure hiérarchique des
9 administrations publiques en privilégiant un management collaboratif.

10

11 Nous abandonnerons l'organisation pyramidale où la hiérarchie des
12 postes laisse peu d'autonomie aux travailleurs. Nous mettrons en avant
13 un organigramme de fonctions reflétant un réseau de responsabilités.

14

15

16 **Employeurs et travailleurs, partenaires de**
17 **l'entreprise**

18 **Afin que les projets d'entreprises soient partagés par le**
19 **management, les actionnaires et les travailleurs, nous proposons**
20 **que, dans les entreprises de plus de 250 travailleurs, l'ensemble de**
21 **ceux-ci reçoivent une part des bénéfices de leur entreprise et qu'ils**
22 **soient représentés dans les organes de gestion.**

1 Le rôle du responsable d'équipe consistera à définir la stratégie
2 générale et le cahier des charges de chaque collaborateur. Il endossera
3 également une fonction de représentation au sein de la société et du
4 public. Si le responsable fera figure à la fois d'entraîneur et de buteur
5 de l'équipe, chaque collaborateur disposera de son autonomie sur le
6 terrain.

7

8 Soutenir la création d'emplois demande d'alléger le coût du travail et
9 diminuer l'impôt qui l'affecte en adoptant une approche plus globale et
10 plus équitable des revenus. Nous voulons que les premiers emplois
11 créés dans chaque entreprise donnent droit à une déduction majorée.
12 Nous plaidons également pour une modernisation de la loi de 1996 sur
13 la promotion de l'emploi et la sauvegarde de la compétitivité. La
14 maîtrise du coût salarial est essentielle pour les entreprises, mais définir
15 des normes de croissance salariale au niveau de chaque secteur
16 d'activités, plutôt qu'au niveau national, permettra de mieux tenir
17 compte de réalités parfois très différentes et d'augmenter plus
18 rapidement les revenus des travailleurs dans les secteurs en forte
19 croissance.

20 Le secteur associatif et les services aux personnes sont une source
21 d'emplois à haute valeur relationnelle ajoutée. Afin de favoriser leur
22 développement, nous proposons que les salaires et les cotisations
23 sociales payées à des personnes pour certains types d'aide et de soins
24 à domicile — enfants, personnes âgées, malades — puissent être
25 déduits fiscalement et en particulier pour les bas et moyens revenus.
26 Plusieurs ménages pourraient créer une agence coopérative pour
27 engager ensemble une ou plusieurs personnes. Ce serait une version
28 améliorée du modèle des titres-services. Enfin, vu le vieillissement de la
29 population et les coûts qu'il annonce, nous souhaitons instaurer un
30 crédit d'impôt « santé » permettant aux particuliers de déduire certains
31 types de coûts relatifs aux soins non couverts par la sécurité sociale et
32 les frais complémentaires rencontrés pour les personnes à charge.



1 Dans une économie en mutation, l'innovation et la formation sont des
2 investissements porteurs d'emplois. De nouveaux besoins apparaissent,
3 de nouvelles activités émergent. Les métiers se transforment. Pour que
4 les travailleurs puissent s'adapter, il faut leur garantir l'accès à des
5 formations et l'opportunité de mobilités professionnelles.
6 L'accompagnement, l'évolution au sein d'un métier sont des facteurs
7 déterminants du bien-être au travail. La formation est d'autant plus
8 essentielle que les mutations sociales, technologiques et
9 environnementales sont rapides. Nous inciterons fiscalement la
10 formation intergénérationnelle au sein des entreprises pour que le
11 know how acquis au fil du temps soit transmis à la génération suivante
12 via la déduction de 150% du salaire d'un jeune travailleur formé par un
13 autre en fin de carrière. Dans les secteurs en pénurie, les entreprises
14 formatrices bénéficieraient d'une déduction majorée des frais de
15 formation. Nous voulons également accorder à chaque personne un
16 crédit formation de 1 mois par 5 ans travaillés, cumulable sur la carrière
17 et déductible fiscalement. Enfin, chaque personne de plus de 30 ans
18 bénéficiera tous les cinq ans d'une semaine de formation axée sur les
19 évolutions de la connaissance et de la société.



1 Dans une économie des valeurs, l'égalité salariale entre hommes et
2 femmes est une évidence. Nous privilégions le principe de confiance,
3 mais, au terme d'une période de transition, nous souhaitons que les
4 entreprises soient sanctionnées lorsqu'il est établi qu'elles ne
5 respectent pas l'égalité salariale entre les hommes et les femmes. Il est
6 normal que tout travail à valeur égale, mérite salaire égal.

7 **4. UNE FISCALITE PLUS JUSTE**

8 Les recettes publiques représentent près de 50% du PIB, ainsi la moitié
9 du prix des biens et des services dépend de la fiscalité. Transformer une
10 économie productiviste et consumériste en une économie de qualité
11 dépend largement de l'évolution du système fiscal.

12

13 L'impôt n'est pas juste. À chaque adoption de nouvelles mesures, des
14 modalités d'évitement de l'impôt sont inventées par des experts payés
15 par ceux qui en ont les moyens. Avoir une fiscalité plus juste, c'est veiller
16 à mieux soutenir financièrement les travailleurs, en particulier les bas
17 salaires et les temps partiels. Nous voulons proposer une vision de
18 l'économie et de la fiscalité qui puisse régénérer notre État social et sa
19 prospérité.

20

21 Réduire le coût du travail ainsi que la fiscalité sur les revenus qu'il
22 génère valoriserait les entrepreneurs. Ils sont le moteur de l'innovation
23 économique et sociale. Ils se donnent sans compter pour offrir un
24 service de qualité. Ils créent de l'emploi. Cela permettrait également de
25 soutenir le développement du secteur associatif et des services aux
26 personnes. Ceux-ci sont porteurs d'emplois à haute valeur humaine
27 ajoutée et vont prendre une importance grandissante en raison du
28 vieillissement de la société. Ils sont essentiels à l'autonomie et la qualité
29 de vie des personnes âgées.

1 Nous pensons qu'il est légitime de chercher à faire fructifier son capital.
2 L'activité économique, le développement de nouvelles entreprises, la
3 création d'emplois nécessitent que des citoyens mettent leur épargne
4 au service d'entrepreneurs. L'investissement dans le capital productif, à
5 la différence de la pure spéculation financière, doit être encouragé.
6 Toutefois, un euro gagné est un euro gagné, qu'il soit la conséquence
7 d'un placement pertinent ou d'heures de travail.

8
9

10 **Une taxation globale de tous les revenus**

11 **Pourquoi les revenus du travail (salaires et revenus professionnels)**
12 **sont davantage taxés que les revenus du capital ? Nous proposons**
13 **que l'ensemble des revenus des particuliers soit taxé comme**
14 **impôt des personnes physiques. Cet élargissement de la base**
15 **imposable permettra de relever la quotité exonérée d'impôts, de**
16 **réduire les taux de taxation, d'atteindre moins rapidement la**
17 **taxation à 50 % et de renforcer la progressivité de l'impôt. Les**
18 **revenus du capital taxés seront les revenus réels nets, tandis que**
19 **les revenus locatifs resteront estimés sur base du revenu cadastral.**
20 **L'impact de l'inflation et le coût des investissements seront**
21 **déduits des revenus pour déterminer la base imposable. Les**
22 **propriétaires de biens locatifs seront incités à investir dans leurs**
23 **biens puisqu'ils pourront déduire de l'ensemble de leurs revenus**
24 **leurs investissements, notamment dans les économies d'énergie**
25 **ou dans les énergies renouvelables.**

1 Il nous semble équitable de taxer de la même manière l'ensemble de
2 tous les revenus. Toutefois, pour éviter une hausse des loyers, les
3 revenus locatifs continueraient à être considérés sur base du revenu
4 cadastral et les loyers réellement perçus ne seraient pas inclus dans
5 cette approche globalisée.

6 Dès lors que les revenus du capital, y compris les plus-values mobilières
7 et immobilières, seraient taxés de manière plus juste en amont, il n'y
8 aurait plus de raison de taxer les héritages.

9 Nous souhaitons aussi simplifier et réduire les taux auxquels les revenus
10 des personnes physiques sont taxés en supprimant des dépenses
11 fiscales injustifiables aujourd'hui, comme par exemple les voitures-
12 salaires. A l'heure du défi environnemental, offrir une voiture en guise
13 de rémunération, alors que la fonction du travailleur ne le requiert pas
14 nécessairement, n'a plus de sens. Toutefois, sa suppression n'est
15 envisageable que dans le cadre d'une baisse importante de la taxation
16 du travail qui permettrait une augmentation du salaire net du travailleur
17 à la hauteur de l'avantage que représente la mise à disposition d'une
18 voiture.

19 Une taxation plus équitable des revenus du capital doit s'accompagner
20 de mesures stimulant l'investissement de l'épargne, soutenant l'esprit
21 entrepreneurial et la création d'entreprises. Durant leur phase de
22 lancement, les charges des P.M.E. et des start-ups dépassent largement
23 leurs bénéfices. Nous leur proposerons de conclure un forfait fiscal avec
24 l'administration ou de reporter leurs pertes pendant les 4 premières
25 années d'activité afin de les déduire de leurs bénéfices futurs. Dans le
26 même esprit, pour favoriser l'investissement direct dans les petites
27 entreprises et de permettre aux entrepreneurs de bénéficier d'une
28 rémunération correcte de leur capitaux investis nous proposons de
29 baisser le précompte mobilier sur les dividendes distribués les
30 premières années.

1 Enfin, une fiscalité orientée vers le soutien à l'entrepreneuriat taxera
2 plus légèrement les actions que les placements sans risque. Nous
3 proposons l'introduction d'une déduction fiscale, par exemple de 1.000
4 € par an par contribuable, sur les dividendes des actions de PME ou de
5 start-ups détenues depuis au moins 5 ans.

6 La sécurité d'existence concerne l'individu et ses proches, à chaque
7 étape de la vie. Celle-ci est menacée en fin de parcours professionnel,
8 à l'heure de la pension. Nous proposons une meilleure déductibilité de
9 l'épargne pension.

10

11 **La suppression de la taxation** 12 **sur les héritages**

13 **L'impôt sur les héritages est ressenti comme particulièrement injuste**
14 **car l'État paraît profiter du malheur de ses citoyens plutôt que de se**
15 **tenir à leurs côtés. En outre, les héritiers ont le sentiment de devoir**
16 **payer une taxe simplement pour conserver ce qui appartient déjà à**
17 **leur famille alors qu'aucun nouveau revenu n'est généré. Ceci nuit à**
18 **l'adhésion des citoyens à l'impôt. Il est vécu comme un hold-up**
19 **d'État. Il est en outre inéquitable puisque les personnes bien**
20 **informées arrivent à le contourner via différents systèmes légaux ou**
21 **non : donation, évasion, ingénierie fiscale... Nous proposons donc**
22 **de le supprimer dès lors que la taxation en amont aura été plus juste,**
23 **sur une assiette plus large. On ne doit pas appliquer de double peine.**

24 **Les gros patrimoines actuels, par contre, n'ont pas par le passé été**
25 **soumis à la taxation globale des revenus que nous proposons. Il**
26 **serait donc légitime d'instaurer temporairement une contribution**
27 **annuelle de solidarité de 1% sur le 1% le plus riche de la population.**

1 Dans une dynamique de prospérité où l'environnement fait partie
2 intégrante de l'équation, nous voulons adapter la fiscalité indirecte, qui
3 depuis plus d'un demi-siècle, gouverne la livraison des biens et la
4 prestation des services sur la valeur plus que sur la qualité. Comme
5 expliqué dans la régénération du vivant, nous voulons encourager la
6 fiscalité environnementale qui valorise les comportements moins
7 polluants et pénaliser ceux qui s'en écartent. Elle est indispensable pour
8 préserver le milieu de vie des générations qui nous suivront. Nous
9 voulons la doubler de mesures sociales pour que chaque citoyen réalise
10 les investissements nécessaires à la réduction de ses besoins
11 énergétiques, dispose des ressources suffisantes face à la hausse des
12 prix et vive dignement. La taxe sur la valeur ajoutée doit évoluer pour
13 devenir une taxe sur la valeur environnementale prenant en compte
14 l'impact environnemental des produits et services auxquels elle
15 s'applique.

16 Nous voulons investir dans l'isolation des bâtiments (publics comme
17 privés) pour générer un double dividende économique et
18 environnemental, tout en permettant aux travailleurs d'être fiers de leur
19 lieu de travail.

20 Nous utiliserons la fiscalité pour réduire le coût des biens respectueux
21 de la santé, de l'environnement et des services aux personnes et
22 accroître celui de produits de moindre qualité ou de moindre
23 importance.

24

25 **La juste contribution à l'usage de nos** 26 **autoroutes par les étrangers**

27 **Nous ferons participer fiscalement les utilisateurs étrangers de notre**
28 **réseau routier. Il n'est ni normal ni juste que les Belges payent pour**

1 **utiliser les autoroutes françaises, suisses, autrichiennes ou autres,**
2 **mais que l'inverse ne soit pas vrai. Ce sont des millions d'euros de**
3 **recettes fiscales que l'Etat perd en ne soumettant aucune partie de**
4 **son réseau routier à une contribution juste de chaque utilisateur.**
5 **Nous proposerons que le modèle suisse de vignette intelligente soit**
6 **mis en place, ceci permettant de prélever des recettes fiscales sur les**
7 **automobilistes étrangers circulant sur nos autoroutes.**

8 **L'instauration d'une vignette ira de pair avec une réforme de la**
9 **fiscalité automobile, de sorte que le choix pour un véhicule peu**
10 **polluant impliquera d'office l'exonération de la vignette pour les**
11 **Belges qui font l'effort de choisir un véhicule plus propre.**

1 Nous voulons rétablir la justice fiscale et faire contribuer chacun en
2 fonction de ses capacités. La fraude et l'évasion fiscales sont estimées
3 chaque année à 30 milliards d'euros dans notre pays. Lorsqu'elle repose
4 sur un système organisé, on ne parle plus de simple fraude, mais de
5 criminalité financière. Nous souhaitons poursuivre les fraudeurs et
6 réprimer fortement ce type de criminalité. Nous investirons de manière
7 conséquente dans l'administration fiscale, la police judiciaire et la
8 justice. Chaque euro dépensé à l'engagement de personnel sera très
9 largement récupéré en recettes.

11 **Stop à la fraude fiscale** 12 **et à la criminalité financière**

13 **En plus des investissements nécessaires afin d'accroître l'efficacité**
14 **de la justice, nous proposons d'engager 3 000 agents**
15 **supplémentaires dans l'administration fiscale et la police judiciaire**
16 **et ainsi revenir au nombre d'agents d'il y a dix ans. Ces nouveaux**
17 **agents, qui devront être dotés des moyens nécessaires, seront**
18 **affectés au renforcement des contrôles. Nous ne pouvons pas**
19 **accepter que notre pays soit gangrené par les mafias, comme nous**
20 **en alertent les autorités judiciaires.**

1 **5. UN ENGAGEMENT AU NIVEAU EUROPEEN**

2 L'Union européenne est le projet politique le plus admirable hérité du
3 XXème siècle. L'intégration progressive des Etats européens a été indis-
4 pensable à la paix et la prospérité sur notre continent. Ne plus imaginer
5 une menace venant de nos voisins était inenvisageable pour nos
6 grands-parents et arrière-grands-parents.

7 La constitution du Marché unique européen et de l'Espace Schengen,
8 les libertés de circulation des biens, des marchandises des capitaux et
9 des personnes, la politique agricole commune, la mise en place d'une
10 monnaie unique, le soutien financier aux régions défavorisées, les pro-
11 grammes comme Erasmus pour les étudiants et Horizon pour la re-
12 cherche ou les partenariats commerciaux et politiques avec de nom-
13 breux Etats tiers sont des réussites qui ont modifié profondément et
14 positivement la vie des citoyens européens. L'intégration européenne
15 est un trésor que nous voulons chérir et faire fructifier.

16 L'Union européenne doit rester le centre de l'engagement international
17 pour une prospérité partagée qui doit continuer de nous animer. De la
18 chute du mur de Berlin en 1989 à la crise du coronavirus, la Belgique et
19 l'Europe sont confrontées à un bouleversement des équilibres interna-
20 tionaux. Irruption de la Chine, agression de la Russie, « désoccidental-
21 isation » du monde, nouvelle compétition technologique, changement
22 climatique : autant de bouleversements qui comportent le risque d'une
23 perte d'influence de l'Union européenne et, donc, de la Belgique.

24 Cette transformation de l'économie, impulsée au niveau national, doit
25 s'inscrire dans un cadre européen, à tout le moins celui de la zone euro.
26 Dans le cadre d'un réexamen de la gouvernance économique
27 européenne, nous réclamons une politique économique et sociale
28 cohérente sur le plan européen et une révision d'urgence du pacte de



1 stabilité européen pour distinguer les dépenses d'investissement et de
2 consommation. Le processus du semestre européen devra autant tenir
3 compte de l'indispensable nécessité d'une politique budgétaire
4 nationale rigoureuse que du besoin de mieux coordonner les politiques
5 sociales, de l'emploi, de santé entre les Etats membres. Nous estimons
6 que la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux est tout
7 aussi importante que le respect des principes budgétaires et que
8 l'Union européenne doit renforcer son action dans le domaine de la
9 santé pour mieux coordonner et soutenir l'action des Etats membres.
10 Nous voulons mettre fin aux concurrences fiscales et sociales entre
11 États-membres, dommageables tant aux citoyens qu'aux entreprises.
12 Nous souhaitons notamment la mise en œuvre de l'accord international
13 sur un impôt des sociétés minimum de 15%. Il est intolérable que des
14 multinationales jouent sur la concurrence entre les États pour ne pas
15 payer d'impôts.

16 Conformément au Pacte vert européen, la lutte contre le réchauffement
17 climatique et la transformation de l'économie doivent devenir le moteur
18 du projet européen. Nous voulons atteindre à l'échelle du continent une
19 réduction de 55 % des gaz à effet de serre pour 2030 et la neutralité
20 carbone en 2050. Nous voulons rétablir la biodiversité et étendre les
21 zones protégées.

22 Nous désirons que la solidarité entre les Etats s'exprime en renforçant
23 le Fonds pour une transition juste et les politiques de cohésion
24 régionales et sociales.

25 Nous voulons mettre un terme à la croissance basée sur l'importation
26 de biens à faible coût. La régénération de notre économie exige la fin
27 du dumping social et environnemental des pays émergents. Manger en
28 Belgique du bœuf argentin et exporter le blanc-bleu-belge outre-
29 Atlantique n'a aucun sens. Une nouvelle organisation de l'économie
30 mondiale doit être mise en place pour passer d'une économie intégrée



1 globalement à un commerce international construit autour de grands
2 pôles continentaux bénéficiant d'une autonomie stratégique et d'une
3 souveraineté politique. Chacun de ces pôles – l'Union européenne en
4 ce qui nous concerne – consommerait prioritairement sa propre
5 production et n'importerait que des biens qu'il n'est pas en mesure de
6 produire sur son territoire.

2 **Un mécanisme d'ajustement aux frontières de** 3 **l'Union européenne**

4 **Nous proposons la création d'un mécanisme d'ajustement aux**
5 **frontières de l'Union européenne. Ce mécanisme garantirait que**
6 **les biens importés soient produits dans des conditions**
7 **respectueuses des normes sociales, environnementales, sanitaires**
8 **et de bien-être animal mais aussi qu'ils soient taxés de manière**
9 **similaire aux biens produits en Europe. La charge fiscale pesant sur**
10 **un bien consommé en Europe sera similaire quels qu'aient été ses**
11 **lieux de production. Il ne s'agit donc pas de mettre en place une**
12 **politique protectionniste, mais d'assurer une concurrence**
13 **économique équitable et de permettre à l'Europe de faire ses**
14 **propres choix politiques sans que ceux-ci pénalisent ses**
15 **entreprises.**

1 Dans ce monde en transition, le 21ème siècle diplomatique reste à
2 inventer. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a démontré que certains
3 Etats restent attachés à une vision passéiste des relations
4 internationales basée sur la prééminence des grandes puissances, la
5 primauté des rapports de force et le respect de zone d'influence
6 exclusive. Nous rejetons cette vision et prônons un ordre international
7 basé sur le respect des frontières reconnues internationalement, la
8 souveraineté des choix des peuples, la démocratie et les libertés
9 fondamentales, le dialogue diplomatique plutôt que le rapport de force
10 et l'importance des organisations internationales qui entretiennent un
11 dialogue constant avec les sociétés civiles.

12 Traduire cette vision en réalité est une tâche existentielle pour les
13 Européens, héritiers d'une longue histoire et médiateurs éprouvés de
14 tous les processus de paix. Les diplomates belges et européens peuvent
15 contribuer à faire de l'Europe une puissance de paix. La politique
16 étrangère européenne ne peut se réduire à une posture défensive. Nous
17 devons être proactifs pour réaliser notre vision. L'Europe ne peut se
18 prévaloir de la protection américaine pour se contenter de n'être qu'un
19 soft power, une puissance douce, fondée sur l'influence et le pouvoir
20 d'attraction, sans réelles capacités militaires. Des réformes importantes
21 doivent être mises en place dans l'Union pour renforcer le poids de
22 celle-ci sur la scène internationale. Il faut d'abord éliminer le droit de
23 veto dans le cadre de la Politique étrangère et de sécurité commune
24 (PESC). Ensuite, la Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC)
25 doit connaître des avancées considérables afin de permettre à l'Union
26 européenne d'être un acteur dans le domaine de la sécurité
27 internationale, y compris en constituant un pilier européen au sein de
28 l'OTAN. Notre objectif doit être la mise en place d'une Défense
29 européenne autonome regroupant une partie des forces militaires des



1 États-membres, dirigée par un ministre de la Défense membre de la
2 Commission européenne et soutenue par une base industrielle et
3 technologique de défense européenne. Elle contribuerait à la crédibilité
4 internationale de l'Europe et à la stabilité internationale.

5 Au-delà de l'Union européenne, nous entendons que la Belgique joue
6 pleinement son rôle dans les organisations internationales
7 européennes dont elle est membre.

8 Nous voulons relancer le dialogue et la coopération au sein du Benelux.
9 Cette Union de trois Etats, certes parfois différents dans leurs visions,
10 conserve un capital énorme de crédibilité au sein de l'Union
11 européenne et d'autres institutions internationales : Une position
12 commune de ces Etats est beaucoup plus écoutée que la position
13 individuelle de chacun d'eux.

14 Nous nous voulons universalistes. Le respect de l'État de droit est une
15 condition sine qua non du bon fonctionnement de l'UE et une garantie
16 de son intégrité. La Belgique y sera particulièrement vigilante chez ses
17 partenaires européens ou internationaux. Nous continuerons à exiger
18 que les Etats membres de l'Union respectent les valeurs européennes
19 et la Charte des droits fondamentaux dont l'indépendance de la justice,
20 la liberté de la presse et le respect des minorités. La défense des droits
21 humains est essentielle dans un contexte international préoccupant. Elle
22 doit se traduire par le respect de la Convention européenne des droits
23 de l'homme et des décisions de la Cour de Strasbourg en Belgique. Elle
24 doit s'illustrer dans nos prises de position aux Nations Unies. La
25 Belgique, qui a joué un rôle significatif en matière de lutte contre toute
26 forme de discrimination, tiendra un rôle proactif en la matière. Elle doit
27 aussi encadrer une politique assumée et revalorisée de coopération au
28 développement.

La régénération de la démocratie

1 Les citoyennes et les citoyens perdent peu à peu confiance dans le
2 monde politique. Il leur paraît au mieux opaque, au pire incapable de
3 répondre aux défis actuels. Pour beaucoup, l'esprit d'État a déserté la
4 classe politique. La colère grandit et se manifeste au bénéfice de
5 formations extrémistes. Les citoyennes et citoyens se sentent pris en
6 otage par les divers niveaux de pouvoir, le délai de formation du
7 gouvernement fédéral, les services publics inefficaces, les échanges
8 politiques agressifs et délétères. Le malaise s'accroît. Ils se demandent
9 à quoi sert de voter et de s'en remettre à des mandataires. Nous
10 voulons rendre le pouvoir aux électeurs en interdisant, par voie légale,
11 les accords pré-électorales, ou en exigeant leur publication avant le
12 scrutin.

13 Nous croyons fermement que l'action politique est indispensable. Elle
14 est vertueuse quand elle veille à l'intégrité et la justice. Elle seule peut
15 coordonner les comportements et proposer des réponses cohérentes
16 aux enjeux de notre société, comme le climat, la mobilité, le numérique,
17 le vieillissement de la population, l'égalité entre les hommes et les
18 femmes... Mais le mode de gouvernance a peu évolué depuis 50 ans. Il
19 reste essentiellement top-down, masculin et fortement centralisé. Sans
20 intelligence collective, il est condamné à l'inefficacité. Rendre le pouvoir
21 de décision aux équipes de terrain est essentiel. Seul un État utile et
22 efficace peut inspirer la confiance. Il nous faut agir pour réduire le fossé
23 entre élus et citoyens, travailler à la prise de conscience de la
24 responsabilité de l'engagement politique, simplifier les institutions,
25 réduire le nombre d'élus et réformer l'administration.

26 **1. UNE DEMOCRATIE PLUS CITOYENNE**

27
28 Nous pensons que le fossé entre représentants politiques et citoyens
29 est trop important. Nombreux sont celles et ceux qui pensent que leur
30 voix n'est entendue qu'au moment des élections, tous les cinq ou six
31 ans.



1 Entre les échéances, ils ont la sensation de ne pas exister et subissent
2 bon nombre de décisions sur lesquelles ils n'ont pas de prise. Pour
3 mettre fin à cette situation, nous voulons les impliquer davantage dans
4 le quotidien de la vie politique. Il s'agit de mettre sur pied une
5 démocratie délibérative centrée sur la recherche du bien commun.

6
7 Les citoyennes et citoyens connaissent mieux que quiconque les
8 difficultés auxquelles ils sont confrontés et sont garants de la diversité
9 des points de vue. Nous proposons d'adjoindre, à chaque assemblée
10 représentative, une assemblée consultative composée de façon
11 paritaire de citoyennes et citoyens tirés au sort. Les citoyens tirés au sort
12 doivent se présenter à l'assemblée représentative sauf justification
13 valable. Celle-ci fera des propositions législatives à analyser et, le cas
14 échéant, à voter par le Parlement.

16 **Des référendums citoyens**

17 **Nous voulons permettre la tenue de référendums à la demande d'un**
18 **pourcentage de citoyens pour adopter de nouveaux textes ou**
19 **contester ceux approuvés par le Parlement.**

20 **Chaque référendum sera précédé d'une période d'informations, de**
21 **consultations et de délibérations, comme celle prévue par le système**
22 **suisse des votations. Le référendum aura l'avantage d'être issu de la**
23 **base et de donner lieu à un large débat. La Constitution sera**
24 **modifiée, prévoyant des garde-fous pour respecter chacune des**
25 **Régions, ainsi que les droits fondamentaux des citoyens. Nous ne**
26 **pouvons plus postposer cet outil dans la hantise de la Question**
27 **royale.**

1 Le mandat des citoyennes et citoyens sera limité à deux ans et la moitié
2 de l'assemblée renouvelée annuellement. Comme ceux-ci ne
3 représentent pas la population et n'ont pas à se justifier auprès des
4 autres citoyens, la décision restera de la responsabilité des
5 représentants politiques ou reviendra à l'ensemble des citoyens via
6 l'organisation d'un référendum.

7 Nous souhaitons que la participation accrue à la décision politique des
8 citoyens soit la plus paritaire possible et concerne également les
9 personnes en situation de handicap. Celles-ci sont trop souvent
10 oubliées dans les processus décisionnels et peinent à faire entendre
11 leurs voix. Pourtant, leurs avis et expériences sont nécessaires à la
12 décision politique à tous les niveaux de pouvoir. Nous proposons que
13 des Conseils consultatifs soient mis en place dans chaque commune et
14 que leurs recommandations soient prises en compte par les Collèges
15 communaux.

16 Les citoyens aspirent à se reconnaître dans des mandataires qui
17 expriment leurs espoirs, leurs craintes, leurs fiertés, leurs colères... Les
18 élus doivent être de bons gestionnaires, mais aussi d'authentiques
19 représentants. Nous voulons que ceux-ci renouent avec le cœur de
20 l'action politique : écouter, expliquer, proposer, convaincre et décider.

21 Rassembler autour d'un projet commun est la meilleure arme pour
22 lutter contre la violence sociale, la peur, l'émergence de boucs
23 émissaires et la radicalisation identitaire. Nous voulons initier une
24 pédagogie du politique pour que les citoyennes et citoyens se sentent
25 au centre de l'action et non pieds et poings liés à des décisions prises
26 en dehors d'eux. Les médias sont le quatrième pouvoir de la
27 démocratie. Nous garantirons la liberté et l'indépendance des médias.
28 Nous travaillerons main dans la main avec eux pour qu'ils jouent
29 pleinement leur rôle : informer les citoyens, déjouer les fake-news, se
30 poser en alternative fiable face aux manipulations du réel.

1 L'indépendance des médias sera préservée non seulement à l'égard du
2 monde politique, mais aussi du monde économique. Nous ne voulons
3 pas de médias qui vendent « de l'espace de cerveau disponible aux
4 annonceurs publicitaires » ou qui se cantonnent à divertir le public.
5 Nous avons besoin de partenaires forts posant un regard critique sur
6 l'action et les décisions des mandataires politiques, proposant des
7 informations pertinentes et assurant, à leur niveau, leur fonction de
8 contrôle et de protection démocratique. Un Pacte Démocratie-Média
9 entre l'ensemble des niveaux de pouvoir et l'ensemble des acteurs de
10 la Presse et des médias devrait acter juridiquement la notion de «
11 Service démocratique d'intérêt général » des médias d'information. Ce
12 cadre fixerait des normes de qualité à respecter. En contrepartie, le
13 financement public qui leur serait alloué serait plus important.

14 À nos yeux, la prépondérance des présidents de partis est excessive et
15 tourne au ridicule lors des interminables périodes de formation des
16 gouvernements. Nous voulons que les électeurs puissent peser plus
17 directement sur le choix des coalitions en votant pour plusieurs partis
18 (pratique dite du panachage). Dans l'esprit de la circonscription
19 fédérale, les citoyens auraient aussi une voix supplémentaire pour voter
20 pour des partis d'une autre communauté linguistique. Ce vote
21 compterait pour un quart des votes classiques et serait ajouté aux votes
22 de case de tête en faveur de ce parti. Les représentants politiques
23 seraient ainsi amenés à considérer les préoccupations de l'ensemble
24 des citoyens et non seulement celles de leur communauté linguistique.
25 Enfin, nous proposons d'imposer un délai maximal de six mois pour la
26 formation du fédéral.

1 Les corps intermédiaires — syndicats, associations, mutuelles... — se
2 doivent de rapprocher politiques et citoyens. Ils connaissent le vécu de
3 ceux qu'ils côtoient individuellement tout en étant porteurs d'intérêts
4 collectifs. Nous pensons qu'ils sont des interlocuteurs privilégiés des
5 autorités publiques. Pour qu'ils puissent jouer efficacement leur rôle, il
6 est essentiel qu'ils dépassent leurs enjeux corporatistes et le rapport de
7 force. Il est également essentiel que leur fonctionnement soit aussi
8 transparent que possible et que chacun assume ses actes. C'est
9 pourquoi nous proposons de leur donner, lorsque ce n'est pas encore
10 le cas, une personnalité juridique.

11

12 **Un gouvernement fédéral en six mois** 13 **maximum**

14 **Si un gouvernement fédéral n'est pas formé au bout de six mois,**
15 **l'électeur sera invité à retourner aux urnes pour trancher entre**
16 **différentes coalitions. Concrètement, 30 des 150 sièges de la**
17 **Chambre seront remis en jeu au sein d'une circonscription fédérale**
18 **selon une logique majoritaire. Les partis prêts à former une**
19 **coalition ensemble se présenteront sur une même liste. Ces listes**
20 **de coalition devront comprendre des candidats de partis issus des**
21 **deux grandes communautés linguistiques. Les 30 sièges iront à la**
22 **liste de coalition qui aura obtenu le plus de voix, ce qui permettra**
23 **que cette coalition dispose d'une majorité parlementaire. Ainsi, ce**
24 **seront les électeurs qui départageront les différentes coalitions et**
25 **décideront quels partis formeraient le Gouvernement.**

2. LA POLITIQUE, UN ENGAGEMENT

Nous voulons que l'action politique soit un engagement avant d'être une carrière, un service avant d'être un droit. La politique doit s'extraire du simple rapport de force entre groupes défendant des intérêts particuliers. Il s'agit de faire une place à l'intérêt général et au bien commun.

limiter les mandats parlementaires et ministériels

Entrer en politique est un engagement citoyen au service de projets collectifs, non une carrière que l'on embrasse. Il est important que ceux qui s'y consacrent gardent du souffle, de l'authenticité et de l'enthousiasme. Ils ne peuvent pas perdre contact avec la vie civile. À dater des scrutins de 2024, nous proposons que chaque élu ne puisse pas exercer plus que l'équivalent de trois mandats parlementaires complets, soit quinze années, sur l'ensemble de sa vie. Une fois, cette limite atteinte, il pourrait terminer le mandat en cours. Pour un ministre, la limite serait l'équivalent de deux mandats complets sur l'ensemble de sa vie.

1 Les représentants politiques ont un devoir d'exemplarité et d'intégrité.
2 Il est essentiel qu'ils aient le sens des responsabilités et celui de l'État
3 pour inspirer confiance aux citoyennes et citoyens. Les querelles
4 incessantes, la multiplication des petites phrases et la succession des
5 effets d'annonce les discréditent.

6 Nous estimons essentiel que les élus se consacrent pleinement à la
7 mission pour laquelle ils ont été désignés. Nous voulons limiter dans
8 chaque assemblée le cumul entre un mandat parlementaire et un
9 mandat exécutif local à maximum 25% des membres comme
10 actuellement en Wallonie. Maintenir un petit nombre d'élus locaux offre
11 une meilleure prise en compte des réalités de terrain. Ceux-ci ne
12 pourront cependant pas être chefs de groupe ou membres du Bureau
13 du Parlement. Le cumul de ces deux rémunérations sera strictement
14 interdit. Notre mouvement s'appliquera d'initiative cette règle à l'avenir
15 et continuera à plaider pour une modification législative dans les
16 parlements concernés. Il nous paraît également important de limiter le
17 nombre de reconductions d'un élu afin de favoriser le renouvellement
18 des parlements. Les élus (ministres, parlementaires, bourgmestres,
19 échevins) absents pour maladie de plus d'un mois, toucheront une
20 indemnité d'incapacité de travail par la mutuelle comme tous les
21 employés belges.

22 Ils pourront être remplacés soit par leur suppléant à partir d'un mois
23 d'absence, soit par le premier échevin de leur commune avec, au besoin,
24 une répartition des tâches dans le collège.

25 Nous souhaitons revoir le mode de financement des partis afin d'éviter
26 la mainmise des dominants. Historiquement, ceux-ci s'inscrivaient dans
27 un ancrage social, en lien avec le monde du travail, de la santé ou de
28 l'éducation. Aujourd'hui, ils sont devenus des instruments d'occupation
29 du pouvoir. En outre, lorsqu'ils ont déjà une représentation
30 parlementaire, ils disposent de dotations beaucoup plus importantes



1 qui les avantagent au détriment des partis émergents. Nous voulons
2 mettre fin à ces privilèges et travailler à plus d'équité. Nous proposons
3 que tous les partis démocratiques qui se présentent aux élections
4 fédérales et qui sont soutenus par au moins 50 000 citoyens disposent
5 d'un financement minimal identique, auquel s'ajoutera un même
6 montant forfaitaire réservé à chaque groupe politique dans les
7 différents parlements.

8 **3. UN ÉTAT PLUS SIMPLE ET PLUS EFFICACE**

9 Nous attendons de l'Etat qu'il promeuve le développement des
10 initiatives privées, qu'elles soient marchandes ou associatives. Son rôle
11 est essentiellement de réguler et de coordonner les comportements, de
12 permettre des choix collectifs. Il faut un nécessaire équilibre entre le
13 dynamisme des marchés, la confiance dans les personnes et l'action de
14 l'État. Aujourd'hui, la réduction du pouvoir des États face à une
15 économie mondialisée engendre un sentiment d'impuissance au sein
16 de la population. Elle ne perçoit plus l'efficacité de l'action publique et
17 perd confiance dans la démocratie.

18 Pour y remédier, nous voulons travailler à l'intégration politique
19 européenne. Nous sommes des européens convaincus et désirons
20 renforcer le fédéralisme européen et les compétences de l'Union en
21 matière de santé, de politique de la défense, des affaires étrangères, de
22 l'énergie, ainsi que sur le plan fiscal et des politiques économiques et
23 sociales. Nous souhaitons transformer la Commission en un
24 authentique gouvernement européen. Celui-ci serait responsable
25 devant un Parlement européen composé de membres élus sur des listes
26 transnationales, avec un droit d'initiative législative propre. La
27 Présidente ou le Président de l'Union européenne serait directement
28 élu(e) par l'ensemble des Européens. Ainsi l'Europe se doterait d'un
29 visage qui l'incarne pleinement aux yeux des citoyens et des principaux
30 leaders de la planète.

1 Au niveau national, une simplification du fonctionnement de nos
2 institutions est indispensable. L'éclatement des compétences et
3 l'absence de hiérarchie entre les normes des différents niveaux de
4 pouvoir font obstacle à une action politique cohérente. Nous voulons
5 assurer une meilleure coordination dont l'État fédéral serait le garant.
6 Le Sénat, dont nous ne percevons plus l'utilité dans son fonctionnement
7 actuel, doit jouer un rôle central à cet égard car composé d'élus des
8 différentes entités du pays. Il doit notamment exercer une mission de
9 contrôle des comités de concertations – les désormais fameux « Codeco
10 » – et poser des questions aux ministres qui y participent.

11 Dans le même esprit, nous souhaitons simplifier les institutions
12 bruxelloises et faire exercer les compétences provinciales par une
13 conférence d'élus locaux. En Wallonie, l'institution politique provinciale
14 sera donc supprimée et l'institution administrative revue pour ne
15 conserver que les compétences les plus pertinentes, le solde étant
16 transféré aux communes ou à la Région. L'enjeu n'est pas d'impacter le
17 personnel mais de simplifier notre lasagne institutionnelle.

18 Du côté francophone, il est indispensable d'entamer une réflexion sur
19 les institutions qui sont les nôtres et par exemple de suivre l'exemple
20 flamand et rapprocher les Régions et la Communauté. Chaque
21 gouvernement fédéré devrait se limiter à 5 ministres. Celui de la
22 Communauté française pourrait en comporter deux de chaque région
23 et être présidé par le Ministre-président wallon pendant une moitié de
24 la législature et par le Ministre-président bruxellois durant l'autre. Cela
25 réduira largement le nombre de ministres. Afin de reconnaître le fait
26 régional et s'assurer que Wallons comme Bruxellois se sentent
27 représentés dans la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Gouvernement
28 bénéficierait d'une majorité tant parmi les députés wallons que parmi
29 les bruxellois. Enfin, le transfert de compétences communautaires vers
30 les Régions doit être envisagé pour peu que la Flandre fasse de même.
31 A défaut, il ne s'agit pas d'une réelle régionalisation. La simplification



1 des institutions bruxelloises devrait d'ailleurs inciter à ce que la
2 Fédération Wallonie-Bruxelles exerce à nouveau les compétences
3 qu'elle avait transférées à la Région wallonne et à la Cocof si celles-ci
4 ne peuvent être transférées directement à la Région bruxelloise.

1 La réduction du nombre de ministres s’accompagnera d’une diminution
2 de la taille des cabinets ministériels. Les ministres s’appuieront
3 davantage sur l’administration dont le rôle sera valorisé et les
4 procédures simplifiées, rendues plus transparentes et plus efficaces. La
5 réduction des cabinets s’alliera à une réforme conséquente de
6 l’administration pour lui donner les moyens d’attirer des talents et,
7 mieux, de rivaliser avec le secteur privé. Enfin, nous souhaitons que les
8 gouvernements des différents niveaux de pouvoir soient constitués de
9 manière paritaire.

11 **L’État fédéral, chef d’orchestre** 12 **d’un pays simplifié**

13 **Des refédéralisations de compétences sont souhaitables pour une**
14 **plus grande efficacité de l’action publique, notamment dans le**
15 **domaine de la santé et du climat. Pour les compétences imposant**
16 **une coordination entre les entités fédérées, l’État fédéral pourra**
17 **fixer dans les lois spéciales des objectifs contraignants (en matière**
18 **de taux d’emploi, de réduction de CO2...) et des normes**
19 **(budgétaires, sociales, fiscales...) à respecter par les Régions et les**
20 **Communautés, tandis que celles-ci choisiront la manière de les**
21 **atteindre. Si les entités fédérées n’atteignent pas ces objectifs,**
22 **l’État fédéral pourra se substituer à elles et prendre des décisions à**
23 **leur place. Le Fédéral serait ainsi le garant du respect de nos**
24 **obligations internationales et de la loyauté fédérale. Le Sénat, s’il**
25 **est constitué d’élus des entités fédérale et fédérées, pourrait être**
26 **chargé de définir ces objectifs.**

1 Travailler dans l'administration devrait pouvoir être considéré comme
2 prestigieux au vu de la noble cause publique poursuivie.

3
4 Enfin, l'État doit démontrer qu'il peut apporter une réponse aux grandes
5 mutations de nos sociétés : le dérèglement climatique, la numérisation
6 de l'économie et des relations sociales, le vieillissement de la
7 population... Ces défis ne se relèvent ni ne se pensent en une législature.
8 Nous souhaitons sortir la gouvernance du cycle électoral et des
9 changements de majorités afin de l'inscrire dans des rythmes plus longs
10 en développant des plans d'action sur dix ans. Afin de favoriser un
11 consensus social fort et des politiques cohérentes à long terme, ces
12 plans seraient élaborés à quatre voix, celles des politiques, des experts,
13 des corps intermédiaires et des acteurs de terrain, et fixeraient des
14 objectifs précis qui seraient atteints au terme des dix années. Au terme
15 de cette large concertation, il reviendra aux instances politiques de
16 prendre les décisions finales en tenant compte des avis recueillis et
17 consensus atteints.

18
19 Ces réformes de moyen terme doivent être combinées avec des actions
20 concrètes permettant d'obtenir rapidement des résultats tangibles. Les
21 citoyens doivent percevoir l'impact du politique sur leur vie
22 quotidienne.

1 C'est davantage le cas au niveau communal en raison de la plus grande
2 proximité avec les citoyens. Pour restaurer la confiance des citoyens
3 dans l'efficacité de l'action politique, nous voulons que chaque niveau
4 de pouvoir identifie un domaine majeur à large impact sociétal dans
5 lequel il peut apporter une solution concrète en quelques années.

6 **4. UNE ADMINISTRATION REFORMEE**

7 Nous voulons qu'à l'exception des fonctions d'autorité, les
8 engagements administratifs prennent la forme de contrats à durée
9 indéterminée, sans porter atteinte aux droits déjà acquis en matière de
10 pension. Cela permettra d'attirer des personnes qui n'ont pas vocation
11 à y faire l'ensemble de leur carrière et disposent d'une expertise acquise
12 dans d'autres secteurs. En outre, l'engagement à durée indéterminée
13 est plus stimulant que le régime statutaire. Le statut « mammouth » de
14 la fonction publique contrarie aujourd'hui davantage les travailleurs
15 méritants et motivés qu'il ne les aide. Les grades de promotion devront
16 être accessibles à l'avenir aux contractuels. La question de l'emploi
17 statutaire n'est qu'un aspect de la nécessaire réforme de la fonction
18 publique. Il est impératif de responsabiliser davantage les fonctions
19 administratives dirigeantes avec des objectifs clairs, de mettre en œuvre
20 une politique de ressources humaines plus dynamique.

1 Nous souhaitons que les engagements au sein de la fonction publique
2 soient davantage dépolitisés. Nous voulons changer notre articulation
3 entre les ministres et leur administration, limitant ainsi les cabinets et
4 réhabilitant le rôle de l'administration. Lors de son entrée en fonction,
5 le gouvernement conservera uniquement la possibilité de désigner les
6 numéros 1 des administrations par un mandat correspondant à la durée
7 d'une législature, à l'instar de ce qui se pratique dans le monde anglo-
8 saxon. Ainsi, le gouvernement sera assuré d'un relais direct et loyal pour
9 la mise en œuvre de sa politique sans crainte d'obstruction. Le curseur
10 de la confiance et de la compétence retournera à l'administration qui,
11 en corollaire, assumera aussi, au besoin, son action devant les
12 parlements.

13 Nous voulons accélérer le développement du numérique pour
14 moderniser les administrations afin qu'elles soient efficaces et
15 accessibles. Nous accorderons, au vu du retard judiciaire, une priorité à
16 la transition numérique de la justice. L'ensemble des procédures,
17 judiciaires comme administratives, sera accessible en ligne.

18 L'impunité qui existe aujourd'hui sur les réseaux sociaux n'est plus
19 tolérable. Ce qui est condamnable dans la « vraie vie » (propos
20 homophobes, sexistes ou racistes, injures, diffamations, menaces...) doit
21 l'être aussi dans le monde virtuel. Une chambre spécifique sera créée
22 pour poursuivre tous les actes délictueux commis en ligne comme le
23 harcèlement, les menaces ou la diffusion de photos et vidéos privées.
24 Tous ces « crimes » seront correctionnalisés et ne relèveront plus du
25 délit de presse et de la Cour d'assises. En cas de violation de la loi, une
26 traçabilité de l'identité de l'auteur devrait pouvoir être établie par le
27 parquet.

1 Le recours au numérique au sein de l'administration doit
2 s'accompagner d'une politique de transparence envers les citoyens.
3 Lorsqu'un acte administratif individuel est posé – un contrôle fiscal par
4 exemple – suite à l'application d'un algorithme, l'administration doit
5 être en mesure d'expliquer aux citoyens le fonctionnement de cet
6 algorithme et la motivation de la décision prise à leur égard. La
7 numérisation ne peut transformer les décisions administratives en boîte
8 noire sous peine de créer un sentiment d'arbitraire.

9 L'accès aux portails publics sera simplifié tant pour les employés que
10 pour les indépendants. Nous veillerons cependant à ce que tout service
11 public reste accessible à ceux qui ne maîtrisent pas le numérique. Nous
12 nous battons pour que les documents administratifs puissent être
13 obtenus dans la langue nationale du choix de l'usager sur l'ensemble
14 du territoire.

15

16 **Une loi abrogée pour chaque loi votée**

17 **Nous proposons de supprimer les lois inutiles en vérifiant la**
18 **pertinence de toutes les lois datant de plus de 50 années et en**
19 **imposant que, pour toute proposition ou projet de loi, l'abrogation**
20 **d'une loi existante soit suggérée.**

1 La simplification administrative et la lutte contre la bureaucratie
2 commencent par une rationalisation du nombre de lois et de
3 règlements. Certaines mesures adoptées jadis sont totalement
4 obsolètes mais subsistent encore dans notre arsenal législatif. Les
5 citoyennes et citoyens ne savent parfois plus où donner de la tête. Si
6 nul n'est censé ignorer la loi, il faut que celle-ci soit pertinente. Nous
7 proposons d'œuvrer à un substantiel dégraissage de notre système
8 juridique.

La régénération du pacte social

1 La régénération de la société implique un nouveau pacte social, un
2 nouveau consensus sur le projet autour duquel faire société. La
3 Belgique de l'après-guerre s'est construite sur un contrat entre patrons
4 et travailleurs axé sur la croissance économique : il a permis aux uns de
5 dégager des bénéfices et aux autres d'augmenter leur pouvoir d'achat
6 et leur confort de vie. Historiquement, dans un contexte de plein
7 emploi, la sécurité sociale consistait en une assurance à laquelle
8 contribuaient travailleurs et employeurs. Elle protégeait chaque
9 travailleur des pertes de revenus liées au chômage, lui assurait l'accès
10 aux soins de santé et à la pension.

11 Aujourd'hui, ce modèle ne fonctionne plus. La sécurité sociale est
12 structurellement en déséquilibre. La hauteur des cotisations sociales
13 nuit à la compétitivité des entreprises et à la création d'emplois. Une
14 partie de la population a le sentiment de contribuer sans cesse
15 davantage. La classe moyenne se sent pressée comme un citron,
16 toujours bonne à payer et rarement à être aidée. Une autre dépend
17 d'allocations sociales qui lui permettent à peine de survivre et se
18 retrouve enfermée dans la dépendance dès lors que l'obtention d'un
19 travail faiblement rémunéré réduit ses revenus en raison des frais de
20 garde et de déplacement ainsi que de la perte de ses allocations. Ces
21 situations attisent les tensions sociales et le populisme.

22 Nous aspirons à une société où chacune et chacun a les moyens de
23 réaliser ses projets, où celles et ceux qui prennent des initiatives sont
24 soutenus. Nous avons besoin d'un nouveau pacte social. Nous voulons
25 qu'il favorise la participation et la responsabilité citoyenne, apporte le
26 soutien et l'accompagnement nécessaires à l'inclusion de toutes et tous
27 dans la société.

1 À travers ce nouveau pacte social, nous passerons d'une société de
2 consommation à une société de participation. Celle-ci est à la fois un
3 droit et une responsabilité.

4 **1. UN SOCLE DE DROITS SOCIAUX**

5 La participation en tant que droit implique une société inclusive,
6 rejetant toute forme de discrimination. Elle affirme la dignité
7 irréductible de chaque être humain et lui garantit les ressources
8 nécessaires au développement de sa créativité et de sa réalisation. Cette
9 société de participation s'appuiera par conséquent sur un socle de
10 droits assurant à toutes et tous la satisfaction des besoins de base pour
11 qu'elles et ils soient préservés de la pauvreté. Quels que soient les aléas
12 de la vie, chaque membre de la société sera assuré de disposer des
13 ressources suffisantes pour se nourrir et s'abriter.

14

15 **La fin des droits d'enregistrement** 16 **sur la première habitation.**

17 **Nous remplacerons les droits d'enregistrements sur la première**
18 **habitation par une taxe annuelle basée sur la valeur du bien dont**
19 **le total ne pourra jamais dépasser le montant des droits**
20 **d'enregistrement.**

21 **Cela évitera le débours d'une somme conséquente lors de l'achat.**
22 **Nous généraliserons la portabilité des droits d'enregistrement,**
23 **pour stimuler la mobilité résidentielle. Les droits payés lors d'un**
24 **achat seront déduits des droits lors de l'achat d'un nouveau bien**
25 **acquis par la revente du précédent.**

1 En Belgique, près de 16% de la population connaît un risque de pauvreté
2 matérielle. Nous souhaitons augmenter le niveau des allocations
3 familiales, revaloriser le Revenu d'Intégration Sociale et le montant des
4 allocations des personnes handicapées pour mettre fin à cette grande
5 précarité. Les pensions légales doivent également assurer un niveau de
6 vie décent : un montant minimal de 1 500 euros net sera garanti
7 indépendamment des parcours professionnels antérieurs. Dans un
8 premier temps, nous voulons accorder la priorité aux pensionnés les
9 plus fragiles, notamment aux femmes dont la pension moyenne est
10 largement inférieure à celle des hommes en raison de l'absence de
11 reconnaissance de leur investissement dans la gestion familiale. La
12 pauvreté infantile en particulier est inacceptable : un État social digne
13 doit se donner comme ambition que plus un seul enfant ne vive sous le
14 seuil de pauvreté d'ici dix ans. Comme les enfants au sein des familles
15 monoparentales sont particulièrement à risque, nous voulons renforcer
16 les aides spécifiques à leur égard. Des moyens structurels
17 supplémentaires seront octroyés aux CPAS, tant en termes humains que
18 financiers. Nous souhaitons aussi accentuer le recouvrement des
19 pensions alimentaires.

20 Trouver sa place dans la société commence par bénéficier d'un lieu à
21 soi. Nous souhaitons augmenter le nombre de logements sociaux et à
22 loyer modéré et encourager les propriétaires privés à mettre leurs biens
23 en location, via une Agence Immobilière Sociale ou une société de
24 logement public. Nous voulons qu'une partie des logements construits
25 dans le cadre d'une promotion immobilière soient obligatoirement
26 affectés aux logements publics. L'offre des centres d'accueil pour les
27 sans-abris sera également développée car bénéficier d'un toit est la
28 première étape de la réinsertion sociale. Le droit au logement implique
29 pour les pouvoirs publics l'obligation de généraliser les mises en
30 logement des sans-abris à travers notamment les initiatives *Housing*
31 *First*.

1 Nous souhaitons que la personne en situation de handicap puisse, elle
2 aussi, avoir le choix de son lieu de vie et d'épanouissement. Cela
3 nécessite une offre d'hébergements suffisante et variée. Il faut dès lors
4 renforcer le nombre de places disponibles dans tous les types de
5 structures et pour tous les degrés d'autonomie : des petites structures
6 de type habitats inclusifs solidaires pour les personnes visant une
7 autonomie croissante à des structures adaptées et supervisées pour les
8 personnes en situation de grande dépendance, sans oublier une
9 attention particulière au développement de structures permettant
10 l'accueil de personnes en situation de handicap vieillissantes.

11 Nous voulons ouvrir largement l'accès à la propriété pour qu'il ne soit
12 pas réservé aux personnes aisées. Pour les jeunes qui souhaitent
13 s'installer, devenir propriétaire de leur premier bien devient de plus en
14 plus compliqué, en raison de la hausse des coûts de l'immobilier et des
15 exigences accrues des banques en termes de fonds propres. Nous
16 voulons les soutenir via la suppression des droits d'enregistrement sur
17 la première habitation et l'exonération des 100 000 premiers euros
18 gagnés au travail.

19 L'accès au logement des familles monoparentales doit également être
20 encouragé. Elles sont trop souvent discriminées par les propriétaires
21 privés. Nous souhaitons que des mesures d'aides à l'achat ou à la
22 location soient créées à leur intention. Nous voulons également faciliter
23 la location en commun d'un logement par plusieurs familles
24 monoparentales.

1 L'accès à l'eau et à l'électricité sont des déterminants d'une vie digne.
2 Nous voulons l'inscrire dans la Constitution et permettre à chaque
3 personne d'accéder à un quota de base à prix nul ou très faible. La mise
4 en place d'une tarification progressive avec une première tranche
5 gratuite permettrait que le coût de cette mesure soit pris en charge par
6 les gros consommateurs pour encourager une plus grande sobriété
7 énergétique, sans mettre à mal leur compétitivité.

8 Nous considérons que l'accès au numérique est un droit fondamental.
9 À ce titre, nous garantirons à toutes et tous l'achat d'un équipement de
10 base à prix modeste et la mise à disposition d'une connexion internet
11 de qualité. Nous voulons mettre fin aux zones blanches dans les régions
12 rurales où se connecter est une gageure. L'accès au numérique est aussi
13 une question de formation. Il implique que chacune et chacun soit
14 formé à son utilisation comme aux comportements à adopter pour
15 réduire les risques de harcèlement, d'addiction ou de vol de données.

16 La santé est une quête commune et une responsabilité que nous avons
17 les uns envers les autres. Outre les droits à l'éducation et à la culture,
18 une société décente doit également offrir des soins de qualité à
19 l'ensemble de sa population.

20

21 **100 000 euros exonérés d'impôt.**

22 **Afin de permettre à tout jeune de se lancer dans la vie et lui faciliter**
23 **la réalisation de ses premiers projets — comme l'acquisition d'un**
24 **logement — nous voulons que les cent mille premiers euros gagnés**
25 **par le travail soient exonérés d'impôt.**



1 La santé est un bien précieux, mais, à un moment donné, chacune et
2 chacun de nous sera concerné par la perte d'autonomie ou la maladie.

3 Disposer d'un travail devrait être une garantie contre la pauvreté et la
4 perte de lien social. L'État se doit d'assurer l'autonomie des citoyennes
5 et citoyens inactifs et de ne pas les enfermer dans une situation de
6 dépendance. L'assistanat ne pourrait être une perspective, la solidarité
7 doublée de la responsabilisation, oui. A ce titre, le fait que la Belgique
8 soit l'un des très rares pays dans le monde à accorder des allocations
9 de chômage de manière illimitée dans le temps est de moins en moins
10 perçu comme légitime par les travailleurs. Cela incite certaines
11 personnes, minoritaires certes, à produire peu d'efforts pour quitter leur
12 statut d'allocataire social. Cela ébranle la solidarité des travailleuses et
13 des travailleurs qui jugent ce mécanisme obsolète au regard de leurs
14 lourdes contributions à l'impôt. De plus, de nombreux allocataires
15 finissent, avec le temps, par être exclus du monde du travail et sombrer
16 dans la précarité, le décrochage social n'étant pas toujours très loin.

17 Nous revendiquons la reconnaissance d'un authentique droit à l'emploi
18 et voulons assurer son accès pour toute personne désireuse de travailler
19 et disposée à acquérir les compétences nécessaires. Plutôt qu'une
20 allocation de chômage, le demandeur d'emploi est en droit de réclamer
21 un travail. Des allocations illimitées dans le temps représentent aussi
22 une démission des pouvoirs publics et leur incapacité à assurer une
23 création suffisante d'emplois. Les besoins de la société sont
24 suffisamment importants pour qu'ils puissent proposer, en partenariat
25 avec les entreprises et le monde associatif, un emploi décent au bout
26 de deux années de chômage et mettre fin au versement de l'allocation
27 de remplacement. Rester de nombreuses années au chômage n'est pas
28 une perspective socialement acceptable, tant pour celui qui en bénéficie
29 que pour les travailleurs qui y contribuent. La cohésion sociale serait



1 ébranlée si, considérant des abus, la légitimité de la solidarité était
2 finalement remise en cause par certains.

3 Le principe du droit à l'emploi doit également nous inciter à favoriser le
4 travail des personnes en situation de handicap. Actuellement seules
5 36% d'entre elles travaillent, alors que la moyenne européenne est de
6 50%. De nombreuses administrations publiques n'atteignent pas le
7 quota obligatoire de 2,5%. Il est inutile de les sanctionner. Il importe
8 plutôt de les soutenir par le financement de formations et d'actions de
9 sensibilisation dans les départements Ressources Humaines des
10 administrations publiques. Nous voulons également encourager
11 fiscalement l'engagement de travailleurs en situation de handicap dans
12 le secteur privé.

Un travail plutôt qu'une allocation : **Droit à l'emploi et limitation des allocations** **de chômage dans le temps**

Nous proposons d'instaurer un droit à l'emploi et de limiter les allocations de chômage à une période de 2 ans consécutifs pour éviter de faire tomber dans la dépendance les chercheuses et chercheurs d'emploi. Au terme de cette période, toute chercheuse ou chercheur d'emploi bénéficierait d'un droit à l'emploi : un travail d'utilité publique dans le secteur public ou associatif lui serait automatiquement proposé en tenant compte de son profil. Cet emploi serait rémunéré au salaire minimum du secteur. Une entreprise privée pourrait également engager une chômeuse ou un chômeur en fin de droits et recevrait alors un subside à l'emploi équivalent au montant de l'allocation de chômage, puis dégressif mensuellement sur une période de 24 mois. Le demandeur d'emploi aurait également la possibilité de demander de convertir pendant un an son allocation de chômage en une aide de lancement s'il propose un projet entrepreneurial qui aura été jugé viable par une banque.

Une fois dans sa carrière, chaque personne pourrait bénéficier d'allocations de chômage pendant trois années supplémentaires, pour un total de 5 ans, afin de reprendre des études ou une formation pour étoffer ses compétences ou se réorienter.

1 Nous souhaitons que le cœur de ces droits — l'accès à un logement,
2 aux soins de base et au travail — puisse être étendu à toute personne
3 se trouvant sur le territoire, dotée de papiers ou non. L'enjeu n'est pas
4 que « des étrangers prennent la place des Belges », comme on l'entend
5 parfois. Il nous faut assumer une politique généreuse et lucide, qui tend
6 la main vers les plus fragiles tout en reconnaissant leur apport humain
7 d'une part, et pour la dynamique économique et le régime de pension
8 de notre pays d'autre part. L'intégration de travailleurs migrants, parfois
9 fortement qualifiés, permettra de juguler les secteurs en pénurie et le
10 vieillissement de la population. Elle représentera une plus-value
11 importante pour l'ensemble de la société. Ces travailleurs pourront en
12 outre s'insérer durablement dans leur pays d'accueil. Le travail non
13 déclaré, outre qu'il n'assure pas la sécurité juridique de l'employeur et
14 du travailleur sans-papier, crée une concurrence déloyale pour les
15 autres travailleurs et PME. L'exercice d'un emploi sera un facteur
16 déterminant dans l'obtention d'un titre de séjour, entraînant
17 l'automaticité de celui-ci plutôt qu'un décalage improductif entre le
18 droit de séjour et le permis de travail, ces deux éléments relevant de
19 niveaux de pouvoir distincts.

1 Vivre dans l’imaginaire d’une Europe aux frontières fermées est un
2 leurre. C’est aussi un repli identitaire peu souhaitable. Accueillir chacun
3 est tout aussi illusoire. Nous nous assurerons du respect strict des
4 normes prescrites dans le droit international, en particulier la
5 Convention de Genève. Les procédures de régularisation seront revues
6 pour être davantage objectivées, humaines et transparentes. Il s’agira
7 de régulariser au cas par cas les personnes sans-papiers à travers un
8 mécanisme et des critères précis et permanents à définir avec le milieu
9 associatif. La possibilité d’exercer un emploi sera un critère permanent
10 dans l’obtention d’un titre de séjour. Nous nous emploierons à mettre
11 fin à la stratégie de pourrissement actuelle. Notre humanité doit aussi
12 s’incarner sur ce type de politique. Nous refusons que des enfants
13 puissent être détenus dans des centres fermés. Cette interdiction doit
14 être inscrite dans la loi. Nous dénonçons toute tentative de
15 criminalisation de la solidarité par la mise en œuvre de visites
16 domiciliaires telles qu’elles ont été envisagées antérieurement.

17 Les femmes se voient trop souvent attribuer le statut de cohabitant qui
18 entraîne une réduction de leurs allocations. Cette situation pénalise
19 également les familles qui accueillent sous leur toit une personne en
20 situation de handicap ou de dépendance. Le rejet des discriminations
21 — la recherche d’une égalité homme-femme en particulier — invite à
22 individualiser les droits sociaux. Ce sera l’un de nos combats. Le droit
23 social ne peut peser sur les choix de vie des citoyennes et citoyens, ni
24 les inciter pour des raisons financières à vivre dans la solitude. Les
25 aidants-proches devront bénéficier d’un véritable statut renforcé. Les
26 confinements ont mis en lumière le rôle-clé et combien éprouvant des
27 aidants.

1 Une reconnaissance plus juste et un soutien renforcé de ceux qui
2 accompagnent au minimum 15% de la population est incontournable.

3 Une fois le socle social reconnu à toutes les citoyennes et citoyens, nous
4 considérons qu'il n'y a plus de raison de différencier les statuts socio-
5 professionnels. Nous voulons que les indépendants bénéficient de
6 l'accès au chômage, des droits aux congés parentaux et d'une
7 indemnité d'incapacité dès le premier jour de maladie au même titre
8 que les employés. Les règles en matière de contributions sociales et de
9 pensions seront harmonisées. Le recours aux contractuels dans la
10 fonction publique contribuera à l'abandon des spécificités du statut de
11 fonctionnaire, comme la nomination, par exemple. Nous mettrons sur
12 pied un statut unique, favorisant la mobilité professionnelle et une plus
13 grande équité entre les travailleurs.

1 Le nombre des bénéficiaires de l'assurance-maladie explose. Il excède
2 désormais celui des bénéficiaires du chômage. Il est urgent que l'État
3 perçoive le symptôme, derrière ces chiffres, d'un malaise profond et
4 largement partagé au sein du monde du travail. Des politiques
5 nouvelles doivent être définies avec les partenaires sociaux. A défaut,
6 tout le monde perd : les employeurs, les travailleurs impactés et
7 l'autorité publique.

8 **2. UNE SECURITE SOCIALE ASSURANCIELLE**

9 La dimension assurancielle de la sécurité sociale sera renforcée. Sa
10 vocation est de protéger les individus des risques sociaux, comme la
11 maladie ou le licenciement, en en réduisant l'impact sur leurs conditions
12 de vie. Ces prestations sociales complémentaires seront
13 proportionnelles à la perte, salariale notamment, et aux cotisations
14 versées. Nous voulons, comme évoqué précédemment, que les
15 allocations de chômage soient limitées à une période de deux ans, mais
16 que leur montant initial soit supérieur à ce qui se pratique actuellement
17 pour mieux protéger les travailleuses et les travailleurs des
18 conséquences d'une perte d'emploi temporaire. Elles deviendraient
19 dégressives au terme de la première année.

1 Pour plus de clarté, nous souhaitons les rebaptiser « indemnités de
2 transition pour perte d'emploi » et les distinguer des indemnités de
3 survie correspondant à l'aide sociale actuelle (CPAS), qui sera
4 intégralement à charge du Fédéral plutôt que des communes pour
5 partie.

6 L'un des objectifs du chômage est de pouvoir se réorienter en fonction
7 de l'évolution de ses aspirations ou des besoins de son secteur
8 d'activité. Nous proposons que les indemnités de transition pour perte
9 d'emploi puissent être prolongées une fois sur la carrière, pendant trois
10 années supplémentaires, pour reprendre des études ou une formation.
11 Il est également déterminant que dès les premiers mois de chômage,
12 une formation de qualité soit offerte aux demandeurs d'emploi.

13 Nous voulons renforcer l'activation des politiques sociales en termes
14 d'accompagnement et de formation. Une connaissance précise du
15 marché du travail et une collaboration constante avec les employeurs
16 sont essentielles. Ainsi les formations proposées seront en adéquation
17 avec les besoins des entreprises et les demandeurs d'emploi convaincus
18 qu'elles leur sont utiles, ce qui est encore insuffisamment le cas
19 aujourd'hui.

20 Nous pensons que les travailleurs doivent bénéficier d'un revenu de
21 remplacement quand ils donnent leur démission. Ce droit au rebond
22 professionnel permettra à celui qui ne voit plus de sens dans son travail
23 de se réorienter professionnellement, sans perdre le bénéfice de ses
24 indemnités. Il pourra être exercé au maximum deux fois sur une carrière
25 professionnelle et sera juridiquement balisé pour protéger à la fois le
26 salarié - qui devra respecter les règles de préavis - et l'employeur. Ne
27 craignant plus de perdre son droit au chômage, il sera plus aisé pour le
28 travailleur de se trouver une autre fonction épanouissante.

1 En outre, cela diminuera les risques de burn-out et de mise en maladie
2 pour des motifs fallacieux. Cela protégera les artisans et indépendants,
3 patrons de TPE ou PME, qui ne peuvent se payer le luxe de perdre un
4 travailleur et de le remplacer à coût additionnel, avec un horizon
5 incertain et le risque que son activité s'en trouve affectée.

6 Nous souhaitons que des crédits-formations soient accordés chaque
7 année aux travailleurs. Ils consisteront non seulement en un droit à une
8 formation d'un certain nombre d'heures par an durant les heures de
9 travail sans perte de salaire, mais aussi en un soutien financier à
10 l'inscription pour des formations agréées par les Régions ou la
11 Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces crédits seront cumulables sur 10 ans.
12 Ainsi le travailleur pourra, s'il le souhaite, concentrer ses crédits pour
13 une formation de plus grande ampleur tous les dix ans. Ceux-ci lui
14 permettront de renforcer son expertise ou de se réorienter. Cette
15 mesure soutiendra également les travailleurs forcés de se réorienter
16 face à la transformation de l'économie et la robotisation accrue. Elle les
17 accompagnera dans la transition vers de nouveaux métiers.

1 **3. PARTICIPER EN TRAVAILLANT**

2 La participation n'est pas seulement un droit, elle est aussi une
3 responsabilité. Si le pacte de participation que nous proposons offre
4 une place à chacune et à chacun, il leur demande en retour une
5 participation au bien-être commun. Cette responsabilité sociale
6 s'assume d'abord par le travail. Grâce à lui, les citoyens acquièrent les
7 ressources d'une vie décente, prennent part à la société, développent
8 des relations sociales et voient leur apport reconnu. La régénération de
9 la prospérité passe par un développement économique axé sur une
10 croissance de la qualité des biens et des services et la création d'emplois
11 porteurs de sens.

12 La reconnaissance d'un droit au travail s'accompagnera de la
13 suppression des discriminations à l'emploi, liées au genre, à la culture
14 ou au handicap. Nous proposons de sanctionner financièrement les
15 entreprises qui auraient des attitudes discriminatoires.

16 L'égalité complète entre les hommes et les femmes sur le marché du
17 travail, notamment en matière d'accès et sur le plan salarial, sera notre
18 priorité. A cette fin, nous voulons inverser la charge de la preuve de la
19 discrimination.

1 L'employeur devra prouver que les différences salariales et de
2 traitement sont justifiées par d'autres critères sous peine d'amendes.
3 L'adoption de plans d'actions pour l'égalité salariale et l'égalité des
4 chances sera stimulée par des appels à projets, des chartes, des labels
5 et des classements. L'accès des femmes au financement de projets
6 d'entrepreneuriat sera facilité. Actuellement, les femmes ont 30% de
7 chances de moins d'être financées par les investisseurs. C'est
8 inacceptable. Comme mesurer c'est savoir, nous voulons disposer de
9 statistiques intégrant la dimension « genre » afin d'avoir une
10 connaissance précise des inégalités entre hommes et femmes.

11 Nous ne tolérons ni la ségrégation horizontale – la prédominance des
12 hommes dans les secteurs et métiers les mieux rémunérés et celles des
13 femmes dans les métiers moins bien payés alors qu'ils sont pourtant
14 dits essentiels – ni la ségrégation verticale – la prédominance des
15 hommes dans les fonctions dirigeantes. La politique des quotas qui a
16 permis de féminiser les assemblées doit inspirer le monde du travail. La
17 fonction publique doit être la première à montrer l'exemple en s'impo-
18 sant la parité dans le Top de sa hiérarchie. A terme, les entreprises de
19 plus de 250 personnes adopteront une politique similaire de quotas
20 pour atteindre progressivement la parité dans les Conseils d'adminis-
21 tration et les Conseils de direction.

22
23

24 **Supprimons les cotisations sociales sur le** 25 **travail**

26 **Nous proposons de supprimer les cotisations sociales sur le travail**
27 **et de les remplacer par une « Contribution Santé Environnement »**
28 **(CSE) qui correspondra à un pourcentage de l'ensemble des**
29 **revenus — salaires, dividendes, loyers, revenus de remplacement...**

1 — des particuliers et des sociétés. La sécurité sociale sera ainsi
2 financée par tous en fonction de ses capacités. La CSE serait perçue
3 sur une base large à un taux modéré. La gestion se ferait sur un
4 modèle participatif, associant les acteurs concernés.

1 L'augmentation de l'offre des structures d'accueil de la petite enfance
2 couvrant l'ensemble des besoins, l'amélioration du statut de celles qui
3 les animent et le doublement de la déductibilité des frais de garde sont
4 essentiels pour permettre aux parents, et en particulier aux jeunes
5 mères de poursuivre pleinement leur carrière professionnelle. Nous
6 souhaitons instaurer un droit de l'enfant à une place dans une crèche
7 comme il existe aujourd'hui un droit à l'école. Une attention accrue aux
8 familles monoparentales s'impose. Nous proposons aussi que les
9 avantages des familles nombreuses bénéficient à l'avenir aux ménages
10 dès 2 enfants au lieu de 3, y compris pour les familles recomposées.

11 Si nous voulons favoriser la participation par le travail, il est absurde
12 qu'il soit si largement taxé. Nous plaillons pour un rééquilibrage de la
13 fiscalité. Nous proposons de réduire la taxation sur le travail,
14 d'augmenter celle sur la spéculation et la pollution et de renforcer la
15 lutte contre la fraude fiscale et la criminalité financière. Nous voulons
16 revoir le financement de la sécurité sociale selon la même logique.
17 Actuellement, celle-ci est menacée par la hausse des dépenses de
18 pensions et de soins de santé — 75% de son budget — et est
19 uniquement alimentée par les travailleurs qui doutent de bénéficier à
20 l'avenir de droits similaires à ceux de leurs aînés. Nous refusons qu'un
21 clivage générationnel fragilise la cohésion sociale. En outre, les
22 personnes actives sur le marché du travail représentent moins de la
23 moitié de la population. Nous ne pouvons leur demander de travailler,
24 d'élever leurs enfants, de prendre soin de leurs parents ou de leurs
25 grands-parents et de supporter seules le coût de notre solidarité en les
26 condamnant à l'épuisement.

27 Nous proposons de remplacer le système actuel des cotisations sociales
28 sur le travail et d'élargir les sources de financement de la sécurité sociale
29 afin que l'ensemble des entreprises, intensives ou non en travail, et
30 l'ensemble des revenus, issus du travail ou non, contribuent



1 équitablement au financement de la sécurité sociale. Cela instaurera
2 plus d'équité entre les entreprises.

3 En outre, la numérisation et la généralisation de l'Intelligence Artificielle
4 génèrent des profits considérables, mais également des pertes
5 d'emplois massives. Tenter de dresser un mur contre ce tsunami
6 numérique est insensé et non souhaitable. Nous voulons que ces profits
7 financent la création d'emplois dans d'autres secteurs, notamment ceux
8 de l'éducation et des services aux personnes.

9

10 **Un revenu de participation** 11 **de 600 euros pour chaque citoyen**

12 **Afin que chacune et chacun ait la conviction d'être partie prenante**
13 **de la vie sociale, nous proposons que chaque personne perçoive**
14 **dès 18 ans un revenu de 600 euros. Ce revenu ne sera pas suffisant**
15 **pour vivre, mais correspondra à un investissement de l'État pour**
16 **faciliter la participation de toutes et de tous. Il s'ajoutera aux autres**
17 **revenus et sera donc pris en compte pour nos impôts. Les**
18 **allocations sociales seront réduites de ce même montant.**

19 **Lorsque le service citoyen sera généralisé, le revenu de**
20 **participation pourra être accordé à partir du début de la réalisation**
21 **de celui-ci.**

1 Les entreprises se servant des données personnelles comme d'une
2 marchandise ou une matière première — Google, Amazon ou Facebook
3 par exemple — doivent contribuer elles aussi au financement des
4 recettes publiques. Cette contribution sera idéalement prélevée au
5 niveau européen ou de l'OCDE et directement affectée au financement
6 du revenu de participation belge. A défaut, la Belgique agira avec ses
7 partenaires. Cette redevance permettra de savoir ce que les entreprises
8 font de nos données et les amènera à contribuer en fonction de cette
9 utilisation. En outre, l'exploitation des données personnelles ne sera
10 autorisée que de manière agrégée et anonyme. Le ciblage d'une
11 personne sur base de ses données individuelles pour l'exposer à des
12 publicités ou des contenus politiques spécifiques, par exemple, sera
13 formellement interdit. L'usage des réseaux sociaux par les partis
14 politiques eux-mêmes sera balisé.

15 **4. PARTICIPER EN S'ENGAGEANT**

16 Une société de participation implique une mutation culturelle pour que
17 chacun prenne conscience de sa responsabilité et ait à cœur le bien
18 commun. Un tissu associatif riche et dynamique est essentiel à la
19 cohésion sociale. Par rapport aux services publics ou aux initiatives
20 privées, l'action associative a le mérite d'être mieux ancrée sur le terrain
21 et de profiter de la force de conviction des personnes acquises à sa
22 cause. Elle permet souvent de trouver un équilibre entre le
23 professionnalisme des travailleurs et l'engagement de citoyens
24 bénévoles. Nous voulons que l'État soutienne l'action associative sans
25 chercher à s'y substituer ou à la concurrencer.

1 Dans une société de participation, nous voulons stimuler l'engagement
2 dans des projets positifs dès l'enfance. Imaginer les jeunes consacrer
3 quelques mois de leur existence à la société deviendra naturel et
4 constituera une contrepartie de l'accès à un revenu de participation.
5 Nous voulons instaurer un service citoyen généralisé. Si nous pensons
6 qu'il pourrait à terme devenir obligatoire au niveau européen, ou à
7 défaut au niveau belge, il est impensable de l'imposer du jour au
8 lendemain. S'il est vécu comme une contrainte par le jeune, il n'aura
9 d'intérêt pour personne. Nous susciterons une adhésion forte en
10 multipliant l'offre de services citoyens afin que les jeunes qui le
11 souhaitent puissent s'y engager et y penser tout au long de leur
12 scolarité. Nous souhaitons valoriser les volontaires par un certificat
13 attestant des compétences acquises et une dispense du stage d'attente
14 de chômage. Le service citoyen comptera pour la pension et sera
15 dédommagé substantiellement pour qu'il ne suscite pas uniquement
16 l'adhésion des jeunes précarisés. Pour soutenir l'engagement, nous
17 souhaitons instaurer un revenu de participation, une allocation de base
18 offerte par la société à chaque citoyenne et citoyen. Ce revenu
19 favorisera le lancement de nouveaux projets, la réalisation d'études
20 supérieures, la reprise de formation, l'adaptation du temps de travail
21 aux besoins de la vie familiale. Combiné au statut d'artiste, il assurera à
22 ceux-ci un revenu minimal et soutiendra la création. Dans la mesure où
23 les autres allocations, dont le chômage, ne seront plus qu'un
24 complément de ce revenu, il renforcera celui des travailleurs et réduira
25 les pièges à l'emploi, dont les femmes sont souvent les premières
26 victimes, en créant un différentiel plus conséquent entre le chômage et
27 le travail à bas salaire. Il sera une aide précieuse notamment pour les
28 familles monoparentales.

1 Il réhabilitera l'image de l'État, dès lors que celui-ci ne sera plus celui
2 qui nous prend nos impôts, mais celui qui nous donne un revenu. En
3 contrepartie, chaque citoyenne et citoyen sera invité à contribuer au
4 bien-être collectif par une activité socialement utile : un travail, une
5 formation, l'engagement dans une action associative ou les soins
6 apportés à une personne dépendante. Chaque personne pourra choisir
7 son mode de participation ou renoncer à recevoir son revenu. Un
8 contrôle sera mis sur pied, sous forme de coups de sonde comme en
9 matière fiscale, effectué par des accompagnateurs sociaux. Lorsque les
10 preuves de participation ne seront pas évidentes, un plan sera défini
11 conjointement par l'accompagnateur et la personne concernée sans
12 suppression du revenu de participation.

LIBRES ET JUSTES

La régénération des libertés

1 Ces dernières années, en raison de la pandémie, les citoyennes et
2 citoyens ont vu leurs libertés restreintes. Ils ont accepté de rester
3 enfermés chez eux, de renoncer à passer du temps avec les personnes
4 qui leur étaient chères, de voir limité l'accès aux soins, de repousser des
5 traitements ou des opérations, de ne pas accompagner comme ils le
6 souhaitaient celles et ceux qui les quittaient, de ne plus aller au
7 restaurant, au cinéma ou au théâtre, d'assister à la faillite des entreprises
8 nourrissant des familles entières, de montrer un pass sanitaire pour se
9 rendre dans des lieux publics... Confrontés à une menace jusqu'alors
10 inconnue, ils savaient que prendre soin d'eux-mêmes et des autres était
11 la seule solution.

12 Cette pandémie aura démontré que les êtres humains ne sont libres
13 qu'ensemble. Être libre ne signifie pas faire ce que l'on veut sans
14 s'inquiéter d'autrui. Être libre ne veut pas dire absence de contraintes,
15 mais possibilité de mener à bien ses projets en considérant les autres
16 comme des soutiens plutôt que des concurrents. Être libre, c'est se
17 réaliser, donner un sens à sa vie en construisant quelque chose de
18 positif pour soi-même et pour les autres. S'engager dans ce que l'on
19 croit juste.

20 Être libre, c'est également s'opposer à ce que l'on croit injuste,
21 s'indigner face aux règles absurdes, aux lois incohérentes. Le contrat de
22 confiance entre les citoyens et les gouvernements est rompu lorsqu'ils
23 ont le sentiment d'être soumis à l'arbitraire et à l'incompétence. Pour
24 faire société et restaurer ce lien de confiance, il faut régénérer les
25 libertés.

26 Les libertés ont un sens si, au-delà des mots, elles se traduisent en actes,
27 si celles et ceux à qui elles sont reconnues ont la capacité de les mettre
28 en œuvre.

1 Il n'y aura pas de régénération des libertés sans justice sociale ni
2 capacité d'entreprendre facilement. Nous pensons que chacune et
3 chacun doit disposer des ressources personnelles et matérielles
4 nécessaires à la réalisation de ses projets. Les mécanismes de solidarité
5 et de redistribution, comme la sécurité sociale et l'impôt progressif,
6 contribuent à la construction d'une société plus équitable où la
7 reconnaissance des libertés individuelles et la solidarité se renforcent.
8 Tandis que la simplification administrative réelle, les charges réduites,
9 les facilités d'engagement ou de fin de contrat, les soutiens bancaires
10 facilités, sont autant de facteurs pour libérer l'initiative et favoriser les
11 indépendants.

12 **1. LA LIBERTE DE VIVRE EN SECURITE**

13 Il n'est possible de faire société que si l'on se sent respecté, écouté et
14 protégé. Liberté et justice sont indissociables. L'Etat doit garantir la vie
15 en paix et en sécurité et assure le respect des droits. Il ne peut y avoir
16 d'Etat de droit que si les droits et les libertés sont protégés par une
17 justice qui fonctionne.

18 Nous voulons réinvestir dans la justice et la sécurité qui fondent l'État
19 de droit. Elles sont les garantes de l'égalité et de la cohésion sociale.

20 Chacune et chacun doit se sentir en sécurité et avoir la certitude qu'en
21 cas de besoin, elle et il pourra compter sur les forces de l'ordre et les
22 services de sécurité compétents. Trois à quatre mille policiers
23 supplémentaires seront engagés. La police judiciaire ne doit plus être le
24 parent pauvre de la police intégrée. Elle doit recevoir les moyens en
25 personnel qualifié et en matériel de pointe, pour prévenir et pour
26 traquer la criminalité financière ou les trafics de drogue, le grand
27 banditisme, la traite des êtres humains, la cybercriminalité, la
28 pédopornographie et tous les phénomènes criminels qui tournent
29 autour du cyberharcèlement et des violences sexuelles dont les femmes
30 et les enfants sont les principales victimes...



1
2 Nous nous assurerons que celui dont les droits sont bafoués ait accès à
3 la justice quelles que soient ses ressources. Nous augmenterons les
4 seuils d'accès à l'aide juridique pour que ceux-ci atteignent le seuil de
5 pauvreté. Une justice lente n'est pas une justice. Celle-ci sera rendue
6 dans un délai raisonnable — un an pour une affaire ordinaire. L'échelle
7 des peines sera revue, les peines alternatives à la prison promues et
8 toutes les peines prononcées.

9
10 Le parcours judiciaire des victimes s'apparente trop souvent à une
11 double peine : au traumatisme psychique ou corporel initial s'ajoute la
12 maltraitance et le manque de reconnaissance de la procédure. Nous
13 voulons que la place des victimes au sein des procès soit cruciale. Elles
14 seront entendues et reconnues. Elles seront averties des délibérations
15 prises par les différentes juridictions, pour ce qui est, par exemple, de la
16 libération de l'auteur. Chacune d'elle sera accompagnée d'une
17 personne de référence qui l'aidera dans l'ensemble des démarches à
18 mener : expertise, assurance, recours judiciaire... Cela nécessitera un
19 refinancement massif en outils informatiques et en personnel.

20 Le système judiciaire belge accuse un déficit important de magistrats et
21 de personnel judiciaire en comparaison avec la moyenne des États du
22 Conseil de l'Europe. Pour 100 000 habitants en Belgique, on dénombre
23 13,3 juges professionnels alors que la moyenne européenne est de 17,7.
24 Le recrutement de magistrats, de greffiers et de personnel judiciaire
25 sera une priorité non seulement pour remplir les cadres mais pour
26 renforcer des juridictions où l'arriéré judiciaire est particulièrement
27 important. Nous rendrons attractives ces différentes fonctions en
28 adoptant un statut social moderne incluant un juste équilibre entre les
29 charges liées aux spécificités de la fonction et la vie privée. Nous
30 rendrons la sélection ciblée sur les besoins en spécialités et
31 réexaminerons la procédure de sélection pour augmenter



1 substantiellement le nombre de lauréats sans porter atteinte à la qualité
2 de la justice rendue. Inutile de jouer au cache-misère derrière des
3 analyses de charge de travail comme s'y emploie depuis trop
4 longtemps le gouvernement fédéral pour diluer dans le temps sa
5 responsabilité.

6 Nous voulons aussi favoriser, dans le respect de la Convention
7 d'Istanbul, les modes alternatifs de règlement des conflits en assurant
8 une gratuité pour certaines formes de médiation pour permettre à
9 chacun d'y avoir accès. La médiation a l'avantage de rendre plus
10 aisément acceptable la solution dégagée vis-à-vis des parties en cause,
11 d'être moins chère et finalement, de désengorger les juridictions.

12 Comment conserver une cohésion sociale forte au sein de la population
13 si on exonère les grands fraudeurs et que l'on se rabat par lâcheté ou
14 par manque de moyens sur les petits indépendants ou citoyens qui, s'ils
15 éludent parfois aussi la TVA par exemple, génèrent des pertes de
16 ressources pour l'État sans commune mesure avec ces grands criminels
17 ? Au regard de l'importance de la criminalité en col blanc, les services
18 de lutte contre la grande fraude fiscale et sociale, ainsi que le
19 blanchiment d'argent et le trafic d'œuvres d'art, seront prioritairement
20 renforcés.

21
22 Les incivilités et les « petites infractions » minent particulièrement la vie
23 en société et attisent le sentiment d'insécurité. La réponse à ces
24 différents phénomènes ne peut être une absence de poursuite et un
25 sentiment d'impunité. Le système des amendes administratives offre
26 une réponse immédiate. Il reste cependant insuffisamment utilisé en
27 raison de son faible financement et du manque de personnel qualifié
28 pour diligenter ces procédures. Nous voulons que chaque commune ou
29 groupe de communes dispose d'un service de sanctions administratives
30 financé par le fédéral afin de ne pas laisser sans suite des dégradations,
31 des tags, des infractions environnementales... Il est cependant



1 nécessaire d'évaluer ce système avant de l'étendre à d'autres types
2 d'infractions.

3 La justice ne peut se réduire à la répression. Protéger est essentiel, mais
4 une sanction n'a de sens que si elle vise la réparation et la réinsertion.
5 Le coupable d'hier doit être le citoyen de demain. Nous voulons
6 privilégier les peines alternatives qui ont du sens et ne faire de la prison
7 que le remède ultime. Nous voulons interroger l'institution pénitentiaire
8 au regard de la dignité humaine, réfléchir aux conditions de détention,
9 aux perspectives d'avenir qu'elle propose aux détenus, aux spirales de
10 dangerosité qu'elle est susceptible de créer. À chaque fois qu'une
11 personne sort plus dangereuse de prison qu'elle n'y est entrée, l'État de
12 droit échoue. Seul un changement de méthode pourra réduire le taux
13 de récidive.

1 L'encadrement au niveau du personnel pénitentiaire et de
2 l'accompagnement psycho-social doit être revu afin de disposer de
3 personnel dont la mission première est d'encadrer leur parcours de
4 détention et de préparer à un parcours de réinsertion. Pour faciliter
5 cette dernière, il est essentiel que les conditions de détention soient
6 dignes, que les bâtiments pénitentiaires soient rénovés pour que les
7 personnes qui y sont détenues puissent purger leur peine dans des
8 conditions susceptibles de favoriser la réinsertion. Il est fondamental
9 également que les internés bénéficient de lieux et de soins spécifiques.

10 En matière de stupéfiants, l'interdiction pénale de la consommation de
11 drogues nous paraît contre-productive.

12

13 **Légaliser la consommation** 14 **du cannabis et encadrer sa production et sa** 15 **vente**

16 **Nous proposons de dépénaliser la consommation du cannabis pour**
17 **les personnes majeures afin d'encadrer sa production et sa vente.**
18 **La production et la vente ne sont pas libéralisées. Afin de lutter**
19 **contre les trafics et les réseaux clandestins, nous préconisons une**
20 **production étatique officielle et contrôlée avec un**
21 **accompagnement, un encadrement, des limites de consommation.**
22 **La publicité sera interdite. L'argent provenant de la vente financera**
23 **la prévention, l'information et les besoins en santé. Le cannabis**
24 **thérapeutique, alternative positive aux dérivés morphiniques, sera**
25 **légalisé. Il sera réglementé et autorisé dans une multitude de**
26 **traitement.**



1 La répression engendre la stigmatisation et l'exclusion sociale. De
2 nombreuses personnes en situation de dépendance n'osent pas
3 demander d'aide de peur d'être condamnées. Stigmatiser les
4 consommateurs pour un comportement qu'ils ne peuvent contrôler
5 favorise l'entrée dans la délinquance. Or les consommateurs de drogue
6 ne sont pas des criminels mais des addicts. Ils ont besoin d'un
7 accompagnement humain dans le cadre des politiques de santé
8 publique. De leur côté, les forces de l'ordre peinent à comprendre
9 pourquoi elles doivent se mobiliser sur ce sujet alors qu'il y en a d'autres
10 sur lesquels les attentes citoyennes sont grandes et les suivis judiciaires
11 plus efficaces. Nous pensons qu'il serait souhaitable de privilégier une
12 approche plus sanitaire des dépendances. C'est pourquoi nous
13 proposons une dépénalisation de la consommation de toutes les
14 drogues afin de faire passer les consommateurs de drogue du code
15 pénal au code de santé publique. Il faut privilégier la prévention et
16 l'accompagnement de ceux qui consomment. Plus largement, le travail
17 de prévention de toute addiction, dont celle de l'alcool particulièrement
18 problématique, notamment chez les jeunes, nous mobilisera. La
19 dépénalisation de la consommation n'implique pas, par contre, la
20 légalisation de la vente et de la production de ces drogues. Celles-ci
21 doivent être sévèrement réprimées.

22 Assurer la sécurité de toutes et de tous doit également être notre
23 priorité sur le plan international. Depuis, la fin de la Guerre froide la
24 Belgique a systématiquement sous-investi dans sa défense. Nous
25 voulons que notre pays réinvestisse dans sa défense et atteigne
26 rapidement l'objectif de dépenses de 2% du PIB dans le domaine de la
27 défense. Ces dépenses de défense doivent permettre à toutes les
28 composantes de notre armée d'être aptes à faire face à toutes la
29 gamme de conflits, des opérations de maintien de la paix aux conflits
30 de haute intensité. Le renforcement de ses moyens doit aussi permettre

1 à nos militaires de soutenir la nation quand celle-ci est confrontée à des
2 catastrophes.

3 Ce réinvestissement devra se réaliser tant dans le cadre de l'OTAN que
4 de l'Union européenne pour renforcer les synergies et en ayant
5 l'ambition de créer une véritable armée européenne. Nous voulons que
6 la Belgique contribue activement aux opérations de maintien de la paix.
7 Cette contribution est un outil important de la politique multilatérale
8 de la Belgique et de sa crédibilité extérieure. A cette fin, nous voulons
9 renforcer notre participation aux aspects civils de ces opérations,
10 notamment en matière de réforme des services de sécurité et de
11 développement de l'Etat de droit. Parallèlement, la coopération au
12 développement doit permettre à notre pays de faire preuve de
13 solidarité. Ses procédures doivent être simplifiées pour lui donner plus
14 de souplesse et de réactivité et se faire en lien direct avec les acteurs
15 locaux tant les autorités que la société civile. Son efficacité doit se
16 mesurer par des indicateurs clairs liés aux objectifs de développement
17 durable (ODD) des Nations-Unies comme la réduction effective de la
18 pauvreté, le développement de la vaccination ou l'adaptation au
19 changement climatique. A cette fin, la Belgique doit respecter l'objectif
20 de 0,7 % de son PNB consacré à l'aide publique au développement fixé
21 par l'OCDE. Cette politique doit renforcer ses liens avec ses partenaires
22 européens, les institutions de l'Union européenne et la société civile
23 dans une large vision "Team Europe".

24 Dans ce cadre, une attention particulière doit être accordée à l'Afrique
25 avec laquelle notre pays a des liens historiques, économiques et
26 sociétaux importants. Les relations avec ce continent et ses Etats ne se
27 résument évidemment pas à la politique de développement. Nous
28 voulons établir un véritable partenariat politique, économique et
29 sociétal avec l'Union africaine et ses Etats membres. En matière de
30 développement, nous désirons soutenir l'Agenda 2063 de l'Union
31 africaine. Nous accorderons également une attention particulière à la



1 République Démocratique du Congo, au Rwanda et au Burundi dans le
2 cadre d'un partenariat entre égaux, basé sur des valeurs communes et
3 un respect mutuel.

4 Nous refusons que notre aide au développement, tant au niveau belge
5 qu'Européen, soit conditionnée à nos intérêts économiques ou en
6 matière de migration. Nous refusons le modèle de politique où l'aide
7 est liée à l'achat de biens provenant de l'Union ou de Belgique. Dans le
8 domaine de l'aide humanitaire d'urgence, nous devons maintenir notre
9 réactivité tant en renforçant B-Fast, qui a démontré sa pertinence, qu'en
10 soutenant la société civile et les grandes organisations humanitaires
11 grâce, par exemple, à un accès aisé aux moyens de transport
12 stratégique de notre armée. Les services diplomatiques, consulaires et
13 commerciaux des différents niveaux de pouvoir doivent également être
14 renforcés. C'est essentiel pour qu'ils puissent jouer leur rôle de
15 médiateurs et de facilitateurs des différents processus de paix, de
16 représentants des intérêts politiques et économiques de notre pays et
17 de ses régions, mais aussi d'assistance des 600 000 Belges vivant à
18 l'étranger ainsi que des citoyens rencontrant des difficultés lors de leurs
19 voyages. Tant par soucis d'économie que pour renforcer les politiques
20 communes et pour le symbole, l'établissement de postes diplomatiques
21 communs avec nos partenaires du Benelux et de l'Union européenne
22 doit être renforcé. De même, dans le cadre du fédéralisme coopératif, il
23 importe de renforcer les synergies et la coopération entre les services
24 diplomatiques des différents niveaux de pouvoir afin de consolider
25 leur impact dans la promotion de nos valeurs et la défense de nos
26 intérêts.

1 **2. LA LIBERTE DE CONSCIENCE**

2 Personne ne vit indépendamment des autres. Faire société, c'est
3 accueillir la diversité des convictions et des cultures. Chacune et chacun
4 doit être en mesure de défendre ses idées et de partager ses opinions.
5 Être libre, c'est vivre conformément à ses valeurs et à sa conscience.

6 Nous défendons farouchement le droit de croire et celui de ne pas
7 croire. Nous sommes soucieux de la liberté d'expression et de
8 manifestation, qui engage une responsabilité envers autrui. Nous
9 pensons qu'il n'y a de société possible que dans la bienveillance
10 réciproque et l'écoute mutuelle.

11 La question de la cohabitation des convictions ne doit cependant pas
12 être abordée avec un angélisme béat. Des phénomènes de
13 radicalisation sont à l'œuvre et nécessitent une vigilance accrue, des
14 postures fermes sur les principes fondamentaux de notre État de droit,
15 ainsi qu'une action vigoureuse de nos services de renseignement.
16 Cependant, nous devons nous prémunir de toute tentation
17 globalisante, visant par exemple à considérer l'Islam comme une
18 religion hostile, ce serait servir la cause des extrêmes.

1 Être musulman ne veut pas dire être islamiste, être chrétien n'implique
2 pas de renoncer à sa liberté de conscience, être laïque n'équivaut pas à
3 dénier aux autres le droit d'avoir des convictions différentes. Rechercher
4 une société apaisée, c'est éviter les excès, chercher l'équilibre, respecter
5 des principes. Nous souhaitons la construction d'une société fière de
6 son identité multiple.

7 Nous voulons d'un État impartial et pluraliste. Nous attendons de l'Etat
8 qu'il fasse preuve de neutralité et assure, dans le respect de l'égalité de
9 traitement, la régulation impartiale de l'exercice des différents cultes
10 philosophiques et religieux. L'Etat doit réprimer toutes les expressions
11 de radicalisme, de fondamentalisme et rejet de l'autre, et veiller à
12 garantir le respect de la diversité des croyances et convictions. Nous
13 affirmons à celles et ceux qui se referment sur leur identité que
14 l'ignorance d'autrui entraîne la peur et la discrimination. Un pays ne se
15 réduit pas à l'addition de communautés. Pour faire société, il est
16 essentiel de faire confiance à l'autre, d'apprendre à l'apprécier en
17 coopérant et en s'entraidant, de partager des souvenirs et des projets.
18 Nous devons voir dans les différences d'origine, de culture, de
19 conviction, de genre, de préférence sexuelle ou d'aptitude, autant de
20 richesses pour peu qu'elles puissent se nourrir réciproquement et créer
21 un projet commun alimenté des parcours de vie de chacun.

1 Nous sommes tous en quête du sens, que nous recherchions celui-ci
2 dans notre travail, dans un engagement bénévole, dans la défense
3 d'une cause, dans une pratique spirituelle ou religieuse... Faire société,
4 c'est se créer une histoire commune. Elle ne peut s'écrire qu'au pluriel.

5 Si les spiritualités doivent être respectées et non méprisées, il n'en
6 demeure pas moins qu'elles n'ont pas à guider l'action publique. Nul ne
7 peut se prévaloir de ses convictions philosophiques ou religieuses pour
8 ne pas respecter la Loi. Sans une séparation des cultes et de l'État, celui-
9 ci ne pourrait agir de manière impartiale en toutes circonstances.

10 Choisir d'afficher un symbole d'appartenance est un acte fort qui peut
11 interpeler ou inquiéter les usagers des services publics qui ne partagent
12 pas ces convictions philosophiques. Bien que l'enjeu soit surtout celui
13 de la neutralité des actes plutôt que de la neutralité d'apparence, le fait
14 d'afficher un symbole religieux pendant l'exercice d'une mission de
15 service public crée chez certains un doute quant à la capacité de cette
16 personne à faire primer l'intérêt de l'utilisateur, quelle que soit sa situation,
17 et de donner la priorité aux obligations de sa charge. Aussi, nous
18 considérons que le port de signes convictionnels de toute nature ne
19 doit pas être autorisé dans la fonction publique lorsque l'agent exerce
20 une fonction d'autorité (impérium) ou au contact direct de la
21 population. Un mandataire élu, sans avoir caché ses convictions et ayant
22 bénéficié en connaissance de cause de la confiance des citoyens, doit,
23 par contre, pouvoir conserver son signe convictionnel, sauf lorsqu'il
24 endosse des responsabilités exécutives (ministre, bourgmestre, échevin,
25 président de CPAS...), car dans ce dernier cas, il représente une autorité
26 de l'État.



1 S'agissant de la sphère privée et de l'espace public, aucune restriction
2 n'est à prévoir. De même au sein de l'enseignement supérieur, qui
3 concerne des personnes en âge adulte susceptibles de poser un choix
4 avec discernement. Dans les établissements secondaires, il doit pouvoir
5 être autorisé uniquement à partir du moment où nous pouvons estimer
6 l'élève en âge de prendre ses propres décisions. La proposition est de
7 s'aligner sur l'âge de la majorité sexuelle (16 ans). Toutefois, conscient
8 de la difficulté organisationnelle que cela représente pour les
9 établissements scolaires (tous les enfants de 16 ans ne sont pas
10 forcément dans la même année scolaire), nous fixons à la 5^{ème}
11 secondaire, au moment où l'esprit critique de l'élève est développé, la
12 faculté de porter un signe convictionnel le cas échéant. Il est cependant
13 laissé au pouvoir organisateur de chaque établissement la possibilité de
14 définir ses règles en fonction de son projet pédagogique.

15 Enfin, la liberté, c'est aussi celle qui doit être reconnue aux femmes,
16 quelle que soit sa foi ou non, dans son intégrité morale et physique, en
17 égalité de droits. Nous ne saurions tolérer quelconque propos ou
18 attitude laissant penser que certaines races ou religions seraient
19 supérieures à d'autres, ni qu'un homme serait par nature supérieur aux
20 femmes. Cette égalité absolue de traitement et de considération est un
21 élément central de la régénération du vivre-ensemble. Il implique le
22 droit de la femme à disposer librement de son corps.

23 Sur les questions éthiques et bioéthiques, il apparaît désuet de vouloir
24 imposer une unicité de vue sur des sujets qui, par nature, sont
25 éminemment complexes et renvoient souvent au parcours de vie intime
26 de chacun. Sur ces questions, la liberté de penser et de voter de nos
27 élus doit être garantie.

28 **3. LA LIBERTE D'AIMER ET D'ETRE**

29 L'humain est un être de relation qui a besoin d'être reconnu et respecté
30 pour ce qu'il est au même titre que les autres. Aimer la personne que

1 l'on souhaite, qui nous aime en retour est l'une des libertés les plus
2 évidentes. C'est pourtant l'une des plus récentes et des plus fragiles. Elle
3 continue à être remise en question par des gouvernements ou des
4 citoyens, souvent en instrumentalisant les religions alors que celles-ci
5 devraient être source de sens et de solidarité.

6 Nous refusons les paroles et les comportements méprisants,
7 stigmatisants, humiliants à l'égard des LGBTQIA+ (lesbienne, gay,
8 bisexuel, trans, queer, intersexe, asexuel). Nous nous battons contre les
9 LGBTQIA+ phobies qui restent quotidiennes en Belgique. Nous voulons
10 que la sexualité des personnes homosexuelles soit prise en compte
11 dans les maisons de repos et le milieu hospitalier. Les personnes
12 LGBTQIA+ doivent être reconnues comme public-cible des plans «
13 diversité » de la fonction publique.

14 Nous souhaitons intensifier les campagnes de sensibilisation et
15 d'information relatives au genre et la diversité des attirances sexuelles
16 auprès de l'administration publique, des policières et des policiers, du
17 personnel administratif des parquets et de la magistrature. L'éducation
18 à la vie relationnelle, affective et sexuelle en milieu scolaire sera adaptée
19 pour déconstruire les préjugés. Des formations de sensibilisation
20 devraient également être proposées dans les entreprises par des
21 associations labellisées afin de réduire les discriminations dans le milieu
22 du travail. Le personnel de soin et d'encadrement des maisons de repos
23 sera mieux formé au respect de la diversité des orientations sexuelles,
24 d'identités et d'expressions de genre. Nous mettrons fin à l'interdiction
25 de fait de don de sang des personnes homosexuelles et améliorerons
26 l'offre de soins pour les personnes LGBTQIA+, comme le
27 remboursement des soins gynécologiques et andrologiques pour les
28 personnes trans.

29 La question du genre transforme nos sociétés en profondeur, balayant
30 la conception binaire qui la fonde historiquement. Prendre conscience

1 qu'il peut exister une pluralité de genres bouscule ce qui semble évident
2 pour tant de personnes. Ce combat ne pourra se gagner qu'avec de la
3 pédagogie et de la compréhension réciproque, pas en opposant les uns
4 aux autres.

5 Aussi essentielles soient-elles, les relations les plus intimes peuvent
6 devenir toxiques. La violence s'imisce trop souvent au sein du couple
7 et ce sont très majoritairement les femmes qui en sont les victimes. La
8 plupart des féminicides – le meurtre d'une femme parce qu'elle est une
9 femme – ont d'ailleurs lieu dans le cadre familial.

10 Chaque année 40 000 plaintes pour violences conjugales sont
11 enregistrées en Belgique.

12

13 **Mieux prendre en charge les victimes de** 14 **violences conjugales et intrafamiliales**

15 **Nous voulons que chaque victime de violences conjugales et**
16 **intrafamiliales soit accompagnée dès l'accueil au sein d'un**
17 **commissariat de police ou d'un hôpital par des agents formés aux**
18 **risques psycho-sociaux et aux violences basées sur le genre,**
19 **notamment pour éviter aux enfants de reproduire ces violences**
20 **ou de devenir eux-mêmes victimes à l'âge adulte et tenter de**
21 **mettre fin aux cycles de violences conjugales et intrafamiliales.**
22 **Afin d'encourager la dénonciation des faits, nous proposons que**
23 **la plainte soit déposée à l'hôpital, comme c'est déjà possible dans**
24 **les Centres de prise en charge des violences sexuelles dont le**
25 **nombre doit être accru d'urgence. Nous voulons développer au**
26 **sein des tribunaux des chambres spécifiques pour les violences**
27 **intrafamiliales avec des magistrats formés aux risques de**
28 **récidive, à l'emprise de la victime par l'auteur des violences, aux**

- 1 **conséquences subies par les enfants et au besoin de retrouver**
- 2 **une sphère familiale apaisée et tranquillisée.**

1 La réalité est certainement plus grave encore car de nombreuses
2 victimes ne déposent pas plainte en raison de la lourdeur des
3 démarches, de leur crainte de ne pas être crues ou de la peur, de la
4 honte et de la culpabilité. Leur assurer ainsi qu'à leur famille un
5 environnement bienveillant, sain et sécurisant est crucial. Cela demande
6 notamment d'interdire plus facilement au conjoint violent de résider
7 dans le logement familial et d'imposer le port d'un bracelet anti-
8 rapprochement afin de mieux protéger les victimes. Nous proposons de
9 créer également des refuges pour accueillir les auteurs de violence afin
10 de les accompagner et de les éloigner des victimes sans contraindre
11 celles-ci à quitter leur domicile. Nous voulons que les femmes qui
12 préfèrent quitter leur domicile, notamment pour leur propre sécurité et
13 celle de leurs enfants, puissent toutes avoir accès à des logements
14 sécurisés dont l'adresse est anonyme et où elles bénéficieront d'une
15 aide psychologique, juridique et administrative. Les violences sexuelles
16 doivent être prises en charge avec humanité et sérieux par la police et
17 le parquet en application du nouveau Code pénal sexuel qui met le
18 consentement au centre de toutes les infractions à caractère sexuel. Les
19 victimes doivent se sentir écoutées, mais les enquêtes doivent aussi être
20 approfondies. Il faut élargir le spectre des techniques d'enquête,
21 procéder à des enquêtes de voisinage, réaliser des autopsies
22 psychologiques... Nous souhaitons soutenir les associations qui
23 accompagnent les auteurs de violences intrafamiliales et les
24 responsabilisent pour un mieux-être des familles et une diminution des
25 récidives.

26 Les femmes subissent également quotidiennement du harcèlement et
27 des violences dans la rue. Le « sexisme », qu'il s'agisse de remarques,
28 d'insultes ou d'agression, est une réalité sociale intolérable.
29 L'application de la loi du 22 mai 2014 contre le sexisme doit être
30 beaucoup plus systématique et être complété d'un volet civil. Cela
31 demande un renforcement de la formation initiale et continue des

1 magistrats et des magistrates, comme des policiers et des policières et
2 de leur présence sur le terrain, mais aussi de penser à des mesures
3 préventives évidentes comme l'aménagement des parcs, l'éclairage
4 suffisant des rues de jour comme de nuit. Il en va de la liberté des
5 femmes à être elles-mêmes et à se sentir en sécurité.

6 **4. LA LIBERTE DE SE DEPLACER**

7 Si la pandémie nous a isolés les uns des autres, elle a libéré le citoyen
8 d'une de ses principales sources de stress : le temps perdu dans ses
9 déplacements. Des millions de personnes ont retrouvé plusieurs heures
10 de liberté par semaine.

11 Nous voulons que le télétravail soit la norme une partie de la semaine
12 dans les secteurs où il est envisageable. Il permettra de réduire
13 l'importance du trafic et le temps perdu. Il faudra cependant encadrer
14 cette pratique qui efface les barrières entre les activités. Si aucune porte
15 physique ne sépare le temps de travail de la vie familiale, il faudra
16 imaginer des portes symboliques, comme le droit de se déconnecter.

17 Nous stimulerons le développement d'espaces de coworking en dehors
18 des centres urbains pour éviter la concentration des déplacements. Ils
19 offriront une dissociation entre lieu de vie et lieu de travail ainsi qu'un
20 endroit de socialisation. Ils dynamiseront les petites villes et le monde
21 rural qui trouvera toujours dans notre mouvement politique et citoyen
22 un porte-voix de premier choix. Nous voulons un Plan global de
23 reconquête des territoires ruraux par les services au public : guichets de
24 banque, poste, gare, bus, médecins, télécom... Aucun territoire ne peut
25 subir de double peine en raison de son caractère rural. Nous ferons du
26 vélo un mode de transport utilisable par tous. Le vélo électrique permet
27 de s'affranchir de la voiture pour beaucoup de déplacements
28 personnels tout en respectant pleinement l'environnement et tout en
29 profitant d'un contact plus direct avec la nature. Nous généraliserons
30 les pistes cyclables sécurisées partout où cela est possible.



1 Plus important encore, nous traiterons le vélo comme la voiture. En
2 effet, lorsqu'on tombe en panne, personne n'attend de l'automobiliste
3 qu'il répare lui-même sa voiture ou soit privé de moyen de locomotion
4 ; lorsqu'un vélo connaît un problème technique, il doit pouvoir être
5 réparé – et bien réparé – dans un délai rapide – et faire l'objet d'un
6 remplacement facile et peu coûteux. Le vélo doit pouvoir être garé en
7 sécurité : personne ne gare sa voiture sans précaution, il doit en être de
8 même pour le vélo ; des boxes à vélos et des lieux sécurisés de parkings
9 doivent se généraliser. Le vélo ne se généralisera que s'il est traité
10 qu'avec autant d'égards que la voiture.

11 Nous renforcerons l'offre de transport en commun dans et vers les
12 grandes villes. Nous souhaitons aussi améliorer leur confort. Pour inciter
13 les navetteurs à se tourner vers le train, la SNCB offrira les facilités
14 nécessaires à un travail serein dans ses wagons. En accord avec
15 l'employeur, le temps de trajet pourra être pleinement valorisé comme
16 temps de travail.

17 Nous soutiendrons également des alternatives moins gourmandes en
18 infrastructures et en budgets : le covoiturage. En heures de pointe,
19 quatre voitures sur cinq sont occupées par le seul conducteur.

1 Il suffirait qu'une personne sur quatre partage la voiture d'un autre pour
2 diminuer de près 20% le trafic routier et faire disparaître la plupart des
3 embouteillages, alors qu'il faudrait augmenter la fréquentation des
4 trains de 60% pour arriver au même résultat. Le covoiturage restera
5 cependant marginal s'il nécessite l'accord des parties sur les horaires,
6 les points de rencontre et d'arrivée. Nous voulons limiter la lourdeur et
7 le manque de flexibilité individuelle en promouvant largement un
8 réseau de covoiturage via la promotion et le financement des
9 applications existantes mettant en contact des personnes qui ne se
10 connaissent pas, en généralisant des stations où laisser sa voiture aux
11 abords des grands axes, en réservant une bande autoroutière aux
12 voitures à plus d'un occupant et en mettant en place des incitants
13 financiers et fiscaux.

15 **MAX 15 : un train ou un bus toutes les 15**
16 **minutes à l'intérieur et autour des villes,**
17 **offrant un meilleur maillage du monde rural**

18 **Nous voulons renforcer la fréquence des lignes de trains et de bus**
19 **autour des grandes et petites villes afin que chacun puisse avoir**
20 **accès à un moyen de mobilité tous les quarts d'heure à dix minutes**
21 **à pied de chez lui. Dans un premier temps, cet objectif pourra être**
22 **limité aux principaux axes. À terme, le développement de**
23 **l'intelligence artificielle permettra de concevoir des lignes**
24 **adaptant leur itinéraire aux besoins des usagers. Dans les zones**
25 **rurales, le renforcement de l'offre de bus et le recours à des taxis**
26 **collectifs à la demande sortira les villages de l'isolement.**

27 **Les correspondances entre trains, bus et taxis collectifs seront**
28 **organisées de façon efficace et intelligente.**

- 1 **Dès lors que la qualité et le volume de l'offre de transports**
- 2 **collectifs seront suffisants pour en faire une alternative crédible à**
- 3 **la voiture, la gratuité sera instaurée.**

1 Nous augmenterons l'attractivité des transports en commun en
2 travaillant sur la qualité et la quantité de l'offre. Il est possible de se
3 passer de voiture à Bruxelles parce qu'on peut y prendre le bus, le tram,
4 le métro, le vélo ou la trottinette électriques sans s'inquiéter des
5 horaires. Nous y intensifierons cependant encore l'activité du réseau.
6 Mais cette multimodalité n'est pas présente partout sur le territoire.
7 Nous proposerons une alternative crédible à la voiture à l'intérieur et
8 autour des villes, en augmentant considérablement le nombre de bus
9 et de trains. La multimobilité doit s'accompagner de mesures visant à
10 favoriser la coexistence harmonieuse des différentes solutions de
11 mobilité et la sécurité de tous les usagers. Une attention particulière
12 doit être accordée à la mobilité des personnes à mobilité réduite et à
13 celle des personnes pour qui les infrastructures nécessitent des
14 aménagements d'accessibilité.

15 Nous souhaitons généraliser l'accès plain-pied à tous les bâtiments
16 publics et privés.

17 **5. LA LIBERTE DE PRENDRE LE TEMPS**

18 La pandémie a mis la société à l'arrêt. Le rythme ralenti de nos
19 existences a pu engendrer un réel soulagement pour celles et ceux qui
20 étaient épuisés par les sollicitations du quotidien.

21 L'être humain se trouve confronté à une accélération du monde, une
22 succession toujours plus rapide d'évènements, une multitude
23 d'opportunités. Ce tourbillon finit par donner le vertige. Il est vain si
24 l'humain ne peut prendre le temps de se poser, de respirer, de ralentir
25 lorsqu'il le souhaite. Le temps est une ressource rare et essentielle. Celui
26 qu'il perd, celui qu'on lui prend est vécu comme une violence inouïe
27 lorsque l'épuisement guette. Les burn-out professionnels et familiaux,
28 en forte croissance, sont l'expression d'un temps qui manque pour soi
29 et ses proches.

1 Nous voulons utiliser le temps de manière plus sobre et efficace. La
2 réorientation vers une économie de la qualité conduira à privilégier des
3 biens que la succession des modes ne rendra plus aussitôt obsolètes et
4 à voir dans les achats un investissement plutôt qu'une consommation
5 éphémère. Nous voulons œuvrer à une meilleure organisation collective
6 pour réduire le temps perdu. Supprimer les embouteillages permettra
7 de retrouver des minutes précieuses et une qualité de l'air appréciable.

8 La naissance des enfants est un moment où il est essentiel que les deux
9 parents prennent pleinement leur temps. Nous proposons d'octroyer
10 gratuitement 100 heures d'aide à domicile à la naissance ou l'adoption
11 d'un enfant jusqu'à trois ans. Nous voulons favoriser une plus grande
12 égalité entre les genres et permettre aux hommes comme aux femmes
13 de concilier leur vie de parent et leur carrière professionnelle.

14

15 **Papavantage : un congé de paternité**
16 **obligatoire de 30 jours**

17 **Pour favoriser un plus grand équilibre des rôles et protéger les**
18 **pères (ou la co-parente) des pressions des employeurs, nous**
19 **proposons que les papas (ou la co-parente) prennent**
20 **obligatoirement 30 jours de congé dans l'année suivant la**
21 **naissance. Ce système sera aménagé pour les indépendants. Dans**
22 **un deuxième temps, l'objectif sera d'allonger progressivement le**
23 **congé de paternité/coparentalité à 15 semaines, comme le congé**
24 **de maternité.**

1 En Belgique, si les femmes recourent fréquemment aux congés de
2 maternité et parentaux auxquels elles ont droit, les pères nettement
3 moins, de peur d'être mal vus par leurs employeurs. En Suède, le congé
4 de naissance est de 16 mois et doit être partagé entre les parents. Son
5 économie ne suffoque pas pour autant... Nous voulons encourager les
6 hommes à s'investir davantage dans les activités non rémunérées du
7 foyer, que ce soit lors de la naissance d'un enfant ou durant les années
8 suivantes. A cette fin, nous proposons de rémunérer les congés
9 parentaux à hauteur de 100% du salaire (ou au minimum, dans un
10 premier temps, au niveau du seuil de pauvreté).

11 Nous proposons en outre que lors de la naissance ou de l'adoption d'un
12 enfant, chaque parent ait droit à 6 mois de crédit-temps (voire 8 mois
13 en cas d'enfant en situation de handicap), dont 3 (4 en cas d'enfant en
14 situation de handicap) à prendre obligatoirement entre la naissance et
15 la 18ème année de l'enfant. Les parents « solo » pourront désigner un
16 proche à qui sera accordé le crédit-temps. Un congé plus ambitieux que
17 les dispositifs actuels sera par ailleurs développé pour permettre à
18 chacun de prendre soin d'un proche dépendant.

19 Nous permettrons à ceux et celles qui le souhaitent d'allonger leur
20 journée pour ne travailler que quatre jours par semaine, sans réduire
21 leur temps de travail afin de mieux concilier vie professionnelle et
22 privée. Les parents qui le souhaitent pourront pratiquer un horaire «
23 accordéon » : 31h de travail hebdomadaire une semaine sur deux, 45h
24 les autres semaines par exemple.

1 Cela permettra aux parents séparés de travailler moins les semaines de
2 garde d'enfants et plus l'autre. Cela donnera aussi la faculté aux couples
3 unis de s'arranger pour qu'une semaine sur deux, un parent soit plus à
4 la maison et ensuite, l'autre. Nous voulons également lutter contre le
5 temps partiel lorsque celui-ci est involontaire en élargissant les
6 conditions auxquelles un travailleur à temps partiel peut bénéficier
7 d'une priorité pour accéder à un temps plein dans la même entreprise.

8 **6. LA LIBERTE DE RESTER DES ETRES HUMAINS**

9 Cinq siècles de progrès scientifiques et techniques ont sensiblement
10 amélioré nos conditions d'existence. La révolution numérique
11 représente l'un des défis majeurs de notre époque. Elle crée une
12 nouvelle réalité. C'est un monde à la fois fascinant et mystérieux, que
13 l'humain doit apprivoiser. La technologie le pousse à s'interroger sur ce
14 qui le constitue. Elle l'invite à innover, à se réinventer. C'est grâce à elle
15 que nous pouvons modéliser les effets du dérèglement climatique. Elle
16 favorise la communication et la transmission des connaissances. Elle
17 permet un accès sans précédent à l'information.

18 Mais la révolution numérique comporte également des dangers. Les
19 avis de tous et les humeurs de l'instant remplacent souvent la
20 connaissance et les repères communs. Les technologies imposent des
21 comportements standardisés. L'analyse automatisée des données
22 favorise les discriminations. L'avènement des robots et d'objets
23 autonomes pose la question de la responsabilité : sont-ils à même de
24 prendre des décisions et de poser des actes dits volontaires ?

1 Nous voulons interroger les rapports de l'homme et de la machine. Un
2 cadre législatif, à l'échelon national comme international, doit être
3 défini pour encadrer le développement du numérique et de
4 l'intelligence artificielle. Il devra comporter une attention aux enjeux de
5 genre et de cyberviolence.

6 D'ici peu *Metaverse* proposera aux citoyens de vivre dans un monde
7 numérique parallèle où il lui sera possible de travailler, de se divertir,
8 d'aimer et de vivre. Certains d'entre eux s'identifieront davantage à leur
9 avatar, leurs expériences numériques auront plus d'importance que
10 celles vécues dans la réalité biologique. Ce qui au départ ne semble
11 qu'un jeu pourra devenir une psychose et créer la même dépendance
12 qu'une drogue dure. Nous voulons encadrer le développement de cette
13 réalité virtuelle et ne pas la laisser aux mains de quelques acteurs privés.

14 Personne ne souhaite arrêter le progrès scientifique et technologique,
15 mais le vivant n'est pas qu'un enjeu technologique. Nous aspirons à un
16 développement conscient et maîtrisé des nouvelles techniques. Nous
17 considérons que le fantasme transhumaniste est une dénaturation de
18 l'humain. Nous refusons la réunion de l'homme et de l'ordinateur pour
19 créer un être nouveau affranchi de la vieillesse et de la mort. Les
20 tentatives de fusionner les thérapies géniques, le recours à des cellules
21 souches, voire l'implantation de nanorobots chargés de réparer nos
22 organes abîmés pour atteindre la vie éternelle sont à nos yeux des
23 leurre. Nous pensons que les tentatives de connecter le cerveau
24 humain à un ordinateur pour que notre conscience persiste au-delà de
25 notre cerveau et soit réinjectée par le biais du clonage dans un corps à
26 l'identique impliquera la fin de l'humanité.

1 Notre vie a du sens parce que nous sommes vulnérables et mortels.
2 L'histoire humaine est celle de la succession des générations. Nous sou-
3 haitons faire comprendre à la population les enjeux des transformations
4 technologiques, ses bienfaits, en attirant l'attention sur les inégalités et
5 les dépendances qu'elles provoquent. Nous voulons que le développe-
6 ment du numérique se fasse au service de la qualité de vie tout en res-
7 tant respectueuse de la singularité et l'autonomie des humains. Il en va
8 de notre liberté la plus profonde, celle de rester des êtres humains.

Un mouvement qui prend parti

1 La régénération de notre société doit d'abord être celle de notre
2 humanité. Nous sommes de plus en plus nombreux à ne plus percevoir
3 le sens d'une vie où nous courons sans cesse derrière un temps qui
4 s'échappe, où nous sommes constamment soumis à un stress
5 grandissant. La perspective de consommer toujours plus ne suffit pas à
6 nous donner envie de nous lever le matin. Nous avons besoin de nous
7 sentir utiles, de nous reconnecter à nous-mêmes et aux autres. Nous
8 voulons vivre dans une société qui respecte la dignité de toute
9 personne humaine et où la personne est reconnue pour ce qu'elle
10 réalise, pour ce qu'elle apporte aux autres et à la collectivité, plutôt que
11 ce qu'elle possède, une société où chacune et chacun a la possibilité de
12 s'accomplir et de donner le meilleur, une société où l'on privilégie
13 l'émulation et le dépassement de soi à la compétition et l'élitisme.

14 Nous serons prêts à renoncer à nos habitudes et à faire des sacrifices si
15 nous avons la conviction que cela nous permettra de vivre mieux
16 demain, si nous pensons que nos aspirations les plus importantes
17 seront rencontrées. Vivre mieux ne sera possible que si chacune et
18 chacun d'entre nous pouvons :

19 1 — Être bien dans notre **corps** : un corps en bonne santé bénéficiant
20 d'une alimentation de qualité et des soins nécessaires ; un corps
21 épanoui grâce à des activités physiques, sportives et sexuelles
22 régulières, dont l'ensemble des besoins sont satisfaits ;

23 2 — Ouvrir notre **esprit** : un esprit éveillé par un système éducatif et
24 un environnement culturel riche et varié ; un esprit stimulé par la
25 possibilité de se former tout au long de son existence et d'entrer en
26 dialogue avec des personnes d'origines et d'expériences diverses ;



1 3 — Vivre en harmonie avec la **terre** : une terre qui offre à la fois un
2 cadre de vie dont la beauté et les ressources sont préservées ; une terre
3 dont la culture nous permet de vivre confortablement tout en
4 respectant sa capacité de renouvellement ; une terre que nous habitons
5 mais qui ne nous appartient pas et que nous partageons avec
6 l'ensemble des êtres vivants ;

7 4 — Avoir le **temps** : le temps de vivre sereinement et de faire au
8 mieux ce que nous entreprenons sans courir sans cesse ; temps de se
9 poser, de nous retrouver avec nous-mêmes et nos proches et de nous
10 interroger sur le sens de notre existence ;

11 5 — Se sentir en **confiance** : la confiance qu'assure le sentiment
12 d'être en sécurité, chez nous comme dans la rue ; la confiance que nos
13 droits seront respectés et que nous serons traités avec équité ; la
14 confiance en l'avenir, dans la capacité de l'humanité de poursuivre sur
15 la voie du progrès et de l'innovation ; la confiance de posséder les
16 ressources personnelles et le soutien collectif pour surmonter
17 d'éventuelles difficultés ;

18 6 — Tisser des **liens** avec les autres : des liens qui naissent des
19 rencontres et nous permettent de nous sentir entourés et reconnus
20 comme des êtres uniques ; des liens qui nous donnent la possibilité de
21 nous enrichir aux contacts des autres ; des liens qui nous offrent le
22 sentiment d'appartenir à une communauté, de participer à la société et
23 de voir notre apport valorisé ;

24 7 — Prendre des **initiatives** : des initiatives qui nous permettent de
25 nous épanouir, de déployer nos talents et de mener à bien nos projets
26 ; des initiatives par lesquelles nous contribuons au bien-être commun
27 en réalisant quelque chose de positif pour nous-mêmes comme pour
28 les autres.

1 Ces dimensions du vivre-mieux traversent notre projet de société et la
2 régénération que nous proposons. Notre mouvement souhaite
3 rassembler tous ceux et toutes celles qui se reconnaissent dans ce
4 projet et ces idéaux quels que soient leur milieu social, leur langue, leur
5 nationalité, leur culture, leur genre, leur orientation sexuelle et leur
6 conviction philosophique ou religieuse. Ce mouvement ne sera pas un
7 parti politique comme les autres. Nous serons plus qu'un parti. Nous
8 serons un mouvement qui prend parti.

9 Un mouvement qui prend parti, c'est un mouvement qui, comme tout
10 parti politique, a l'ambition de proposer un programme politique pour
11 obtenir la confiance des électrices et des électeurs, pour leur proposer
12 de soutenir des candidates et des candidats qui ont le souci du bien
13 commun et sont susceptibles de les représenter dans les parlements et
14 dans les gouvernements. Un mouvement qui prend parti, c'est aussi et
15 surtout un mouvement qui s'enracine dans la société civile, qui favorise
16 la participation interne et fait vivre le débat d'idées. Un mouvement qui
17 prend parti, c'est un mouvement ouvert, qui instaure un dialogue
18 permanent entre ses adhérents et citoyens intéressés à débattre
19 ensemble ou à aider ponctuellement à la réalisation de projets précis.

1 C'est un mouvement qui soutient l'engagement citoyen de ses
2 adhérents et les invitent à agir localement en constituant des
3 associations qui contribuent positivement à la société. C'est un
4 mouvement qui exprime son identité et ses valeurs dans les
5 propositions et les idées qu'il défend, mais aussi dans ce que ses
6 adhérents incarnent et font. C'est un mouvement qui sait que pour
7 retrouver la confiance des citoyennes et citoyens, les paroles ne
8 suffisent pas. Il faut des actes.

9

1	Avant-propos.....	3
2	Introduction : L’Avenir entre nos mains	11
3	I. La régénération du vivant	23
4	1. Prendre soin de la nature	25
5	2. Prendre soin de la santé des citoyens.....	38
6	3. Prendre soin des aînés et les reconnaître comme acteurs de leur	
7	vie.....	48
8	II. La régénération de la culture.....	55
9	1. La culture, un besoin essentiel	57
10	2. Une école de l’excellence pour tous	60
11	3. Mettre les cultures en dialogue	75
12	III. La régénération de la prospérité.....	83
13	1. Une économie locale et digitale.....	87
14	2. Une économie de qualité	93
15	3. Une économie de valeurs.....	95
16	4. Une fiscalité plus juste.....	99
17	5. Un engagement au niveau européen.....	106
18	IV. La régénération de la démocratie	113
19	1. Une démocratie plus citoyenne	115
20	2. La politique, un engagement.....	120
21	3. Un État plus simple et plus efficace.....	122
22	4. Une administration réformée.....	127
23	V. La régénération du pacte social	132
24	1. Un socle de droit sociaux.....	135
25	2. Une sécurité sociale assurancielle.....	145
26	3. Participer en travaillant	148

1	4. Participer en s'engageant.....	152
2	VI. La régénération des libertés.....	156
3	1. La liberté de vivre en sécurité.....	159
4	2. La liberté de conscience.....	167
5	3. La liberté d'aimer et d'être.....	170
6	4. La liberté de se déplacer.....	175
7	5. La liberté de prendre le temps.....	179
8	6. La liberté de rester des êtres humains.....	182
9	Conclusion : Un mouvement qui prend parti.....	185
10		
11		
12		